

École Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme

LABORATOIRE : VILLE - ARCHITECTURE et PATRIMOINE



**MEMOIRE DE MASTER EN ARCHITECTURE.
OPTION : PATRIMOINE.**

Intitulé :

***Les architectes algérois de l'entre-deux-guerres:
Paul Guion, vers une nouvelle expression architecturale***

Elaboré par :

Mlle KHADDAOUI Siham

Encadré par :

Mme.DJALLAL HIMEUR Dalila

Composition du jury :

Mme ZEKAGH Rachida

Mme AMOURA Manel

Mme ACHAIBOU Souad

Octobre 2018

Remerciements :

Ce mémoire de master est le résultat d'un travail de recherche de plusieurs mois.

Je remercie Dieu de m'avoir donné le courage et la volonté de mener ce travail

En préambule, je souhaite adresser tous mes remerciements aux personnes qui m'ont apporté leur soutien et qui ont ainsi contribué à l'élaboration de ce mémoire de recherche.

Tout d'abord de grands remerciements à madame Himeur Djallal Dalila , tutrice de ce mémoire, pour son aide précieuse et pour le temps qu'elle a bien voulu me consacrer, sa collaboration sa générosité et sa pédagogie pour moi ont été la clé de la réussite.

Je souhaite remercier mes parents mon frère et mes sœurs qui me montrent un soutien inconditionnel dans tout ce que j'entreprends.

Je voudrais remercier mes amis pour leur présence, leur aide et leur soutien moral et leur esprit critique qui a stimulé ma réflexion.

Enfin que toutes celles et ceux qui m'ont généreusement offert leurs encouragements trouvent ici l'expression de mon éternelle reconnaissance.

ملخص:

بول غيون (1881-1972) أحد المهندسي المعمار في الجزائر خلال القرن العشرين ، وهو مصمم للعديد من المباني في الجزائر العاصمة ، بالإضافة إلى كونه فنان لمجموعة من الرسومات واللوحات الفنية لقصبة الجزائر. وسرعان ما سمحت له موهبته كفنان ، وتدريبه كتقني وتعاون مع والد زوجته المهندس ، ساحت له بالاندماج في هذا المجال وأصبح واحدا من أكثر المهندسين المعماريين نشاطا خلال الفترة بين الحروب (1919-1939). شهد بول غيون التغييرات السياسية والعمرانية التي ضربت مستعمرة شمال أفريقيا الفرنسية ، لا سيما الاقتراحات العمرانية الجديدة التي تتارجح بين القيود والبراغماتية من جهة وبين جنون والإبداع من جهة أخرى.

الذكرى المئوية للاستعمار (1930) سمحت للمعماريين بالاحتفال بالمهنة من خلال تشييد المباني التي تعبر عن السياق التاريخي والمناسبة لاستقبال هذا الحدث ، يعتبر هذا الحدث مهما في مسار غيون المهني لانه يمثل تاريخ تشييد أشهر أعماله : المتحف الوطني للفنون الجميلة في الحامة. لعبت المظاهر المعمارية والحضرية ، على غرار معارض العمران والهندسة المعمارية الحديثة لسنة 1933 و 1936 ، دوراً في تعزيز مكانة المعماريين المحليين بما في ذلك بول غيون ، وتفاعلهم مع الشخصيات البارزة في الساحة الفرنسية الباريسية مثل لو كوربوزييه والاخوة بيريه . يعتبر بول غيون ايضا أحد المهندسين المعماريين الذين سعوا لإيجاد نمط خاص بالبلد ، أسلوب "جزائري" يجمع بين عناصر لعدة هويات في آن واحد: البحر الأبيض المتوسط والمور والبربر والأوروبي والحديث ، منتجا بذلك تعبيراً معمارياً جديداً.

يتبع هذا البحث المسار المهني للمهندس المعماري الذي يواجه التجديد العصري من خلال عرض جزء كبير من أعماله. وسط التشريع الجديد ، هيمنة المهندسين الحكوميين على اللجان العامة ، بدايات الحداثة ، تكاثر عناصر البناء والتوجهات الجمالية ، سيتبنى المهندس المعماري تعبيراً معمارياً جديداً حيث وجد في الموقع الجزائري والعمران المحلي التقليدي وسيلة لادماج الأسلوب الاوربي

كلمات مفتاحية: بول غيون ، فترة ما بين الحربين ، المهندس ، الفن الديكوري ، الهندسة المعمارية المتوسطة ، رسام انطباعي.

Summary:

Paul Guion (1881-1972) one of the architects of Algiers in the twentieth century, he is author of several buildings in Algiers, as well as artist of the collection of drawings and paintings of the Kasbah of Algiers. His talents as an artist, his training as a technician and his collaboration with his father-in-law engineer Paul Régnier, quickly allowed him to integrate in the field and become one of the most active architects during the period between the wars (1919-1939). Paul Guion witnessed the political and urban changes that hit the French-speaking North African colony, especially the new urban proposals that swayed between restrictions and pragmatism on one hand and the madness and innovation on the other. The centennial celebration of the colonization (1930) which allowed the architects to celebrate the profession through the construction of buildings representative of the historical context and suitable for the reception of this event, Guion must at this date his most famous work : the National Museum of Fine Arts of Hamma. Architectural and urban manifestations, such as the 1933 and 1936 town planning and architectural exhibitions, played a role in promoting local architects including Paul Guion, and their interactions with the most influential metropolitan figures in the example of Le Corbusier and Perret Brothers. Paul Guion is also one of the architects who sought to find a style specific to the country, an "Algerianist" style that combines elements of several identities at once: Mediterranean, Moorish, Berber, European and modern, resulting in a new architectural expression.

This research follows the professional career of the architect facing the revival of the time through the exhibition of a good part of his works. Between new legislation, dominance of government architects on public commissions, the beginnings of modernism, multiplication of construction actors and aesthetic trends, the architect will adopt a new architectural expression that finds in the site and local aesthetics a means of transposition of the metropolitan technique.

Key words: Paul Guion, the inter-war period, Mediterranean architecture, impressionist painter.

Résumé :

Paul Guion (1881-1972) un des architectes d'Alger au XXe siècle, il est auteur de plusieurs immeubles à Alger, ainsi qu'artiste du recueil des dessins et peintures de la Casbah d'Alger. Ses talents d'artiste, sa formation de technicien et sa collaboration avec son beau-père l'ingénieur Paul Régnier, lui ont vite permis de s'intégrer dans le domaine et devenir l'un des architectes les plus actifs durant la période de l'entre-deux-guerres (1919-1939). Paul Guion fut témoin des changements politiques et urbains qui ont frappé la colonie Française nord-africaine, notamment les nouvelles propositions urbaines qui balançaient entre restrictions et pragmatisme d'un côté et folie et innovation d'un autre.

La fête du centenaire de la colonisation (1930) qui a permis aux architectes de célébrer la profession à travers la construction d'édifices représentatifs du contexte historique et adéquats à l'accueil de cet événement, Guion doit à cette date son œuvre la plus célèbre : le musée national des Beaux-arts du Hamma. Les manifestations architecturales et urbaines tels que les expositions d'urbanisme et d'architecture de 1933 et 1936, ont joué un rôle dans la promotion des architectes locaux dont Paul Guion, et leurs interactions avec les figures métropolitaines les plus influentes à l'exemple de Le Corbusier et des Frères Perret. Paul Guion est aussi un des architectes qui ont cherché à trouver un style propre au pays, un style méditerranéen qui associe au langage moderne des éléments de la culture locale plusieurs identités à la fois : mauresque, berbère, musulmane, arabe, européenne et moderne, résultant une nouvelle expression architecturale.

Cette recherche suit le parcours professionnel de l'architecte face aux renouveaux de l'époque à travers l'exposition d'une bonne partie de ses œuvres. Entre législations nouvelles, dominance des architectes du gouvernement sur la commande publics, prémices du modernisme, multiplications des acteurs de la construction et des tendances esthétiques, l'architecte va adopter une expression architecturale nouvelle qui trouve dans le site et l'esthétique locale un moyen de transposition de la technique métropolitaine.

Mots clés : Paul Guion, l'entre-deux-guerres, Alger, architecture méditerranéenne, peintre impressionniste.

Table des matières

Introduction générale.....	I
-----------------------------------	----------

1	Problématique :.....	Erreur ! Signet non défini.
2	Objectif de la recherche :.....	Erreur ! Signet non défini.
3	Méthodologie:	Erreur ! Signet non défini.
4	Etat de savoir :.....	Erreur ! Signet non défini.
5	Structure du mémoire :.....	Erreur ! Signet non défini.

Partie I: L'urbanisme et l'architecture à Alger Durant l'entre-deux-guerres

Chapitre I: Stratégies urbaines et événementiels

Introduction.....	2
1 Les grandes opérations urbaines de l’entre-deux-guerres :	3
1.1 Législation urbaine :.....	3
1.2 Le PAEE de -René Danger- :	3
1.3 Le plan d’aménagement de la ville d’Alger -Maurice Rotival- :.....	8
1.4 Le plan d’aménagement de la région d’Alger –Henri Prost-:.....	10
2 Evènementiel et manifestation architecturale de l’entre-deux-guerres	11
2.1 La célébration du centenaire de la colonisation.....	11
2.2 L’exposition coloniale internationale 1931 :.....	12
2.3 Le congrès international de l’urbanisme aux colonies de 1931 :	14
2.4 « L’Association des Amis d’Alger » et les prémices de l’Alger moderne :	14
2.4.1 Alger vue par le Corbusier :	14
2.4.2 L’exposition d’urbanisme et d’architecture moderne d’Alger de 1933 :.....	18
2.4.3 L’exposition de « la cité moderne » de 1936 à Alger :.....	19
2.4.4 L’exposition internationale de 1937, à Paris :	20
Conclusion.....	21

Chapitre II: Paul Guion Un peintre impressionniste et un architecte algérien

Introduction.....	23
1 Les architectes d’Alger durant la période de l’entre-deux-guerres :	24
1.1 Architectes D. P. L. G .VS. Architectes « non-diplômés » :	24
1.2 Législations relative à la profession d’architecte :	26
1.3 Les architectes « Algériannistes » :	27
2 Paul Guion (1881- 1972) :	27
2.1 Sa vie son parcours :	27
2.2 Les œuvres artistiques de Paul Guion :	30
2.2.1 L’impressionnisme, un berceau d’enfance et une passion de jeunesse : 1895-1914 : ...	30
2.2.2 L’art au service de la guerre : 1914-1918.....	31

2.2.3	L'art au service de la mémoire : 1919-1945.....	33
2.2.4	Une retraite aux bras de l'impressionnisme 1946-1962 :	34
2.3	Essai d'inventaire des œuvres architecturales de Paul Guion :	35
Conclusion.....		39

Partie II: Les oeuvres de Paul Guion à Alger

Chapitre I: les oeuvres de la zone A

Introduction.....		42
1	La topographie au service du mode de vie moderne :	45
1.1	Immeuble 31, 33,35 boulevard Mohamed V et rue des Frères-Alem 1: 4e groupe Bon-accueil:	45
1.2	Immeuble Shell à Alger (immeuble de la Sonatrach) 46 Boulevard Mohamed V:.....	47
2.1.	Immeuble 55 boulevard Mohamed V:.....	49
2	Une esthétique locale dans un contexte oriental.....	51
2.1	Immeuble 105, boulevard Mohamed V :.....	51
3	Une sobriété de ligne :	53
3.1	Maison d'accouchement à Alger (clinique Debussy) 11 Avenue Mustapha-Sayed-El-Ouali: 53	
3.2	Immeuble 102 Boulevard Krim Belkacem :	54
4	L'expression hybride et le contraste urbain : réponse à l'esthétique urbaine :	55
4.1	Immeubles de rapport 18-20 rue Franklin Roosevelt et chemin Zirzeb :	55
4.2	Immeuble 124 BIS rue Didouche Mourad:	57
4.3	Immeuble 45A rue Didouche Mourad :	59
4.4	Immeuble 30 rue Didouche Mourad:	61
5	La topographie au service de la multifonction :	63
5.1	Les commerces de l'université d'Alger 1 et son extension :	63
6	La topographie, un moyen de contourner les servitudes urbaines :	66
6.1	L'immeuble du 13 ^e et 16 ^e Groupe bon accueil, 12 rue de Mullhouse:	66
Conclusion.....		69

Chapitre II: Les oeuvres de la zone B

Introduction.....		73
1	Un repère au carrefour urbain:	76
1.1.	Immeuble à appartement « Garcia » : angle des rues Abane Ramdane et Mohand Oulhadj: 76	
2.1.	Immeuble 02 boulevard Amirouche (Immeuble CPA) :	77
2	La façade : hôte de l'esprit de la rue et miroir de la fonction accueillie.....	79
2.1	Immeuble groupe Baudin, 27 boulevard Amirouche, 17 rue Arezki Hamani:.....	79
3	Une esthétique en évolution :	81
3.1	Immeuble « Standard oil » rue Victor Hugo :	81

4	Une esthétique en constance :.....	83
4.1	Immeuble 20 rue Hassiba Ben Bouali :.....	83
4.2	Immeuble de rapport à loyer moyen rue de Lyon, allée des muriers et des petits-champs, Alger :	84
5	Une modernité fonctionnelle, une esthétique traditionnelle:.....	86
5.1	Garage des établissements J.Vinson, 140 rue Hassiba Ben Bouali:	86
6	Une insertion paysagère et un esprit méditerranéen :.....	88
6.1	Ecole d'horticulture-jardin d'essais- El Hamma :	88
6.2	Musée national des beaux-arts-El Hamma :	89
	Conclusion.....	92
	Conclusion générale.....	95
	Annexes.....	102
	Bibliographie.....	113

Table des Figures :

Fig.I.1: Le plan D'aménagement d'Alger 1930	6
Fig.I.2: Le plan d'aménagement de la ville d'Alger avec rectificatif 1 et 2 : 1930-1934	7
Fig.I.3 : Plan d'aménagement de Maurice Rotival	8
Fig.I.4 : le zoning du plan de Maurice Rotival.....	9
Fig.I.5 : L'aménagement souterrain de la place Bresson (Projet de Maurice Rotival).....	9
Fig.I.6 : Palais de l'Algérie.....	13
Fig.I.7 : salle de l'agriculture.....	13
Fig.I.8 : plan général du palais de l'Algérie.....	13
Fig.I.9 : Plan Obus A.....	17
Fig.I.10 : Plan Obus A vue de dessus	17
Fig.I.11 : Plan Obus A : perspective aérienne depuis la baie.....	17
Fig.I.12 : Plan Obus A : perspective aérienne.....	17
Fig.I.13 : Plan Obus A : perspective sur la façade de l'immeuble-autoroute	17
Fig.I.14 : Listes des exposants section urbanisme.....	19
Fig.I.15 : Listes des exposants section architecture (suite)	19
Fig.I.16 : Listes des exposants section architecture.....	19
Fig.I.17: exposants de la section urbanisme.....	20
Fig.I.18 : exposants de la section urbanisme.....	20
Fig.I.19 : Quelques oeuvres artistiques de la période 1895-1914.....	31
Fig.I.20 : Quelques oeuvres artistiques de la période 1914-1919.....	33
Fig.I.21 : Quelques oeuvres artistiques de la période 1946-1962.....	35
Fig. II.1: façade principale du 4 ^e groupe bon accueil.....	45
Fig. II.2: Situation de l'immeuble.....	45
Fig.II.3: Hall d'entrée de l'immeuble 31.	46
Fig.II.4: Porte d'entrée de l'immeuble 31.....	46
Fig.II.5: Façade sur la rue des frères Alem.	46
Fig.II.6 : façade latérale de l'immeuble 31.	46
Fig.II.7 : façade de l'immeuble en cours d'embellissement.....	47
Fig.II.8: Situation de l'immeuble Shell.....	47
Fig.II.9: vue d'angle de l'immeuble 55.....	49
Fig.II.10: Façade principale de l'immeuble 55.	49
Fig.II.11: Situation de l'immeuble 55.....	49
Fig.II.12: Angle en chanfrein entre la façade latérale et la façade arrière de l'immeuble 55.....	50

Fig.II.13: Encorbellement sur la façade latérale de l'immeuble 55.....	50
Fig.II.14: Entrée secondaire des niveaux inférieurs de l'immeuble 55	50
Fig.II.15 : Façade principale de l'immeuble 105 après travaux d'embellissement.....	51
Fig.II.16 : Façade principale de l'immeuble 105 avant travaux d'embellissement.....	51
Fig.II.17 : Situation de l'immeuble 105.	51
Fig.II.18: Façade principale de l'immeuble 105.....	51
Fig.II.19 : Porte d'entrée de l'immeuble 105.	52
Fig.II.20 : Cage d'escalier de l'immeuble 105	52
Fig.II.21 : Façade principale de l'immeuble 105 en travaux.	52
Fig.II.22 : vue sur la une partie de la cour depuis la terrasse de l'immeuble 105.	52
Fig.II.22 : vue sur la une partie de la cour depuis la terrasse de l'immeuble 105.	52
Fig.II.24 : Façade principale de la clinique Debussy.	53
Fig.II.25 : Situation de la clinique Debussy	53
Fig.II.26 : Façade de l'immeuble 102 sur le boulevard Krim Belkacem.....	54
Fig.II.27 : Accès de l'immeuble 102 depuis le boulevard Krim Belkacem.	54
Fig.II.28: Situation de l'immeuble 102.	55
Fig.II.29: Situation de l'immeuble 18-20.	55
Fig.II.30: Angle de l'immeuble 18.	56
Fig.II.31: Façade de l'immeuble 20.	56
Fig.II.32: Oriol de la façade latérale de l'immeuble 18.	56
Fig.II.33: Façade de l'immeuble 124 donnant sur la rue Didouche Mourad.	57
Fig.II.34: Façade de l'immeuble 124 bis donnant sur le parc de la liberté.....	57
Fig.II.35: Situation de l'immeuble 124 bis.	57
Fig.II.36: Façade principale de l'immeuble 124 bis restituée.	57
Fig.II.37: voie entre l'immeuble 124 bis et le parc de la liberté menant à l'accès des logements.....	58
Fig.II.38: Ferronnerie de la cage d'escalier et de l'ascenseur de l'immeuble 124 bis.	58
Fig.II.39: Entrée de l'immeuble 124 bis.	58
Fig.II.40: Mosaïque du sol du hall d'entrée de l'immeuble 124 bis.....	59
Fig.II.41: Mosaïque du sol du hall d'entrée de l'immeuble 124 bis.....	59
Fig.II.42: Fissure au niveau de la façade latérale de l'immeuble 124 bis.	59
Fig.II.43: Porte d'entrée des logements de l'immeuble 45A.	59
Fig.II.44: Angle de l'immeuble 45 A	59
Fig.II.45: Façade principale de l'immeuble 45A restituée.....	60
Fig.II.46: Situation de l'immeuble 45A.	60
Fig.II.47: Galerie menant aux logements de l'immeuble 45A.....	61

Fig.II.48: Façade de l'immeuble 45A rue Didouche Mourad.	61
Fig.II.49: Vue sur la deuxième cour de l'immeuble 45A.....	61
Fig.II.50: Cage d'escalier de l'immeuble 45A.....	61
Fig.II.51: Façade de l'immeuble 30 rue Didouche Mourad.	61
Fig.II.52: Angle de l'immeuble 30.....	61
Fig.II.53: Façade principale de l'immeuble 30 restituée.....	62
Fig.II.54: Situation de l'immeuble 30.	62
Fig.II.55: Cage d'escalier de l'immeuble 30.	63
Fig.II.56: Vide entre les immeubles éclairant la cage d'escaliers de l'immeuble 30.....	63
Fig.II.57: composition de la toiture de l'immeuble 30.	63
Fig.II.58: Situation des commerces de la fac centrale.	63
Fig.II.59: Coupe transversale sur un magasin de la fac centrale.....	65
Fig.II.60 : Façade principale du bâtiment d'exams.	65
Fig.II.61: Le mur de soutènement de l'université avant l'intervention	65
Fig.II.62: Façade latérale du bâtiment d'examen.	65
Fig.II.63: Les commerces de la fac centrale.	65
Fig.II.64: Façade principale du bâtiment d'examen de la fac centrale.	65
Fig.II.65: Situation de l'immeuble du 13 ^e et 16 ^e groupe bon accueil	66
Fig.II.66: Coupe transversale montrant l'implantation du 13 ^e et du 16 ^e groupe bon accueil.....	66
Fig.II.67 : Agencement des appartements, plan des étages de l'immeuble du 13 ^e groupe bon accueil	67
Fig.II.68: Le groupe du 16 ^e et 13 ^e groupe bon accueil perçu depuis la place Audin.....	68
Fig.II.69: Angle de l'immeuble Garcia.....	76
Fig.II.70: Situation de l'immeuble Garcia	76
Fig.II.71: Situation de l'immeuble 2 boulevard Amirouche.	77
Fig.II.72: L'immeuble 2 boulevard Amirouche perçu depuis le boulevard Khmisti.	78
Fig.II.73: Façade de l'immeuble 2 boulevard Amirouche sud-est perçu depuis la rampe de Tafoura.....	78
Fig.II.74: Façade du groupe Baudin sur boulevard Amirouche.....	79
Fig.II.75: Façade du groupe Baudin rue Hamani.	79
Fig.II.76: Vue sur la centralité 2 du groupe Baudin (escalier central+ puits de lumière).....	79
Fig.II.77: Vue sur la galerie au niveau R+1	79
Fig.II. 78: Situation de l'immeuble du groupe Baudin.....	80
Fig.II.79: Conception initiale de l'immeuble de la standard oil	81
Fig.II.80: Surélévation de l'immeuble de la standard oil.....	81
Fig.II.81: Transformation contemporaine de l'immeuble de la standard oil	81
Fig.II.85: Situation de l'immeuble de la standard oil.....	82

Fig.II.83: Façade principale de l'immeuble 20 rue Hassiba Ben Bouali.....	83
Fig.II.83: Façade principale de l'immeuble 20 rue Hassiba Ben Bouali.....	83
Fig.II.85: Situation de l'immeuble 20 rue Hassiba Ben Bouali.....	83
Fig.II.86: Façades de l'immeuble à aloyer moyen à Belfort.....	84
Fig.II.87: Situation de l'immeuble à aloyer moyen à Belfort.....	84
Fig.II. 88: Façade originale du garage Vinson sur la rue Hassiba Ben Bouali	86
Fig.II.89: Façade principale actuelle du garage Vinson	86
Fig.II.90: Façade principale actuelle du garage Vinson.....	86
Fig.II.91: Façade du bras du U de l'école d'horticulture.....	88
Fig.II.92 : Façade de l'école d'horticulture sur la cour d'accès.	88
Fig.II.93 : Situation de l'école d'horticulture	89
Fig.II.93: l'axe de perspective du jardin d'essai.....	89
Fig.II.94: Façade principale du musée des beaux-arts d'Alger.....	89
Fig.II.95: Situation du musée des beaux-arts	89
Fig.A.1 : Plan de rez de chaussée du garage Vinson.....	103
Fig.A.2 : Plan du 2eme étage du garage Vinson.....	103
Fig.A.3 : Plan du reste des étages du garage Vinson.....	104
Fig.A.4 : Coupes du garage Vinson.....	104
Fig.A.5 : Plan du 4eme étage de l'immeuble Shell.....	105
Fig.A.6 : Plan de l'étage courant de l'immeuble à loyer moyen à Belfort.....	106
Fig.A.7 : Coupe transversale du 13 ^e et 16 ^e groupe bon accueil.....	106
Fig.A.8 : Plans du 16 ^e groupe bon accueil.....	107
Fig.A.9 : Plan de l'ensemble des commerces de la fac centrale et son extension.....	108
Fig.A.10 : Façade des commerces de la fac centrale et son extension sur la rue Didouche Mourad.....	108
Fig.A.11 : Topographie du terrain des commerces de la fac centrale et son extension.....	109
Fig.A.32 : Plan de rez de la salle d'examens.....	109
Fig.A.13 : Façade de l'extension sur la rue Didouche Mourad.....	109
Fig.A.14 : Détails schématiques des commerces de la fac centrale et son extension.....	109
Fig.A.15 : Façade sur rue de Tanger (Ahmed Chaib) et coupe suivant AB de l'immeuble Garcia.....	110
Fig.A.16 : Plan de l'étage de l'immeuble Garcia.....	110
Fig.A.17 : Façade développée cotés Constantine(Abane Ramdane) et Joinville de l'immeuble Garcia.....	111
Fig.A.18 : Façade de l'immeuble du groupe Baudin sur la rue Hammani.....	111
Fig.A.19 : Façade de l'immeuble du groupe Baudin sur le Boulevard Amirouche.....	111
Fig.A.20 :Plans de l'immeuble du groupe Baudin.....	112

1 Introduction :

L'architecture du XIXe et du XXe siècle du mouvement moderne, est un sujet de controverse depuis son émergence, un réceptacle de critique, qui malgré le rejet auquel elle a longtemps fait face, aujourd'hui elle est toujours au centre des débats. Elle constitue ce qu'on appelle le patrimoine moderne dont plusieurs organismes sont dévoués à sa reconnaissance et à sa conservation notamment le DOCOMOMO, l'ICOMOS et l'UNESCO¹.

L'Algérie, colonie française durant plus d'un siècle, a été traversée pleinement par cette période, a vu ses villes notamment sa capitale devenir des théâtres. Différentes expressions architecturales ont y été mises en scène offrant un catalogue de tendances variant du néo classicisme au néo mauresque, de l'art déco au modernisme méditerranéen. Les architectes de l'époque ont saisi l'occasion pour exhiber leur savoir-faire architectural et se démarquer, léguant une architecture qui devint aujourd'hui un « patrimoine méditerranéen partagé »², une notion assez problématique souillée par le passé amer qu'a vécu le peuple algérien durant la colonisation française. Cette embrouille émotionnelle empêche d'appréhender ce sujet d'une manière objectif, ce qui met ce patrimoine à l'écart en dépit de l'apport positif qu'il peut avoir qui va au-delà de la valeur d'usage³.

L'intérêt de cette recherche est de contribuer à la connaissance de cette architecture, à travers les travaux d'un architecte : PAUL GUION. Ce dernier fait partie de ces architectes, qui ont véhiculé un registre architectural diversifié et qui ont contribué au développement d'un style méditerranéen « algérieniste »⁴ entre 1919-1939 ou la période dite de « l'entre-deux-guerres », cette connaissance pourrait éventuellement permettre de mieux comprendre cette architecture, son contexte, son apport et reconnaître sa valeur patrimoniale.

Notre recherche sera complètement dédiée à l'architecte Paul GUION, une recherche qui va retracer son itinéraire architectural et mettre en évidence tous ses travaux en les contextualisant dans le temps et l'espace. Nous allons aussi démontrer que son architecture est le fruit d'une confluence culturelle, et nous allons découvrir comment ses différentes facettes : Paul Guion le peintre, l'architecte et un des prônes du modernisme méditerranéen

¹ France VANLAETHEM et Joances BEAUDET, « COMMENT NOMMER LE PATRIMOINE QUAND LE PASSÉ N'EST PLUS ANCIEN ? Document de réflexion sur le patrimoine moderne », *Commission des biens culturels du Québec* Octobre 2005.

² Boussad AICHE, Farida CHERBI et Leïla OUBOUZAR, « Patrimoine architectural et urbain des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles en Algérie. « Projet Euromed Héritage II. Patrimoines partagés » », 2014.

³ Ibid.

⁴ Boussaad AICHE, « Figure de l'architecture algéroise des années 1930: Paul Guion et Marcel Lathuillière », in *Architecture au Maghreb XIXe au XXe siècle, réinvention du patrimoine*, 2011.

« algérianiste », ont contribué à l'unicité de sa production architecturale et l'apport qu'à cette dernière dans l'histoire et l'image d'Alger d'aujourd'hui.

2 Problématique :

Connaitre et comprendre l'urbanisme et la composition architecturale d'Alger renvoie à la compréhension de la logique et la démarche de ses concepteurs et bâtisseurs : les architectes de la période coloniale. La période de l'entre-deux guerres regroupe un amalgame d'écriture architecturale et suscite un intérêt particulier pour nous, car c'est une période riche en chamboulements évènementiels notamment la fin de la 1^{ère} guerre mondiale, la célébration du centenaire de la colonisation 1930, et la présentation de l'Algérie à l'exposition coloniale de Paris 1931⁵. Il est nécessaire de comprendre quelle en était la réaction et la prise de position des architectes de l'époque. Nous allons centrer la recherche sur un architecte particulier Paul GUION qui s'est inscrit dans plusieurs signatures jusqu'à ce qu'il trouve la sienne. Notre problématique s'inscrit autour de ces questions qui prennent en charge le rôle de ces architectes et leurs productions architecturales dans un contexte et une période bien défini. Cette problématique se présente comme suit :

Quel est l'apport de l'architecture de Paul GUION durant la période de l'entre-deux-guerres à l'architecture algéroise ? Et quelles sont les caractéristiques de sa production architecturale ?

Plusieurs problématiques spécifiques en dérivent :

Dans quel contexte historique, politique et législative a-t-il exercé ?

Qui est Paul GUION et quel parcours intellectuel a-t-il suivi ?

Quels sont les facteurs influençant son architecture ?

En quoi ses projets se distinguent de l'architecture de l'époque ?

3 Objectif de la recherche :

L'objectif général de cette recherche s'inscrit dans une optique d'enrichissement de l'histoire de l'architecture d'Alger en documents utiles et nécessaire à la connaissance et la reconnaissance du patrimoine du XIXe et du XXe siècle, à travers une étude monographique d'un architecte notamment Paul Guion, nous visons aussi à définir les principaux éléments qui constituent cette architecture méditerranéenne algéroise et établir ce lien architecture-culture

⁵ Jean-Baptiste MINNARET, *Histoire d'architecture en Méditerranée XIXe-XXe siècles*, la villette, 2004.

et de la mettre en valeur comme étant une partie intégrante de l'identité architecturale de la ville d'Alger. Ceci se fera à travers l'exposition de plusieurs œuvres significatives qui constitueront un recueil de références ciblées.

Cette recherche a également pour but la mise en lumière des architectes dit « du second plan »⁶ qui n'ont pas eu le mérite pour tout ce qui ont bâti comme architecture qui constitue en soit un répertoire de langage enrichissant.

Objectifs opérationnels :

- Identification des œuvres de Paul Guion et l'élaboration d'un tableau d'inventaire en précisant leurs datations et leurs localisations.
- Retracer le parcours architectural de Paul Guion, son évolution, ses influences et définir les styles avec lesquelles il a conçu.
- Analyse des œuvres de l'architecte.
- Déterminer la contribution et le rôle de Paul Guion dans le développement de la ville et l'architecture d'Alger.

4 Méthodologie:

Cette recherche s'inscrit dans une approche historique de l'architecture d'Alger à travers l'étude monographique d'un architecte qui est Paul Guion. Une investigation théorique à travers des recherches documentaire nous a permis de retracer l'historique de la ville d'Alger et de repérer les périodes et les acteurs phares, et par la suite d'élaborer un corpus d'étude définis géographiquement (Alger) et temporellement (la période de l'entre-deux-guerres).

Nous avons ensuite répertorié un nombre d'architectes qui ont marqué la période de l'entre-deux-guerres, notre choix s'est porté sur Paul Guion pour la diversité que présentent ses travaux et leur particularité par rapport au contexte spatiotemporel. Les investigations in-situ et l'observation sur terrain ont aussi révélé l'importance des œuvres de l'architecte Paul Guion dans la composition du paysage urbain et architecturale de la ville d'Alger.

L'outil utilisé pour ce travail monographique est l'inventaire qui va se diviser en plusieurs phases , qui prendra en charge le recensement afin d'effectuer une collecte de données minimale sous forme de fiches monographiques (œuvre, date, lieu, organisation spatiale et façades), qui permettent d'analyser les travaux les plus représentatifs, et en tirer des conclusions relatives aux caractéristiques de l'architecture de Paul Guion.

⁶Claudine PIATON et al., *Alger, ville et architecture 1830-1940*, Honoré clair et Barzakh, 2016.

1^{ère} phase: Analyse Historique, et Recueil de données à partir des sources.

L'analyse historique des conditions de la création des différentes œuvres de Paul Guion renvoie à une étude du contexte historique de sa production. Il sera question en premier lieu d'établir une lecture des opérations urbaines et de leurs conséquences sur la production architecturale de 1919-1939. Ce volet historique se poursuit avec la présentation de l'architecte Paul Guion et sa réaction architecturale par rapport au contexte historique.

Cette phase correspond à l'enquête et à la collecte d'informations, ayant pour objectif la mise en place d'une base de données préliminaire constituant le support nécessaire pour l'élaboration d'une liste d'inventaire et le repérage des œuvres sur les cartes, et la plate-forme essentielle sur laquelle seront rapportées les informations en vue d'une actualisation des renseignements.

2^{ème} phase: Détermination du corpus d'étude, Actualisation et enrichissement des données in-situ.

Le corpus et l'aire d'étude sont établis en fonction de la confirmation de l'existence des œuvres par les sources, et leur fréquence de mention par ces dernières. C'est aussi les œuvres qui présentent des particularités et des possibilités d'étude. La liste établie essaye de diversifier les œuvres de par leurs styles, leur emplacement et leur fonction. L'aire d'étude résulte alors de la liste sélective qui se limite à des quartiers phares de la ville d'Alger : l'Agha, Didouche Mourad, Telemly, Debussy, Belcourt et le Hamma. La datation tirée des sources situe les œuvres historiquement dans la période de l'entre-deux-guerres 1919-1939. La liste sélective exclut les villas pour les complications que peut représenter les éventuelles visites sur terrain, ainsi qu'une grande partie des œuvres mentionnées dans les annonces de permis de construire du journal général des travaux publics et du bâtiment, dont la vérification d'existence et de conformité, fait appel à un travail de recherche plus poussée en vue du manque d'informations qui permettront leur repérage. Des fiches techniques seront établies, dans un premier temps, relatives à chacune des œuvres du corpus qui sera fixé par la suite. Constituées sur la base des données morphologiques elles tentent d'approcher une connaissance de l'expression architecturale de l'architecte en tenant compte des paramètres influant cette dernière, à savoir: l'historique, l'intégration dans la morphologie du site et de l'urbain, l'organisation spatiale et la lecture des façades.

Mis-à-part le travail d'inventaire, Les fiches d'analyses contribuent à la connaissance utile des œuvres en synthétisant le maximum d'informations qui sera soumise à l'interprétation.

La collecte d'informations tirées des sources citées dans l'état du savoir, est complétée par une enquête in situ (Observation, et photographique) ainsi que sur des documents écrits et graphiques. De même, les vues aériennes permettent de relever la position de l'immeuble dans son contexte. L'actualisation des données à travers les investigations et leur combinaison avec les anciennes sources: les anciennes photographies, les dossiers graphiques de la conception originale, constitue un moyen important de simulation et de comparaison.

3^{ème} phase: Etude et analyse du corpus, Interprétation et synthèse des données.

Les fiches monographiques établies au préalable contiendront la synthèse d'informations récoltées, elles mettront l'accent sur les différents corps de construction inclus dans la réalisation de l'œuvre, qui sera repéré sur une carte, l'étude se fera par rapport à la réponse architecturale apportée par l'architecte aux différentes contraintes et exigences du site et des commanditaires, ainsi que par rapport au type d'esthétique et d'expression adoptée pour démarquer l'œuvre dans son environnement tout en l'intégrant.

L'étude des œuvres permet de dégager des caractéristiques mères qui engloberont chacune un édifice ou un petit groupe d'édifices, ainsi que des caractéristiques et principes généraux, retrouvés dans la majorité de œuvres de l'architecte, ce qui permettra de déterminer sa signature dans le paysage algérois.

5 Etat de savoir :

La production architecturale à Alger pendant la période allant de 1830 à 1930 constitue un champ d'étude qui a été longuement traité dans son volet urbanistique, et est toujours en cours de recherche dans son volet architectural. A cet effet, des études fondamentales sur l'histoire de l'urbanisme d'Alger nous ont été utiles afin de retracer le contexte historique de la production architecturale de l'entre-deux-guerres nous en citerons :

« *Esquisse de géographie et d'histoire urbaine* »⁷ de Lespès René dans lequel il décrit dans le détail et de manière instructive la ville et sa transformation dans son cadre physique. De même L'œuvre de Deluz Jean-Jacques, « *L'urbanisme et l'architecture d'Alger, aperçu critique* »⁸, Constituant un rétrospectif historique sur la ville d'Alger et nous a permis de connaître les mutations urbanistiques de la ville, et celui de Nabila Oulebsir « *les usages du patrimoine: monuments, musées et politiques coloniales en Algérie 1830-1930* »⁹, l'ouvrage

⁷ René LESPES, *Esquisse de géographie et d'histoire urbaine*. Ed Felix Alcan, Paris, 1930

⁸ Jean-Jacques DELUZ, *L'urbanisme et l'architecture d'Alger, aperçu critique*. Ed Mardaga, Liège, 1988

⁹ Nabila OULEBSIR, *les usages du patrimoine: monuments, musées et politiques coloniales en Algérie 1830-1930*, 2004.

effectué sous la direction de Jean-Louis Cohen, Nabila Oulebsir et Youcef Kanoun « *Alger, paysage urbain et architecture 1800-2000* » et aussi l'ouvrage collectif de Naima Chabi-Chemrouk, Nadia Djelal-Asari, Madani Safar Zeitoun, Rachid Sidi Boumedine « *Alger Lumière sur la ville* »¹⁰, traite également l'aspect urbain de la ville avec ses répercussions sur l'architecture. L'œuvre de Zohra Hakimi « *Alger, politique urbaine 1846-1955* »¹¹, aborde le volet politique et législative qui a conditionné la production architecturale durant la période de 1846 à 1955, dans laquelle est inclus notre contexte historique d'étude. Paul Guion figure dans des passages du XXe siècle associé le plus souvent au musée des beaux-arts d'Alger.

Dans un contexte de reconnaissance du patrimoine du XIXe et du XXe siècle, nous nous sommes référés aux ouvrages : « *Histoire de l'architecture en méditerranée XIXe XXe siècle* » sous la direction de Jean baptiste Minnaret¹² et « *Reconnaitre et protéger l'architecture récente en méditerranée* » sous la direction d'Alexandre Abry et Romeo Carbelli.¹³ Ces deux ouvrages soulèvent la question du patrimoine partagé entre les deux rives de la méditerranée et celle de l'architecture méditerranéenne, qui se base sur l'hybridation du local et de l'importé.

Deux ouvrages référentiels pour notre recherche sont : l'ouvrage de Baba-Ahmed Kassab Tsouria et Kassan Nasreddine¹⁴ et qui porte sur une étude promenade des villes : *Alger, Oran, Annaba*, exposant des immeubles représentatifs de chaque ville, les œuvres de Guion ainsi qu'un petit aperçu sur sa production architecturale y sont présentés. Dans le même esprit, l'ouvrage collectif de Claudine Piaton, Juliette Hueber, Boussad Aiche et Thierry Lochard. « *Alger, ville et architecture 1830-1940* »¹⁵ effectue un recensement ainsi qu'un repérage qui nous ont été bénéfiques dans notre inventaire, en effet, l'ouvrage inclut quelques réalisations de l'architecte. Il s'agit d'un récapitulatif de l'ensemble des événements qui ont traversé la ville d'Alger et qui ont bouleversé sa croissance urbaine et architecturale, l'ouvrage balaye aussi les tendances qu'a connues la ville à travers des promenades séquencées et un répertoire des architectes actifs à l'époque et Paul Guion y figure.

¹⁰ Naima CHABBI-CHEMROUK, Nadia DJELAL-ASSARI, Madani SAFAR ZEITOUN, Rachid SIDI BOUMEDINE, *Alger, Lumières sur la ville*, 2003.

¹¹ Zohra HAKIMI, *Alger, politique urbaine 1846-1958*, Bouchene, 2011.

¹² Jean-Baptiste MINNARET, *Histoire d'architecture en Méditerranée XIXe-XXe siècles*.

¹³ Alexandre ABRY et Romeo CARBELLI, *Reconnaitre et protéger l'architecture récente en méditerranée*, Maisonneuve et Larose, 2006.

¹⁴ Tsouria BABA AHMED KASSAB et Nasreddine KASSAB, *Alger-Oran-Annaba: sur les traces de la modernité 50ans d'architecture*, Tranches de villes, CIVA, 2004.

¹⁵ Claudine PIATON et al., *Alger, ville et architecture 1830-1940*, Honoré Clair et Barzakh, 2016.

La Thèse de Boussad Aiche « *Architecture des années trente à Alger : les figures de la modernité*¹⁶ », est une référence importante pour le sujet , néanmoins elle nous ait été inaccessible, les articles tirés de cette recherche sont publiés dans les livres : « *Architecture au Maghreb XIXe au XXe siècle réinvention du patrimoine* » sous la direction de Myriem BACHA, et « *Arquitecturas art déco en el mediterráneo* »¹⁷ sous la direction de Antonio Bravo Nieto, ont été des supports utiles pour la présente recherche, de par l'exposition de quelques immeubles de Guion mettant l'accent sur le langage architecturale exprimé par ce dernier durant les années 1930.

La consultation des revues et journaux locaux, disponible dans la bibliothèque en ligne Gallica¹⁸ notamment la revue chantiers nord-africains puis chantiers, la revue travaux et le journal général des travaux publics et du bâtiment, ont été d'un apport important en ce qui concerne l'enrichissement des informations concernant les œuvres de Paul Guion, ses collaborateurs et leurs datation.

Nous remarquerons que la plupart des études menées sur la ville coloniale sont essentiellement d'ordre urbain, ceux attirés à l'aspect architectural en rapport à l'immeuble reste peu nombreux. Cependant, nous pouvons citer:

« *Alger 1830-1930. Pour une lecture typologique des immeubles d'habitation* »¹⁹ par Petruccioli Attilio, Il a été d'une utilité fondamentale pour les immeubles construits durant le XIXe et le XXe siècle selon le phasage de formation de la ville et de ses tissus. Son travail met en corrélation l'évolution de la typologie des édifices en rapport avec le type de tracé dans le temps, de même qu'il situe la cour ainsi que l'escalier dans ce même ordre chronologique.

En Algérie, les recherches et travaux sont essentiellement universitaires, notamment de nombreuses thèses de magister qui montrent de plus en plus d'intérêt à l'égard de l'architecture coloniale en Algérie et l'abordent dans le cadre de monographies, d'études ou d'essais de classification typologique, contribuant à une meilleure connaissance de ce tissu. Nous en citerons « *La lecture des façades françaises du 19^e et 20^e sur la Rue Didouche*

¹⁶ Boussad AICHE, « *Architecture des années trente à Alger : les figures de la modernité* » (Doctorat, Bordeaux 3, 2010).

¹⁷ Antonio BRAVO NIETO, *Arquitecturas art déco en el mediterráneo*, Bellaterra; Bilingual edizione, 2008.

¹⁸ www.gallica.bnf.fr

¹⁹ Attilio PETRUCCIOLI, « *Alger 1830-1930. Pour une lecture typologique des immeubles d'habitation* », in « *Algérie les signes de la permanence* ». COLAROSSO.P, PETRUCCIOLI.A, CUNEO.P, CRESTI.F, OUAGUENI.Y ; Ed Centro Analisi Sociale Progetti S.r.l, Rome, 1993

Mourad », par Chabi Ghalia²⁰ et celle de Ouldali Hammoudi Rymel²¹ qui porte sur « *Les immeubles de rapport néo-mauresque à Alger, étude architecturale du quartier de l'Oriental (Debussy)* »

Quelques thèses portant sur des architectes de la période coloniale française nous ont été utiles dans l'élaboration de ce travail, celles qui ont retenu notre attention sont : intitulée « *L'apport des Guiauchains au patrimoine architectural algérois (1830-1930)* »²² par Lammali Nesrine ; « *Henri Petit, une figure emblématique de la belle époque algéroise* »²³ par Samiha Dif. Ces thèses se sont avérées être d'un apport méthodologique primordial, d'une part quant à la manière d'aborder notre thématique et structurer notre recherche mais surtout vis-à-vis de la méthode utilisée qui semblait apporter les outils nécessaires afin de répondre aux objectifs fixés.

Un autre ouvrage un peu plus ancien, « *travaux d'architecture* »²⁴ par Paul Guion, est une base d'informations techniques et graphiques sur l'architecture de Paul Guion, mais qui est indisponible dans les bibliothèques et librairies qui nous ont été accessible, aussi l'ouvrage de « *Alger, la Casbah et Paul Guion* »²⁵ dont l'un des auteurs est la fille de l'architecte, l'ouvrage est un assemblage de dessins faits par l'architecte peintre, qui a pour sujet le paysage de la vieille Médina algéroise, mettant l'accent sur l'influence de cette dernière sur Paul Guion, et évoque sa vie en lui attribuant quelques immeubles d'Alger.

La thèse de magister de Samia Bakdi qui porte sur le Musée des beaux art d'Alger²⁶ met en avant l'œuvre la plus emblématique de l'architecte adoptant une approche d'analyse muséographique, elle évoque la vie l'auteur du musée brièvement dans sa recherche sans s'étaler sur le reste de ses œuvres.

L'état de l'art présente une dominance des études urbaines et récurrences des noms d'architectes de renommée, le musée des beaux-arts conçu par Paul Guion est une œuvre référence de l'architecture algéroise du XXe siècle, cependant les autres œuvres restent peu connues et les potentialités qu'elles présentent en matière de patrimoine reste peu exploitées

²⁰ Ghalia CHABI, « Contribution à la lecture des façades du patrimoine colonial du 19^e et du 20^e siècles » : quartier Didouche Mourad à Alger, Thèse de magister en architecture, Université Mouloud Maamri de Tizi-Ouzou, Tizi-Ouzou, 2012.

²¹ Rymel OULDALI HAMMOUDI, « Les immeuble de rapport néo-mauresque à Alger, étude architecturale du quartier de l'oriental (Debussy) » (mémoire de magister, 2014).

²² Nesrine LAMMALI, « L'apport des Guiauchains au patrimoine architectural algérois », (mémoire de magister, 2016)

²³ Samiha DIF, « Henri Petit, figure emblématique de la belle époque algéroise » (magister, 2016).

²⁴ Paul GUION, *Travaux d'architecture*, Strasbourg: EDARI, 1935.

²⁵ Magali LEROY-TERQUEM et al., *Alger, la casbah et Paul Guion*, Publisud, 2005.

²⁶ Samia BAKDI, « Contribution à l'étude de l'architecture muséale: cas du musée nationale des beaux-arts d'Alger , étude architecturale et muséographique » (magister, EPAU, 2006).

par les chercheurs ce qui nous pousse à élaborer cette recherche afin d'enrichir ce volet de l'architecture algéroise de la période coloniale.

6 Structure du mémoire :

La nature de cette recherche exige la production d'un fond théorique sur la base d'une recherche documentaire. Ce dernier sera accompagné d'une phase dite "pratique" faisant principalement appel à un système d'investigation et de collecte de données in situ suivi d'une lecture analytique de ces dernières. Dès lors le mémoire sera structuré en deux grandes parties:

PREMIERE PARTIE: Fixe le cadre théorique et constitue le fondement de l'ensemble de la recherche, il s'agit du contexte spatio-temporel, de l'entre-deux-guerres, les événements historiques les plus impactant et les acteurs au centre de ces derniers. Elle sera subdivisée en deux chapitres

Le premier chapitre se consacre à relater les faits historiques qui ont influencé la production architecturale de l'entre-deux-guerres, les politiques et législations métropolitaines appliquées à l'échelle de la colonie, ainsi que les manifestations architecturales et urbanistiques qui ont marqué la période.

Le deuxième chapitre introduit Paul Guion comme un des acteurs de l'entre-deux-guerres en contextualisant sa position par rapport aux autres architectes de la période ciblée, ce chapitre relate la vie de l'architecte et son parcours et ses legs. Un essai d'inventaire des œuvres de l'architecte y figure, réalisé à partir des documents consultés.

DEUXIEME PARTIE

Cette partie se consacre à l'application de la méthodologie de recherche établie, notamment l'analyse d'une sélection d'œuvres de l'architecte en étayant les principes, les styles et les particularités de chacune des réalisations. Les œuvres y sont présentées sous forme de fiches monographiques illustrées et sont réparties sur deux zones d'étude, chacune son contexte, son cachet stylistique et sa problématique, constituant chacune un chapitre :

Le premier chapitre

Traite la première zone d'étude qui s'étend de la rue Didouche Mourad jusqu'au Telemy en passant par le boulevard Mohamed V (ex Saint Saëns) et le quartier de l'Oriental (Debussy) cette zone regroupe 12 œuvres : 4 sur la rue Didouche, 4 sur boulevard Med V,

1 sur la rue de Sidi el Ouali (ex avenue de l'oriental) et un immeuble près des facultés, et 2 œuvres au Telemly.

Le deuxième chapitre

Traite la deuxième zone d'étude qui regroupe le quartier de Belouizdad (Belcourt) et du Hamma (3 œuvres) et le quartier de l'Agha, dont le boulevard Victor Hugo (1 œuvre) ainsi que toutes les tronçons de l'ancienne route de Constantine notamment : la rue Hassiba Ben Bouali (ex Sadi Carnot) : 2 œuvres ; Boulevard Amirouche (ex Baudin) : deux œuvres, et rue Abane Ramdan : 1 œuvre. Cette zone inclue une totalité de 9 œuvres.

Conclusion générale :

La conclusion générale apportera la synthèse de toute les réponses apportées au cours de la recherche, aux questionnements posées au départ c'est-à-dire l'apport de l'architecture de Paul Guion sur le paysage algérois et l'influence de son parcours, ses collaborations, du contexte sur l'expression de ses œuvres.

Partie I :

Urbanisme et architecture

à Alger

durant l'entre-deux-guerres

Chapitre I :

Stratégies urbaines et évènementiels à

Alger durant l'entre deux guerre :

1919-1939

Introduction :

La 1^{ère} guerre mondiale s'achève, l'Algérie comme toutes les colonies françaises ayant participées à la guerre, fait face à une crise économique, dont elle s'en remettra à partir de la seconde moitié des années 1920, la demande des permis de construire enregistre une hausse²⁷, résultante de la croissance démographique et la libération du foncier de la servitude militaire, la productivité constructive de la ville s'améliore ce qui va engendrer deux actions urbaines simultanées : d'un côté, un renouvellement urbain des parties présentant une dégradation et des dysfonctionnement, et d'une autre une croissance urbaine matérialisée par la création de nombreux lotissements durant la période 1922-1929, citons le quartier de l'oriental située entre la rue Michelet (Didouche Mourad) et le boulevard Saint Saens(Mohamed V) et celui du Duc Des Cars en bordure du boulevard Laferrière (Khmisti-Mohamed), la création de la rue Sadi Carnot(Hassiba) l'extension vers El Hamma, et le projet du champs de manœuvre : la place du général Serrail (1^{er} Mai), la rue Charles-Lutaud (boulevard Aissat-Idir), le Foyer civique (maison du peuple) et le début de la construction des HBM²⁸.

Cette période a été également marquée par une série d'évènements qui ont poussé l'Algérie à prendre une nouvelle direction sur tous les plans, et sur le plan architectural et urbain en particulier notamment : la fête du centenaire ; l'élection du gouverneur Charles Brunel ; les nouvelles stratégies urbaines ainsi que l'émergence de mouvements idéologiques. Une période riche en rebondissement et en production architecturale.

²⁷ PIATON et al., *Alger, ville et architecture 1830-1940*. p25

²⁸ Ibid.

1 Les grandes opérations urbaines de l'entre-deux-guerres :

1.1 Législation urbaine :

La loi du vicomte Cornudet du 14 Mars 1919²⁹ en France, impose aux villes ayant plus de 10 000 habitants un plan d'aménagement et d'embellissement et d'extension, l'étendu de cette loi touche l'Algérie suite au décret du 5 Janvier 1922³⁰. La loi du 19 juillet 1924³¹ viendra ensuite compléter la loi du 14 Mars 1919 qui sera appliquée en Algérie suite au décret du 25 octobre 1925³², complété par le décret du 31 Juillet 1929³³. Ces derniers ont été prescrits pour l'Algérie en particulier, le premier spécifie les villes concernées par le plan d'aménagement et d'embellissement et le second contient les servitudes liées à l'esthétique.

La deuxième loi conditionnant les opérations d'urbanisme est la loi du 14 Mai 1932³⁴ adoptée en métropole, autorisant l'établissement d'un plan d'aménagement pour la région parisienne, renforcée par les deux décrets/lois du 2 juillet 1935³⁵, et généralisée sur l'ensemble du territoire national par le décret-loi du 25 juillet 1935³⁶, qui institue les plans régionaux d'urbanisme.

1.2 Le PAEE de -René Danger- :

Solutionner les dysfonctionnements de la ville d'Alger posés principalement par la circulation et l'hygiène était le premier souci de Charles Brunel dès son élection à la tête de la municipalité en 1929³⁷. L'insuffisance du règlement de voirie établi en 1908³⁸ et l'arrivée de la loi Cornudet en Algérie nécessitait un plan d'aménagement d'embellissement et d'extension (PAEE), une action globale qui va prendre en charge les défaillances de la ville d'Alger. Le PAEE est attribué à René Danger, urbaniste compétant de la scène française³⁹.

Les recherches de René Lespès⁴⁰ ont servi de support à René Danger pour l'analyse urbaine. L'enquête menée sur terrain lui a permis aussi de relever les principaux enjeux qui vont influencer sur le futur plan notamment : la topographie, l'histoire sociale et économique, ainsi

²⁹ Caudine PIATON et al., *Alger, ville et architecture 1830-1940*, 2016, p.26. Zohra HAKIMI, *Alger, politique urbaine 1846-1958*, p.63-64. ; Zohra HAKIMI « René Danger, Henri Prost, les débats de la planification urbaine à Alger » dans Jean-Louis COHEN, Nabila OULEBSIR, et Youcef KANOUN, *Alger: paysage urbain et architecture 1800-2000*, de l'imprimeur, 2003, p.140-141

³⁰ Ibid. ; Ibid. ; Ibid.

³¹ Ibid. ; Ibid. ; Ibid.

³² Ibid. ; Ibid. ; Ibid.

³³ Ibid. ; Ibid. ; Ibid.

³⁴ Ibid. ; Ibid. ; Ibid.

³⁵ Ibid. ; Ibid. ; Ibid.

³⁶ Ibid. ; Ibid., ; Ibid.

³⁷ Ibid. ; Ibid. ; Ibid., p.143.

³⁸ Ibid. ; Ibid. ; Ibid.

³⁹ Ibid. ; Ibid., p.72-73.

⁴⁰ Ibid. ; Ibid. ; Ibid., p.145

que les formes urbaines existantes. En alliant desserrement hygiéniste et urbanisme régulateur, le plan propose des élargissements de voies et de nouveaux alignements. Structuré par à un « zoning fonctionnel et résidentiel »⁴¹, cinq zones en résultent (Fig.I.1), chaque zone regroupe plusieurs quartiers et chacune est soumise à une réglementation⁴²:

-La zone A, zone commerciale incluse entre El Hamma et Bab El Oued : la largeur des rues est de 12m⁴³.

- La zone B : zone à caractère résidentiel située dans la partie haute de la ville : la hauteur des maisons est limitée à 15,20m et la largeur des rues à 12m⁴⁴

-La zone C : zone des habitations de plaisance de Mustapha supérieur : la hauteur maximale est fixée à 11,55m⁴⁵ et les maisons ont droit à un seul mur mitoyen

-La zone D : zone industrielle, c'est la partie comprise entre Bab El Oued et Hussein Dey : constructions insalubres soumises à la loi du 19 décembre 1917⁴⁶ propre aux établissements dangereux qui doivent être éloignés de toute habitation.

Le renforcement de la perméabilité et l'accessibilité de la ville (le réseau viaire et la circulation) ainsi que des liens entre les différents pôles qui la constituent, était aussi un des enjeux moteurs⁴⁷ du PAEE. Des propositions d'élargissement, de tracées de nouvelles rues, et l'ouverture de nouveaux axes sont alors mises en avant par Danger. La ville était aussi pensée comme étant un lieu public⁴⁸, un espace de vie destiné à la population européenne, en effet, plusieurs espaces ont été réservés pour les jardins, les belvédères et les espaces verts.

Le PAEE de Danger visait donc à faire d'Alger ; capitale de l'Afrique française ; une ville adéquate au mode de vie occidental à travers l'amélioration de l'existant, une meilleure organisation des futures projections et en structurant le tout par un ensemble de règles. Cependant il présentait des lacunes en ce qui concerne les futures extensions de l'agglomération d'Alger et les liens entretenues avec les communes avoisinantes. Il est approuvé et rendu d'utilité publique le 17 Aout 1931⁴⁹ par arrêté du gouverneur général de

⁴¹ Zohra HAKIMI, op.cit., 2011, p.77. ; Samia HAKIMI « l'urbanisme de la ville d'Alger entre les deux guerres de l'aménagement à l'extension » dans Naima CHABBI-CHEMROUK, Nadia DJELAL-ASSARI, Madani SAFAR ZEITOUN Madani, Rachid SIDI BOUMEDINE, *Alger, Lumière sur la ville.*, 2004.

⁴² Ibid., p.78-79. ; Saïd ALMI., *Urbanisme et colonisation: présence française en Algérie.*, 2002, p.84.

⁴³ Ibid.; Ibid., p.85.

⁴⁴ Ibid.; Ibid., p.86.

⁴⁵ Zohra HAKIMI, op.cit., p.78-79.

⁴⁶ Saïd ALMI., op.cit., p.86

⁴⁷ Zohra HAKIMI, op.cit., p.77.

⁴⁸ Samia HAKIMI., op.cit.

⁴⁹ Claudine PIATON et al., op.cit., p.28., Zohra HAKIMI., op.cit.,2011, p.86-85., Zohra HAKIMI, op.cit.,2003, p.149.

l'Algérie, il subit par la suite plusieurs modifications, ajustements et rectifications qui lui ont fait perdre son fond initial, parmi ces rectificatifs (Fig.I.2) citons :

- 1^{er} rectificatif⁵⁰, qui porte sur les nouvelles servitudes de verdure et les alignements nouveaux ou élargis, approuvé par le conseil municipal le 8 janvier 1932⁵¹.
- 2^{ème} rectificatif⁵², qui marque le rajout de la zone E : la casbah, en lui attribuant une réglementation spéciale qui conditionne les éventuelles modifications ou restaurations apportées par les résidents du quartier historique. Une partie de la Casbah est par conséquent qualifiée de « quartier musée ». Le 2^{ème} rectificatif touche aussi le port en intégrant son extension dans l'aménagement de la ville, le conseil municipal l'adopte le 27 avril 1934⁵³, et il est rendu d'utilité publique le 26 octobre 1937⁵⁴ par arrêté du gouverneur général de l'Algérie.

Les ambitions du PAEE reste applicable à une échelle réduite, celle de la commune⁵⁵, il ne répond pas aux futures exigences et visions des urbanistes pour l'agglomération d'Alger. Sa mise en œuvre est retardée par les révisions et s'est vu s'inscrire dans une perspective plus large celle du plan régional d'Alger.

⁵⁰ Zohra HAKIMI, op.cit., p.100.

⁵¹ Id., « René Danger, Henri Prost, les débats de la planification urbaine à Alger » dans COHEN, OULEBSIR, et KANOUN, *Alger: paysage urbain et architecture 1800-2000*.

⁵² Zohra HAKIMI, op.cit.,2011, p.100.

⁵³ Ibid.

⁵⁴ Samia HAKIMI « l'urbanisme de la ville d'Alger entre les deux guerres de l'aménagement à l'extension » dans Naima CHABBI-CHEMROUK, Nadia DJELAL-ASSARI, Madani SAFAR ZEITOUN Madani, Rachid SIDI BOUMEDINE, *Alger, Lumière sur la ville*, 2004.

⁵⁵ Claudine PIATON et al, op.cit., p.27-28., Zohra HAKIMI, op.cit., 2011.

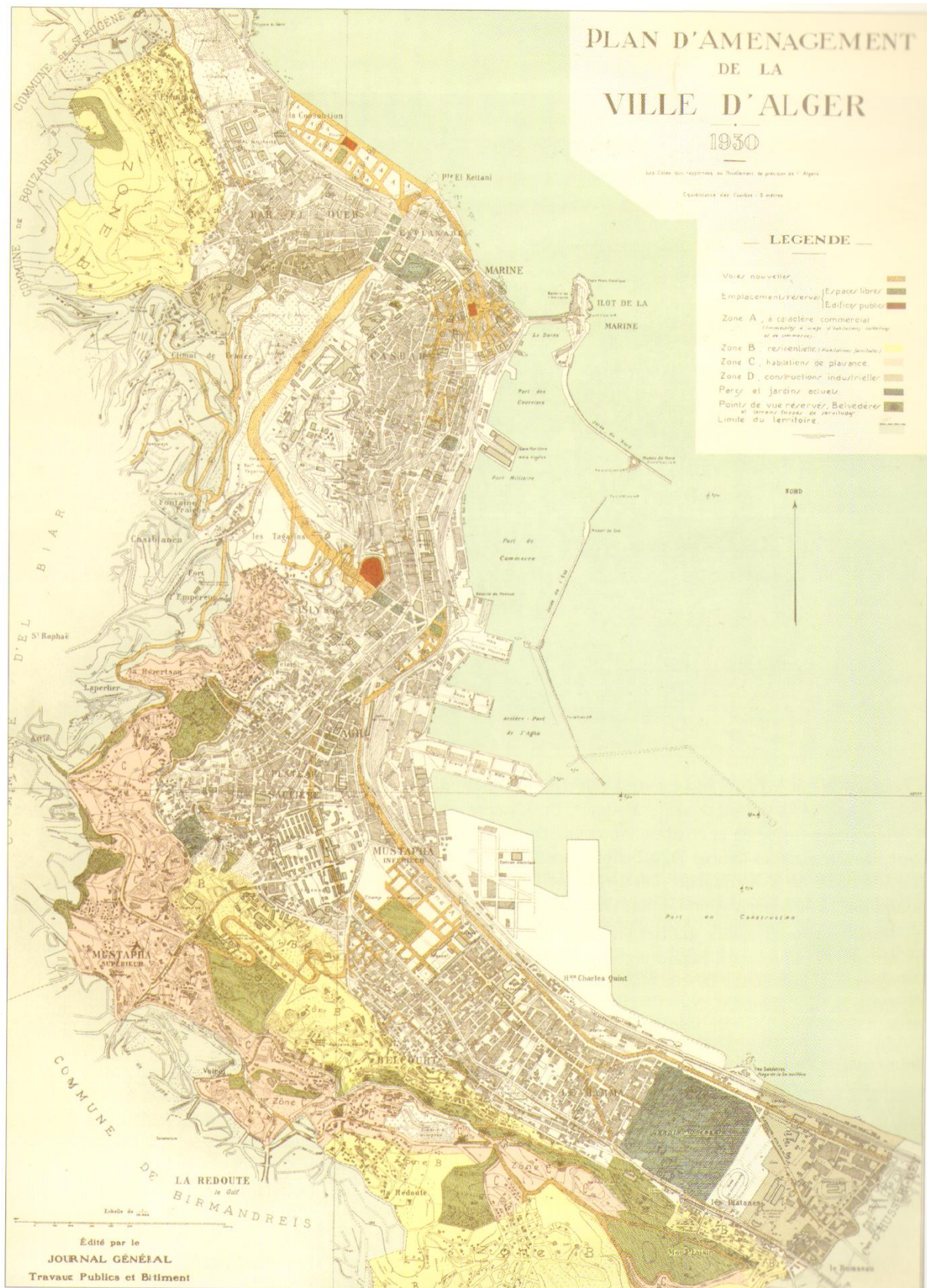


Fig.I.3: Le plan D'aménagement d'Alger 1930

Source : Archive de la wilaya d'Alger in Zohra HAKIMI, 2011, p. 102

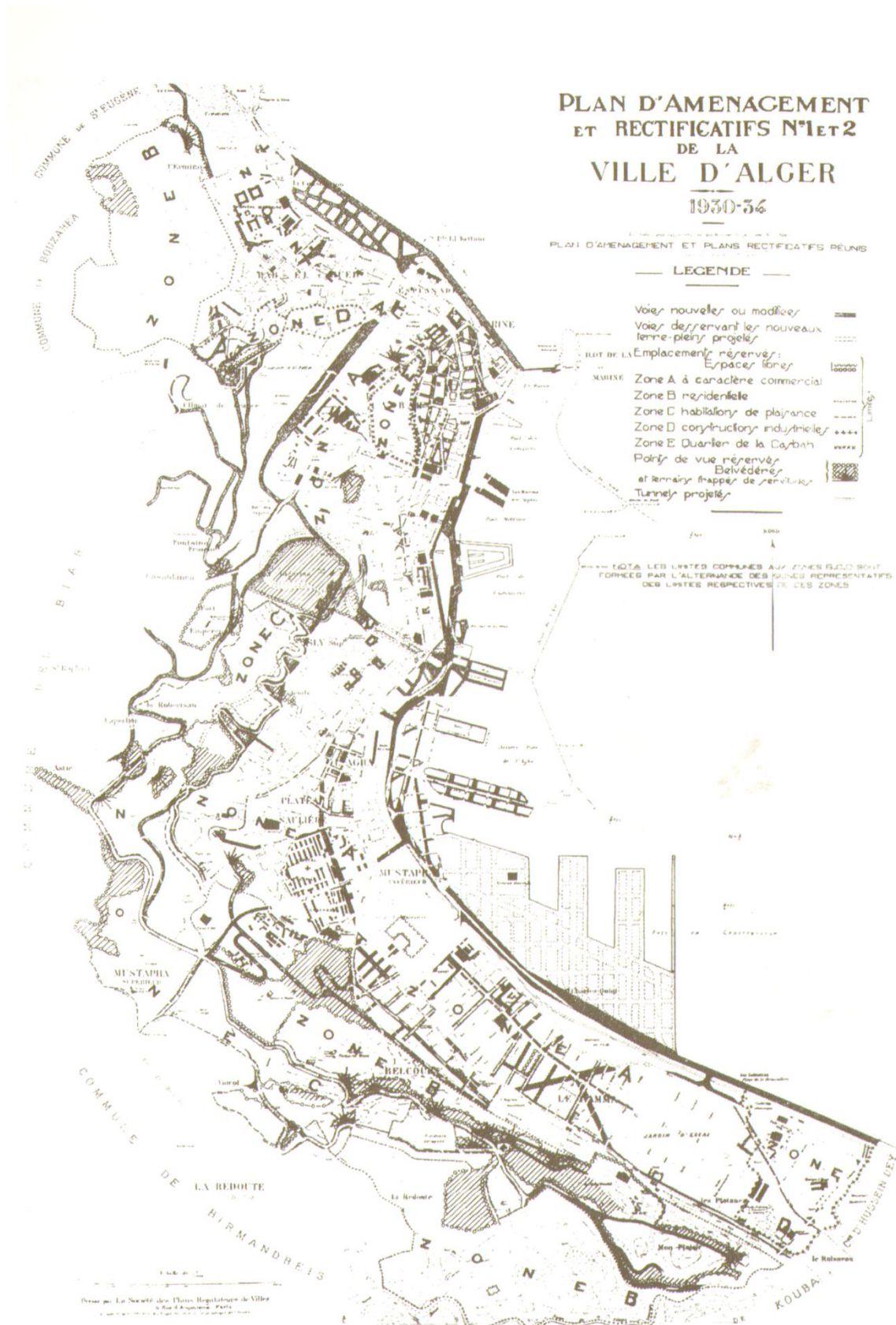


Fig.I.4: Le plan d'aménagement de la ville d'Alger avec rectificatif 1 et 2 : 1930-1934

Source : Archive de la wilaya d'Alger in Zohra HAKIMI, 2011, p. 102

1.3 Le plan d'aménagement de la ville d'Alger -Maurice Rotival- 1931:

Le projet d'aménagement établi par Rotival met en place une stratégie de zoning par activité, en prévoyant la direction d'extension de chaque zone. Les principaux objectifs⁵⁶ du projet sont :

- La revalorisation du quartier de la marine qui commençait à perdre sa valeur face à l'insalubrité des quartiers qui le côtoient notamment le quartier de Bab-Azoun, le quartier du marché de Chartre, le quartier de la Lyre et du Randon.
- L'optimisation de la surface du sol utilisée, par la construction en hauteur

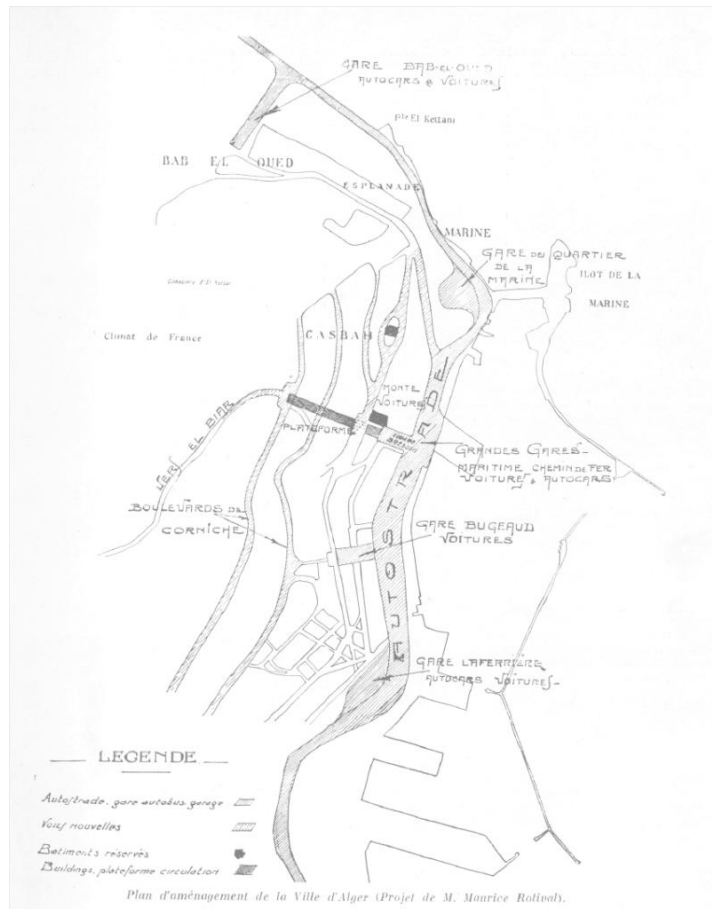


Fig.I.3 : Plan d'aménagement de Maurice Rotival

Source : Chantiers, janvier 1931.

- Renforcer le réseau de transport et de circulation par un urbanisme souterrain matérialisé par la projection d'une autostrade (Fig.I.3) reliant le quartier de la Marine à Maison Carrée (El Harrach), et une superposition de gares (maritime, métro, ferroviaire, autocars) sous le square Bresson (Port Saïd) faisant de ce dernier une station multimodale (Fig.I.5).

La classification des zones est faite sur la base des données du site : topographie, le port, l'activité dominante... Résultant les zones suivantes⁵⁷ (Fig.I.4): d'abord le quartier d'affaire, marqué par 3 ou 4 tours et pouvant atteindre le nombre de 10, de 100 à 150m⁵⁸ de hauteur, insérées dans un milieu verdoyant de jardin et d'espace libre (représentant 8/10 de la surface du quartier). Ensuite on retrouve le nouveau quartier « indigène » projeté à l'emplacement de la Casbah jusqu'à El-Kettar, Rotival propose de démolir les habitations dégradées de la vieille Médina en gardant uniquement les demeures présentant

⁵⁶ Maurice ROTIVAL, « Vaut-on faire d'Alger une capitale? », Chantiers, Janvier 1931, p.27-37.

⁵⁷ Ibid.

⁵⁸ Ibid.

un intérêt historique ou artistique⁵⁹. Le quartier commercial englobe le quartier d'Isly (Larbi Ben M'hidi) et Michelet (Didouche Mourad), tandis que le quartier industriel est projeté au champs de manœuvre, au-dessus duquel on retrouve les habitations à bon marché. Les habitations luxueuses (villa, résidence) sont programmées pour Mustapha supérieur à Hydra et au sud-ouest de la route d'El Biar, tandis que les habitations moyennes sont placées au quartier de Bab-El-Oued vers Saint-Eugène. L'extension des quartiers cités précédemment est dirigée vers les hauteurs d'Alger à l'exception du quartier industrielle qui est lié au port. Maurice Rotival présente à travers ce projet des solutions radicales, des ambitions modernes, ainsi que des soucis d'hygiène d'extension planifiée et d'exploitation de nouveaux terrains. Le projet n'a pas été réalisé mais son auteur rejoint Henri Prost dans l'élaboration d'un plan globale pour la région d'Alger.

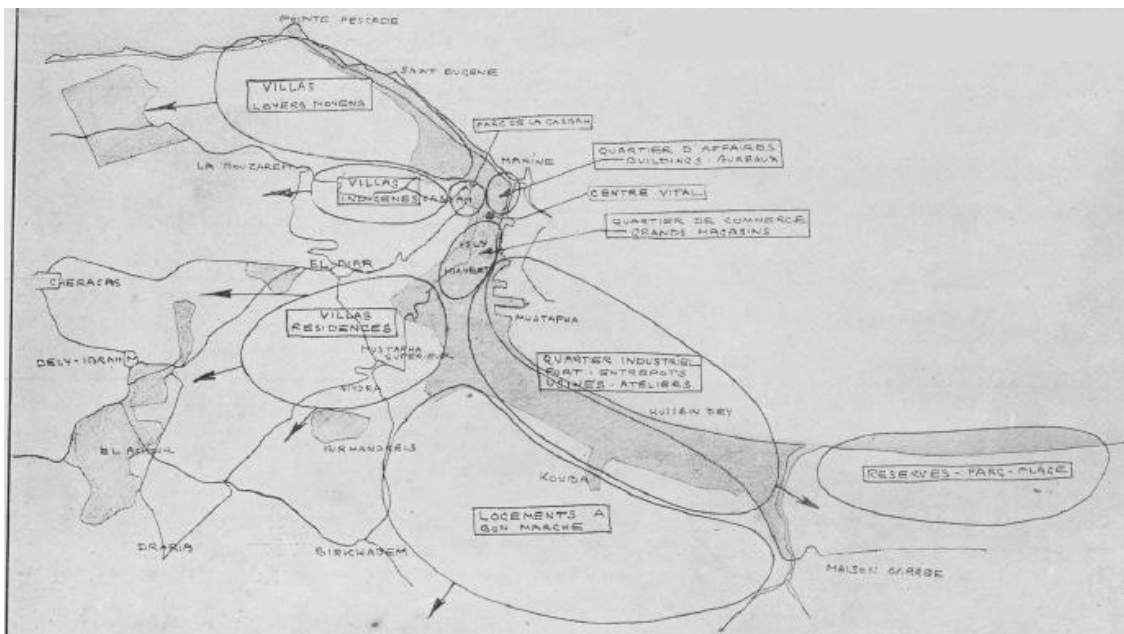


Fig.I.4 : le zoning du plan de Maurice Rotival

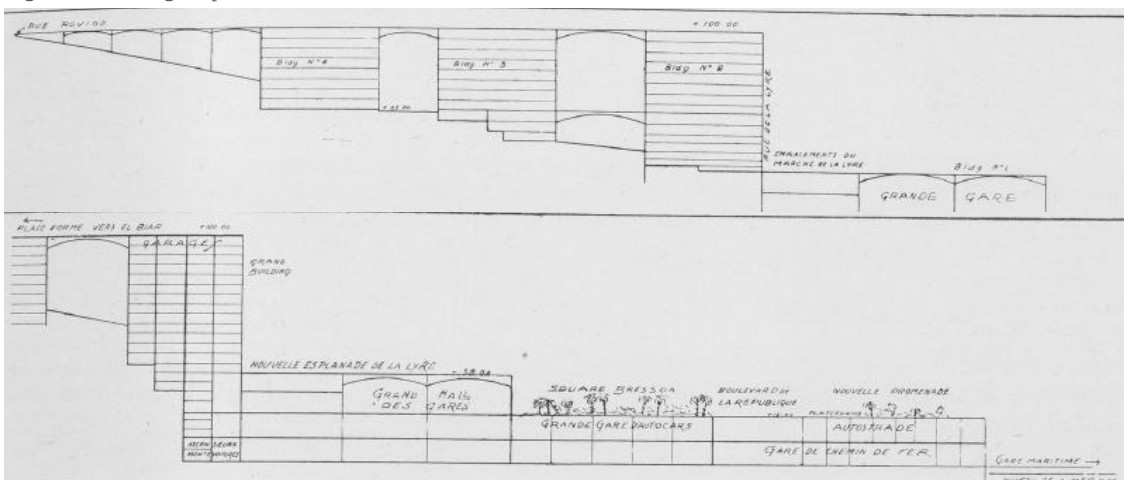


Fig.I.5 : L'aménagement souterrain de la place Bresson (Projet de Maurice Rotival)

Source : Chantiers, janvier 1931, p27-37

1.4 Le plan d'aménagement de la région d'Alger (PAR)–Henri Prost-:

Le décret du 6 novembre 1937⁶⁰ annonce la constitution de la région d'Alger qui regroupe 18 communes, mais l'idée d'un PAR d'Alger est établie avant même l'institution de la loi du 25 juillet 1935⁶¹ propre aux plans régionaux d'urbanisme.

En 1935⁶², l'agglomération d'Alger, qui s'étend sur 12 Km de rivage et une profondeur n'atteignant pas les 500 m à cause de sa topographie, compte 350.000 habitants⁶³, ce qui a engendré un afflux de construction, générant des problèmes de circulation d'hygiène et d'esthétique.

Henri Prost urbaniste chargé du plan régional de Paris⁶⁴; entame l'étude d'un plan d'aménagement de la région d'Alger; en collaboration avec l'ingénieur-urbaniste Maurice Rotival⁶⁵; suite à la commande lancée par la municipalité, simultanément que celle du PAEE de Danger en 1930. Ce dernier, sera par la suite une partie intégrante du PAR, on passe alors de l'échelle de la municipalité-agglomération à l'échelle de la région, les deux échelles se complètent, se conditionnent et interagissent.

Suite à une enquête détaillée et approfondie menée par Prost et Rotival, un programme est dégagé pour la région d'Alger dont les principaux objectifs⁶⁶ sont :

- La gestion de l'extension de l'agglomération d'Alger tout en ordonnant la construction et en assurant l'amélioration du cadre de vie des différentes communes qui constituent la région d'Alger, et la coordination entre ces dernières, afin de s'accommoder aux nouvelles exigences démographiques, hygiéniques, institutionnelles et mode de vie.
- Une meilleure structuration du réseau routier en facilitant l'accès aux sites accidentés et aux coteaux supérieurs, ainsi que de créer une circulation plus fluide afin de mieux desservir le centre, sa périphérie et les communes limitrophes.
- Projection de voies souterraines menant des communes satellites au centre sans l'emprunt des voies existantes, vu que l'élargissement de ces dernières est impossible et afin d'éviter une expropriation importante.
- Conservation des monuments du passé, en leur régularisant, et la préservation des sites et vues panoramiques et des espaces ouverts, libres.

⁶⁰ Zohra HAKIMI, op.cit., 2011, p.106; Henri PROST « Le plan régional d'Alger », Chantiers, mai 1936, p.269-270. .

⁶¹ Ibid., Ibid.

⁶² Henri PROST., op.cit.

⁶³ Ibid.

⁶⁴ Zohra HAKIMI, op.cit., p.104-106.; Henri PROST., op.cit.

⁶⁵ Ibid., Ibid.

⁶⁶ Ibid., Ibid.

- Régler les problèmes d'hygiène, notamment l'insalubrité que présente les ilots du quartier de la marines, premières constructions de la ville coloniale, sans faire recours à la table rase.
- Equilibrer la répartition de la population sur les différentes communes de la région d'Alger, ainsi que la création de nouvelles cités pour les travailleurs algériens musulmans.
- Réaménagement du port et de ses abords en mettant en avant le projet d'une nouvelle gare maritime.

Ces points directeurs du PAR d'Alger de Prost ont engendré un plan de zoning régional, cinq zones en résultent⁶⁷ : zone rurale englobant les terrains agricoles, les espaces verts naturels, zone dite « agglomérée » regroupant commerce et centres urbains ; zone résidentielle comportant deux parties : européenne et musulmane, les deux séparées par des écrans de verdure ; zone industrielle. Prost avait clairement déclaré que ce plan est évolutif dans le temps et ouvert aux modifications selon le contexte d'intervention et en accord avec les spécificités locales et historiques.

L'urbanisme d'Alger devient un centre de débats, de propositions, l'image de la ville se confectionne petit à petit sur de nouvelles bases qui vont ouvrir le champ vers la planification territoriale dans les années qui vont suivre.

2 Evènementiels et manifestations architecturales de l'entre-deux-guerres

2.1 La célébration du centenaire de la colonisation :

La célébration du centenaire de la conquête de l'Algérie est l'un des éléments phares de l'embellie architecturale de la ville d'Alger. Coïncidant avec la fin de la 1^{ère} guerre mondiale, le centenaire marque un tournant de l'histoire de la France et par conséquent celle de l'Algérie. Les festivités ont été un moment de manifestations culturelles, de congrès, de défilés et d'expositions, concentrées principalement à Alger. Les préparatifs de l'évènement qui ont commencé au milieu des années 1920, visaient à fêter le succès de la conquête ainsi qu'à illustrer le lien culturel entre les deux rives de la méditerranée : La France, et l'Algérie-française.

Des contributions financières ont été attribuées au gouvernement algérien par la France en plus de son budget indépendant afin de réussir la cérémonie de commémoration. Aussi la

⁶⁷ Saïd ALMI, op.cit.

visite présidentielle de Gaston Doumergue durant la période entre le 4 et le 12 Mai 1930⁶⁸ a encouragé l'inauguration d'édifices notamment le musée des beaux art d'Alger conçu par l'architecte Paul Guion.

La production littéraire, connaît dans la même période une effervescence. Parmi les publications les plus importantes : le livre de René Lespes, *Alger, étude de géographie et d'histoire urbaine*, et les revues : *Chantiers nord-africains*, *travaux publics*, *Alger revue municipale...*etc⁶⁹ qui vont promouvoir une nouvelle manière d'appréhender l'espace urbain et les conceptions architecturales et vont servir de base pour les futures réalisations.

Le centenaire a également tracé de nouvelles orientations pour l'architecture algérienne, accentuées par la vague du modernisme qui s'installe comme un nouveau style qui commence à affirmer sa présence, et soutenues par le congrès des architectes français organisé en février à Alger et le congrès national et international de l'habitation tenu à Oran en Mai, ouvrant le champ à une architecture méditerranéenne fraîche et moderne d'un côté, et porteuse d'histoire commune et de références locales d'un autre.

2.2 L'exposition coloniale internationale 1931 :

La ville de Vincennes⁷⁰ sera prête à accueillir l'exposition coloniale internationale, un an après la célébration du centenaire de l'Algérie, ou toutes les richesses et les potentialités les plus séduisantes et les plus prospères du pays seront exposées⁷¹ : artisanat indigène, agriculture, beautés touristiques, ouvrages...

Pour cette occasion, Charles Montaland -architecte D.P.L.G- est chargé de la conception du palais de l'Algérie (Fig.I.[6,7,8]) en collaboration avec les frères Perret⁷². Le palais sera projeté sur l'emplacement réservé à l'Afrique du nord réuni autour d'une place avec celui de la Tunisie et du Maroc.

⁶⁸ Nabila OULEBSIR, *les usages du patrimoine: monuments, musées et politiques coloniales en Algérie 1830-1930*.

⁶⁹ Jean-Baptiste MINNARET, *Histoire d'architecture en Méditerranée XIXe-XXe siècles*.

⁷⁰ « L'Afrique du nord à l'exposition coloniale internationale 1931 », *Chantiers*, octobre 1930, p.927-928.

⁷¹ Ibid.

⁷² « Le palais de l'Algérie à l'exposition coloniale internationale », *Chantiers*, mai 1930, p.431-432.

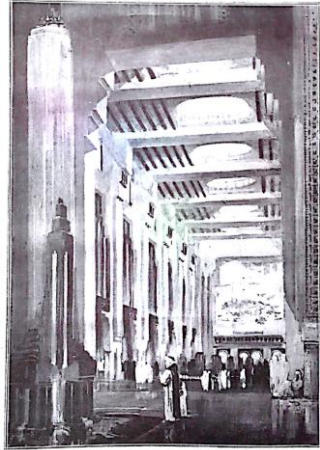


Fig.I.7 : salle de l'agriculture

2.3 Le congrès international de l'urbanisme aux colonies de 1931 :

Les colonies sont des champs d'expérimentation, d'application de nouvelles méthodes au service de la métropole. Le Congrès international de l'urbanisme aux colonies qui se tient du 10 au 15 octobre 1931⁷³ à Paris sous la présidence⁷⁴ du Maréchal Lyautey et de Henri Prost, est l'un des manifestations qui expose ce rapport colonie-métropole. Son objectif⁷⁵ consiste à établir des bases d'étude d'ensemble à partir des leçons tirées de plusieurs réalisations, projets, et théories groupés. Les questions⁷⁶ abordées sont celles d'hygiène, d'esthétique, d'ensemble, d'architecture et de travaux publics, et d'adaptation du modèle européen aux conditions de la colonie, et comment la législation métropolitaine doit être « transposer » en colonie et non pas « transporter ». En plus des colonies, Toutes les nations de latitude intertropicale⁷⁷ sont invitées au congrès. Les travaux présentés sont publiés en 2 volumes, illustrés et munis de plans, et documents graphiques.

2.4 L'Association des « Amis d'Alger » et les prémices de l'Alger moderne :

Fondée le 20 juin 1929⁷⁸, « l'association des amis d'Alger » est un groupe professionnel présidé par le bâtonnier Rodolphe Rey⁷⁹, sa mission consiste à soulever les questions relatives à l'urbanisme d'Alger, et de chercher des éventuelles solutions dans les diverses idées révolutionnaires du siècle. L'objectif⁸⁰ de ce groupe est de stimuler l'effervescence productive, et de mettre en lumière les changements susceptibles d'affecter la ville en les exposant au public, afin de mettre ce dernier au courant et de susciter l'intérêt général. L'association organise plusieurs conférences à partir de 1930⁸¹, et invite le Corbusier à visiter Alger en 1931. Le groupe représente l'un des importants organisateurs de manifestations architecturale et urbanistique, publicitaire à but vulgarisateur, tels que l'exposition de l'architecture et de l'urbanisme de 1933, l'exposition de la cité moderne de 1936.

2.4.1 Alger vue par le Corbusier :

Le Corbusier, prophète de l'architecture moderne, s'est battu durant le XXe siècle pour endoctriner le monde par sa vision révolutionnaire moderne et controversée. Déterminé à laisser son empreinte un peu partout dans le monde, il inclut l'Algérie dans ses majors

⁷³ Zohra HAKIMI, *Alger, politique urbaine 1846-1955*, p.98.

⁷⁴ Ibid., p.98.

⁷⁵ Ibid., p.96.

⁷⁶ Ibid., p.98-99.

⁷⁷ Ibid., p.98.

⁷⁸ Ibid., p.97.

⁷⁹ Ibid., p.97-98; Jean COTEREAU, « L'exposition d'urbanisme et d'architecture moderne : Hommage aux organisateurs », *Journal général des travaux publics et du bâtiment* 17/02/1933.

⁸⁰ Ibid.; Ibid.

⁸¹ Ibid.

investissements durant la période de l'entre-deux-guerres, songeant à en faire une capitale de l'Afrique française moderne et méditerranéenne. Invité par l'association des amis d'Alger, il débarqua sur Alger en Mars 1931, au moment où l'urbanisme d'Alger est en train de prendre une nouvelle direction, plus cadrée et mieux réfléchie. Fasciné par les potentialités de la ville entre mer vert et histoire, il refuse un urbanisme « d'embellissement et de jardinage » vers lequel elle convergeaient, le Corbusier se lance alors dans une direction futuriste plus ou moins choquante frôlant l'utopie, matérialisée par sa proposition du plan Obus présenté à l'exposition d'architecture de 1933, un urbanisme tridimensionnel qui va à l'encontre de toute norme de l'époque.

Le plan Obus A (1931-1933) ⁸² : la 1^{ère} proposition (Fig.I.9) la plus radicale et la plus imposante, la ville d'Alger est imaginée par le Corbusier comme suit :

- Une cité d'affaire sous forme d'un gratte-ciel munie d'un ascenseur pour voitures, qui s'installe sur le front de mer du quartier de la marine destinée à la démolition (Fig.I.[11,12]).
- Une cité de résidence projetée sur les terrains situés dans sur les hauteurs d'Alger au-dessus de la Casbah (Fig.I.10), cette cité sera liée à la cité des affaires par un viaduc conçu pour régler les problème d'accessibilité vers cette partie d'Alger.
- Un immeuble curviligne de 10km et de 14 niveaux⁸³(Fig.I.13), reliant les deux banlieues d'Alger : St Eugène-Hussein Dey, dont le dernier étage est un garage commun pour les habitants et la toiture est une autoroute autostrade. L'immeuble « à casier » abrite des logis pour 180 000 habitants conçues au grès des occupants⁸⁴. Une ville qui se développe en hauteur construite sur une autre existante, qui survole la Casbah sans lui porter atteinte, sacrifiant une partie du tissu colonial dont la présence- selon le Corbusier-bloque l'admirable vue vers la mer.

⁸² Alex GERBER « Le Corbusier cherchant à faire d'Alger une capitale du 20^e siècle (1931-1942) :transgression par Gerald Hanning (1956-1959)et inspiration par oscar Niemeyer (1968-1970) » in Naima CHABBI-CHEMROUK et al, *Alger, Lumière sur la ville*, 2004 .

⁸³ www.fondationlecorbusier.com, consulté le 30 janvier 2018 à 14:00h.

⁸⁴ Alex GERBER, op.cit.

Le plan Obus B : Le Corbusier supprime dans cette proposition l'immeuble-autoroute parallèle à la baie, il maintient le gratte-ciel du quartier de la marine qui abritera désormais plusieurs fonctions, et le viaduc menant à la nouvelle zone d'habitation sur les hauteurs d'Alger.

Le plan Obus C,D,et E : Ces plans ne sont que des remaniements de la typologie gratte-ciel , tour multifonctionnelle de forme simplifiée dans le plan C et de forme Y dans le D et le E.



Fig.I.9 : Plan Obus A

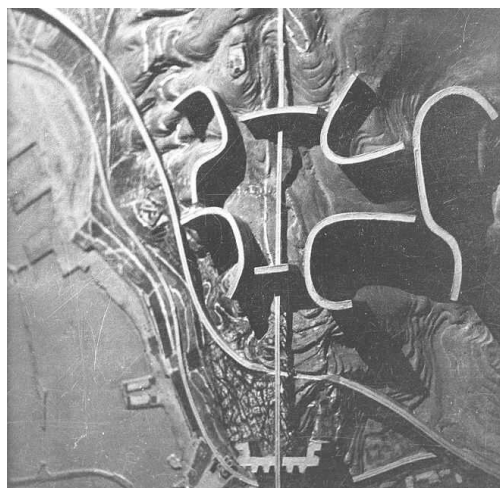


Fig.I.10 : Plan Obus A vue de dessus



Fig.I.11 : Plan Obus A : perspective aérienne depuis la baie



Fig.I.12 : Plan Obus A : perspective aérienne

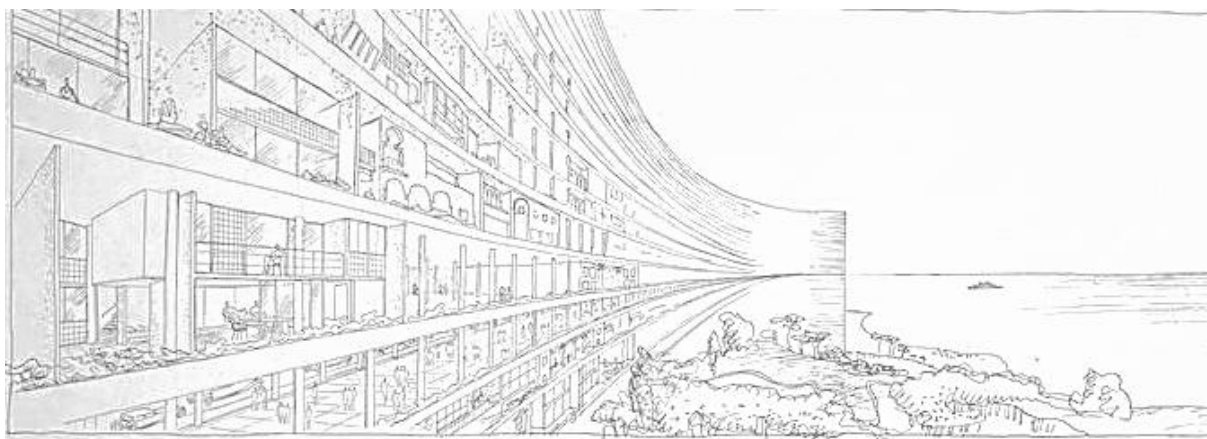


Fig.I.13 : Plan Obus A : perspective sur la façade de l'immeuble-autoroute

Aucun des projets de le Corbusier n'a vu le jour en Algérie, néanmoins, ces idées ont beaucoup influencé les architectes qui ont exercé sur la scène d'Alger dans les années qui suivent notamment Louis Miquel dans son œuvre l'aéro-habitat (1954-1955)⁸⁵.

⁸⁵ Jean-Baptiste MINNARET, op.cit.

2.4.2 L'exposition d'urbanisme et d'architecture moderne d'Alger de 1933 :

Le 17 février 1933⁸⁶, l'exposition d'architecture et d'urbanisme de 1933, est prête à accueillir le public. La réussite de cette exposition était le concours de plusieurs corps influant dans le milieu algérois, en premier lieu, l'Association des « Amis d'Alger » citée précédemment. En second lieu, le groupe algérien « la Société des architectes modernes » dont les principaux acteurs sont les architectes⁸⁷ : Marcel Lathuillière -vice-président du comité de l'organisation- ainsi que Seiller -Commissaire à l'Architecture- , Léon Claro et Xavier Salvador. Ces derniers ont joué un rôle important dans l'animation des débats autour de l'architecture moderne ainsi que dans la propagande de cette dernière, grâce aux conférences, aux articles de presses et les promenades-causeries qu'ils ont effectués. En troisième lieu on retrouve « l'association syndicale des architectes diplômés par le gouvernement et des architectes admis » présidée par Pierre Marie⁸⁸, Vice-président du comité de l'exposition.

L'exposition se fait dans un esprit participatif avec la collaboration du public à qui l'accès était gratuit, il fera aussi part de son opinion vis-à-vis des perspectives futures de la ville d'Alger. Le public est initié à l'architecture moderne ainsi que les apports de cette dernière aux nouvelles exigences de la vie, notamment, l'amélioration des conditions hygiéniques, de confort et de bien-être pour les usagers⁸⁹. Deux tiers de l'exposition ont été consacrés aux architectes majoritairement Nord-Africain⁹⁰, qui exposeront des œuvres adaptées au climat développant le thème de l'habitat et exprimant une esthétique moderne dépourvue de pastiche⁹¹. Dans la section urbanisme (Fig.I.[14,15,16]) nous retrouvons la proposition de le Corbusier pour la ville d'Alger, parmi d'autres architectes et urbanistes exposant leurs idées d'urbanisme à l'échelle de la colonie et d'autres à l'échelle internationale.

⁸⁶ Zohra HAKIMI, op.cit., p.98; Marcel Lathuillière, « L'exposition d'urbanisme et d'architecture moderne d'Alger », *journal général des travaux publics et du bâtiment*, 14/02/1933.

⁸⁷ Ibid.; Jean COTEREAU, op.cit.

⁸⁸ Zohra HAKIMI, op.cit., p.98; Marcel Lathuillière, op.cit.

⁸⁹ Jean COTEREAU, op.cit.

⁹⁰ Zohra HAKIMI, op.cit., p.98; Marcel Lathuillière, op.cit.

⁹¹ Ibid.;Ibid.



Fig.I.14 : Listes des exposants section urbanisme



Fig.I.15 : Listes des exposants section architecture (suite)



Fig.I.16 : Listes des exposants section architecture

Source : Journal général des travaux publics et du bâtiment 17/02/1933

2.4.3 L'exposition de « la cité moderne » de 1936 à Alger :

Cette exposition ouvre ses portes au public le 28 Mars 1933⁹², au Foyer civique d'Alger. Organisée par le même comité de l'exposition précédente⁹³, présidée par le Bâtonnier Rodolphe Rey, l'exposition regroupe quatre sections : urbanisme (Fig.I.[17,18]), architecture, décoration et construction. Cette exposition est d'une ampleur plus importante que celle de 1933, elle eut plus d'écho chez le public, qui atteint le nombre de 100.000 visiteurs⁹⁴. Plusieurs conférences et communications se produisent en parallèle, incluant la participation des noms de la scène métropolitaine⁹⁵ tels que Auguste Perret, August Bluyssen, Beaudouin et Lods. Encore une fois cette manifestation de propagande contribue à la mise en scène de l'urbanisme de la ville d'Alger qui était en cours de débats⁹⁶.

⁹² Journal général des travaux publics et du bâtiment , 28/03/1936.

⁹³ Ibid.

⁹⁴ Zohra HAKIMI, op.cit., p.99.

⁹⁵ Les restrictions et le zoning du PAEE de Danger ne satisfaisaient pas les propriétaires à Alger, ce qui mène à sa remise en question.

⁹⁶ Zohra HAKIMI, op.cit., 2011, p.99.

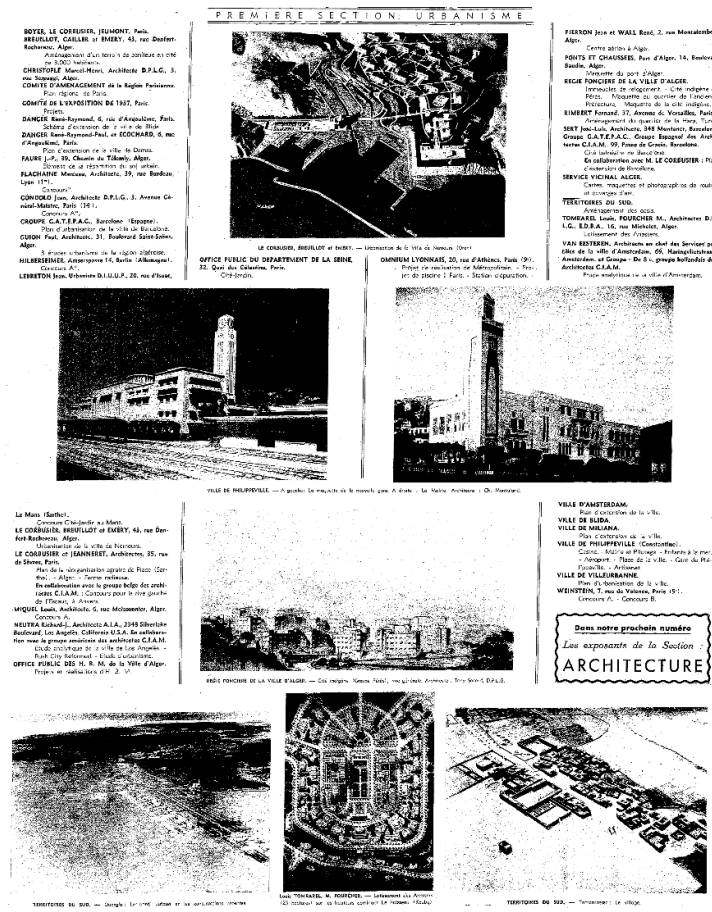


Fig.I.17: exposants de la section urbanisme



Fig.I.18: exposants de la section urbanisme

Source : Journal général des travaux publics et du bâtiment 28/03/1936, p.1 et p.2

2.4.4 L'exposition internationale de 1937, à Paris :

Un an après l'exposition de la cité moderne, cette exposition tient place à Paris clôturant le succès des précédentes, c'est une version internationale⁹⁷ de l'exposition de 1936. L'initiative est prise par le comité de la « cité moderne »⁹⁸ qui sera chargé de présenter les œuvres qui ont suscité l'intérêt du public lors de l'exposition de la « cité moderne 1936 ». Les œuvres algériennes sont exposées dans un pavillon situé aux Champs de Mars⁹⁹, qui a pour thématique l'archéologie et les beaux-arts. Etant donné que l'urbanisme algérois subissait encore des révisions, et de revisite, notamment le PAEE de danger en cours de rectification, le plan régional de Prost en cours de discussion et d'approbation. Les seuls représentant de l'urbanisme d'Algérie demeurant sont : un plan d'aménagement d'Oran et un plan de Nemours.¹⁰⁰

⁹⁷ Zohra HAKIMI, op.cit.,2011, p.99.

⁹⁸ Ibid.

⁹⁹ Ibid.

¹⁰⁰ Ibid.

Conclusion :

Les évènements historiques qui ont traversés la ville d'Alger durant la période de l'entre-deux-guerres ont laissé une empreinte importante sur son paysage urbain et architectural, notamment la célébration du centenaire de la colonisation, une manifestation à laquelle la ville doit de remarquables constructions tels que le musée national des beaux-arts.

Les réflexions sur l'urbanisme algérois ont été diverses, affecté par les lois métropolitaines hygiénistes, portant sur les plans d'aménagement urbains et régionaux. Les propositions urbaines de cette période étaient d'une part, controversées et révolutionnaires ; et strictes et rationnelles d'une autre. Le PAEE de René Danger représente un tournant important dans la planification urbaine d'Alger, malgré la réception négative qu'a eu sa première version suite aux restrictions imposées par son zoning fonctionnel, il a ouvert les portes à d'autre proposition et fini par s'inscrire dans une vision urbanistique globale matérialisée par le plan régionale d'Henri Prost et Maurice Rotival 1936. Les débats autour de l'architecture et de l'urbanisme ont été fortement animés durant l'entre-deux guerres grâce aux expositions d'urbanisme et d'architecture moderne de 1933 et de la cité moderne de 1936. Ces dernières ont mis en scène le produit des architectes locaux et métropolitains, ainsi que les idées révolutionnaires d'acteurs de forte influence tels que le Corbusier et son audacieuse proposition pour la ville d'Alger : le plan obus. L'urbanisme et l'architecture d'Alger se font également exposés au cours du congrès international de l'urbanisme aux colonies de 1931 ainsi que l'exposition internationale de Paris de 1937.

Ces manifestations réunies, représentent un nouveau pas vers l'Alger moderne, « Alger capitale africaine », « Alger métropole », slogans principaux de la période de l'entre-deux-guerres. Cette dernière marque un renouveau à plusieurs échelles qui met en oeuvre le travail des architectes. C'est une période de recherche d'expérimentation, de prise de position, de débats idéologiques, de politique urbaine nouvelle choix divers, et d'activité productive intense, dont les réalisations en témoignent toujours et l'impact affectera les périodes qui vont suivre.

Chapitre II :

**Paul GUION, un peintre impressionniste
et un architecte algérianiste**

Introduction :

En réponse aux événements et manifestations historiques de cette période, la production architecturale de l'entre-deux-guerres, est marquée par plusieurs noms d'architectes, de vision et d'appartenance stylistique variés. Certains sont connus plus que d'autres, et dont le nom est plus récurrent dans les ouvrages, les recherches et les publications. D'autres ont travaillé dans l'ombre des architectes dit « star » mais qui ont quand même réussi à se procurer une position importante dans l'histoire algéroise.

Paul Guion est l'un de ces acteurs qui ont été présent sur la scène d'Alger, et qui ont vécu tous les bouleversements historiques qui ont révolutionné et diversifié l'architecture de l'époque.

Connu surtout pour sa réalisation majeure : le musée national des beaux-arts l'une des œuvres emblématiques de la ville d'Alger, Guion compte également dans son palmarès un nombre d'immeubles, qui occupent une situation importante dans le paysage de la ville d'Alger. Evoquer sa vie, ses formations et les conditions législatives relatives à la profession d'architecte dans la période de l'entre-deux-guerres, pourrait donner plus d'explications sur l'influence de ces derniers sur son parcours professionnel. Il est aussi nécessaire d'établir une liste des œuvres de l'architecte afin de mieux cerner son apport et sa contribution dans le contexte algérois.

Paul Guion est également un artiste, qui a laissé plusieurs œuvres artistiques dont la plus grande partie est méconnue mise à part sa dédicace artistique à la Médina d'Alger. Ce côté artistique de l'architecte, se balance entre croquis, peinture à l'huile et pastel, et a sans doute influencé sur son œuvre architecturale.

1 Les architectes d'Alger durant la période de l'entre-deux-guerres :

1.1 Architectes D. P. L. G .VS. Architectes « non-diplômés » :

La fin du XIXe siècle et le tournant du XXe, marquent la création de l'école des beaux-arts d'Alger en 1881¹⁰¹, l'arrivée en masse des architectes à Alger entre 1880 et 1900¹⁰², ainsi que la création de l'association des architectes du département d'Alger en 1906¹⁰³.

Les architectes sortant de l'école des beaux-arts d'Alger, sont des architectes « non-diplômés », on leur attribue le titre d'architecte de l'école des beaux-arts d'Alger. Il pratique le métier comme étant des dessinateurs à l'échelle locale uniquement, sans pour autant avoir accès à la commande publique, monopolisée à l'époque par les architectes diplômés par le gouvernement (D.P.L.G).

Plusieurs tentatives ont été entreprises par les architectes de l'Algérie afin d'améliorer la situation de la profession d'architecte à l'échelle locale, notamment celle de la demande du directeur de l'école Mr Cauvy de transformation de l'école des beaux-arts d'Alger en école régionale en 1928¹⁰⁴, qui fut déclinée par les pouvoirs publics ainsi que par l'école centrale des beaux-arts de Paris. Ou encore le rapport de Léon Claro architecte D.P.L.G, adressé à la Fédération des sociétés des architectes algériens, en 1929¹⁰⁵, au nom de l'association des architectes du département d'Alger. Il les sollicite dans ce rapport, de bien vouloir communiquer l'envie de cette dernière d'améliorer la situation de l'école des beaux-arts d'Alger, au Gouvernement général de l'Algérie. Il souligne aussi certaines revendications, notamment, par rapport aux horaires de formations restreintes (2h, 3fois par semaine) ainsi que par rapport aux conditions de l'environnement de travail, dont l'état des locaux.

Claro indique également qu'en 10 ans, et parmi les 18 sujets bénéficiant de la bourse instaurée en 1911¹⁰⁶, permettant à 2 élèves des beaux-arts d'Alger de compléter leur formation à Paris, seuls 8 diplômés d'architectes ont été notés, soit un coefficient faible inférieur à 1 par an¹⁰⁷. Il explique que l'augmentation de ce coefficient est liée à l'amélioration des conditions de formations de l'école des beaux-arts d'Alger, lui donnant ainsi plus d'ampleur à l'échelle de la métropole, et offre plus de chance aux architectes locaux.

Néanmoins la législation mise en place par le Gouvernement général de l'Algérie jouait en faveur des architectes D.P.L.G. N'empêche que les architectes non-diplômés qualifiés du

¹⁰¹ Claudine PIATON et al., *Alger, ville et architecture 1830-1940* (Barzakh et Honoré Claire, 2016) p.38.

¹⁰² Ibid., p.41.

¹⁰³ Ibid., p.42.

¹⁰⁴ Léon CLARO, « La réorganisation de l'école des beaux-arts d'Alger », Chantiers, Mars 1929? P.187.

¹⁰⁵ Ibid.

¹⁰⁶ PIATON et al., op.cit, p.40; Léon CLARO, « La réorganisation de l'école des beaux-arts d'Alger », op.cit, p.188.

¹⁰⁷ Léon CLARO, « La réorganisation de l'école des beaux-arts d'Alger », op.cit, p.188.

« *second plan* »¹⁰⁸, ou bien bâtisseurs-constructeurs qui ont suivi soit une formation local soit une formation de technicien. Ils ont le mérite de la production architecturale, de la commande privée, notamment 90%¹⁰⁹ des immeubles d'Alger, contribuant ainsi à la formation du paysage d'Alger du XXe siècle et par conséquent celui de l'entre-deux-guerres. Les autorisations de bâtir publiées dans le journal général des travaux publics et du bâtiment et la revue Travaux..., ainsi que les articles dédiés à leurs œuvres publiés dans la revue Chantiers nord-africains, en sont la preuve. En se basant sur les sources liées à la production architecturale durant la période de l'entre-deux-guerres, cette liste des architectes actifs a été établit¹¹⁰ :

Architecte D.P.L.G	Architectes non-diplômés
François BIENVENU (1897-1959)	Jacques-Baptiste BASTELICA(1887-1964)
	Charles BONDUELLE (1882-1979)
	Léon BONNAFOUS(dates inconnues)
	Henri CHALON (dates inconnues)
Marcel CHRISTOFLE (1902-1959)	Albert FOURNIER(dates inconnues)
	Pierre-Alexandre GRACIS (1891-1962)
	Jean-Etienne GUERINEAU (1886-1940)
Léon CLARO (1899-1991)	Paul GUION (1889-1972)
Gabriel DARBEDA (1869-1949)	René JAPERT (1897- date inconnue)
Jean Léon FERLIE (1887-1959)	Gaston LOMBARDI (1878-1936)
George GARNIER (1881-1956)	René LUGAN (1889- dates inconnue)
Jacques GUIAUCHAIN (1884-1965)	Léon PEUILH (date inconnue-1944)
Marcel LATHUILLIERE (1930-1984)	Noel PUCCINELLI (dates inconnues)
	Ardoïn RAMALLI (1886-date inconnue)
	Armen RICHARD le père (1872-1929)
Charles MONTALAND (1871-1946)	Armen RICHARD le fils (après 1905-1954)
Casimir Joachim RICHARD (1869-1960)	Adolphe SEIGLE (1882-1967)
Albert SEILLER (19001-1938)	Jeanne SCELLE-MILLIE (1900-1993)
Xavier SALVADOR (1898-1980)	Charles Marius ROZZAZA (1887-1980)

¹⁰⁸ PIATON et al., *Alger, ville et architecture 1830-1940*, p.46.

¹⁰⁹ Ibid.

¹¹⁰ Ibid.

1.2 Législations relative à la profession d'architecte :

Le 1^{er} arrêté celui du 12 décembre 1905¹¹¹, structure la profession d'architecte en mettant en place un service d'architecture sous la direction de l'architecte en chef du service des monuments historiques : Albert Ballu, nommé inspecteur général du service. Les missions du service consistent à faire « *l'étude, la direction et la surveillance des travaux de construction et de réparation des édifices publics, exécutés ou subventionnés sur les fonds du budget spécial* »¹¹². Ce service ne comptait selon quelques fonds ; qu'une minorité d'architectes diplômés de l'école des beaux-arts de Paris, ou des ingénieurs diplômés qui faisaient guise d'architectes, qui prennent déjà le titre « d'architecte du gouvernement » sans que ce dernier ne soit officiellement attribué par l'arrêté¹¹³. La commande publique durant ce début du XXe siècle est alors entre les mains de ces architectes et ce, jusqu'au milieu des années 1920¹¹⁴, La systématisation de l'attribution de la commande publique aux architectes D.P.L.G, était un obstacle aux architectes « non-diplômés » qui n'en bénéficiaient que rarement à travers des concours, à l'exemple de l'architecte diplômé de l'école des beaux-arts d'Alger Jean Bévia (1873-1934)¹¹⁵, à qui le sort était favorable dans des concours prestigieux face à des architectes du gouvernement.

L'arrêté du 6 juillet 1927¹¹⁶ avantage encore plus les architectes D.P.L.G en instaurant officiellement le titre d'architecte du gouvernement, il prévoit une réorganisation du service d'architecture en procédant à un découpage en circonscription et en arrondissement. Il met en tête de chaque circonscription, un architecte chargé de toutes les opérations de construction scolaires et hospitalières. Cet arrêté visait à apporter une réponse à l'insuffisance de l'effectif face à la surcharge et l'accumulation des chantiers. Il accentue la mise à l'écart des architectes « non diplômé » qui sont mis en poste d'adjoint dans de petites circonscriptions¹¹⁷, ce qui les poussent à mener une protestation dans la même année pour revendiquer le droit de concurrence. Cette protestation crée des conflits au sein de l'association des architectes du département d'Alger composée majoritairement d'architectes communaux¹¹⁸, elle mène les architectes D.P.L.G à la quitter et à créer le « Syndicat des architectes du gouvernement » puis la « Fédération des sociétés d'architectes d'Algérie »¹¹⁹. La contestation donne fruit en octobre

¹¹¹ Ibid., p.42.

¹¹² Ibid.,p.42

¹¹³ PIATON et al. op.cit, p.42.

¹¹⁴ Ibid., p.43.

¹¹⁵ Ibid., p.42

¹¹⁶ Ibid., p.43.

¹¹⁷ Ibid., p.44.

¹¹⁸ Ibid., p.45.

¹¹⁹ Ibid., p.45

1928¹²⁰ avec un arrêté qui supprime le titre du D.P.L.G, en le remplaçant par une liste sélective, d'éligibilité à la commande institutionnelle, incluant un nombre d'architectes distinct.

L'arrêté du 30 août 1932¹²¹, institue un Conseil des bâtiments civils, et fixe sa composition ainsi que son fonctionnement, dont la mission principale consiste à examiner les travaux et les projets de construction ainsi que la délibération dans les questions du bâtiments.

L'arrêté du 28 décembre 1934¹²², fusionne le service d'architecture et le service des lignes nouvelles créant un nouveau service dont l'organisation est confiée à un ingénieur en chef des ponts et chaussées, et l'attribution des commandes institutionnelles est soumise aux choix des Conseils des bâtiments civils sous l'autorité du gouvernement général. Le concours reste toujours une exception pour les travaux d'« importance »¹²³, mais cette dernière n'ayant pas été spécifiée dans l'arrêté, les conditions d'émergence d'un concours restaient toujours opaques.

1.3 Les architectes « Algérienistes » :

La célébration du centenaire, marque le déclin du style « Jonnart » laissant place à une tendance moderniste avant-gardiste¹²⁴, prônant un style algérien méditerranéen, les travaux de certains architectes tels que Paul Guion, Marcel Lathuillière, Jacques Guiauchain et Xavier Salvador, montre des caractéristiques propres à une architecture algérienne née des conditions du site (topographie), du climat et des références locales, tout en profitant des innovations techniques du siècle. Les articles de Jean Cotereau dans la revue chantiers « Vers une architecture méditerranéenne »¹²⁵ suscite les réflexions sur l'adoption d'un style moderne contextualisé au pays.

2 Paul Guion (1881- 1972) :

2.1 Sa vie son parcours :

Paul Guion est un peintre et architecte-ingénieur algérien de la période coloniale française, et l'un des architectes les plus actifs de la période de l'entre-deux guerre, auteur de plusieurs

¹²⁰ Ibid., p.45

¹²¹ Ibid., p.45; « Journal général des travaux publics et du bâtiments », 30/09/1932.p.1.

¹²² PIATON et al.op.cit, p.46.

¹²³ Ibid., p.46.

¹²⁴ Boussad AICHE, Farida CHERBI et Leila OUBOUZAR, « Patrimoine architectural et urbain des XIXème et XXème siècles en Algérie: un héritage à l'avenir incertain », in *Reconnaitre et protéger l'architecture récente en méditerranée*, 2005,p.153.; Jean-Baptiste MINNARET, *Histoire d'architecture en Méditerranée XIXe-XXe siècles*, la villette, 2004, p.110-111.

¹²⁵ Jean COTEREAU, « Vers une architecture méditerranéenne », Chantiers, n° de Janvier, février, mars, avril, mai 1930.

édifices à Alger, il doit sa notoriété au célèbre musée des beaux-arts du Hamma, ainsi qu'à ses dessins de la Casbah d'Alger. Né à Guelma (Algérie) en 1881¹²⁶, d'un père pasteur protestant et d'une mère d'origine italienne, Guion ne suivit pas le même chemin religieux que son père, il poursuivit ses études de technicien à l'école Ponts et Chaussées de Dellys¹²⁷ (ville aux environs d'Alger dans la région de la Kabylie), ensuite il vécut à Alger du début du XXe siècle jusqu'à 1952, où il rejoint en 1906¹²⁸ le poste de dessinateur dans le Cabinet de Paul Régnier (Saint Senoux, France, 1858- Alger, Algérie 1938)¹²⁹ en tant que dessinateur, ingénieur diplômé de l'école centrale et gendre du célèbre géographe et philosophe anarchiste Elisée Reclus¹³⁰. Guion apprend alors son métier d'architecte sur le terrain en profitant des enseignements et de l'expérience de son futur beau-père. Il devient le gendre de Régnier en 1910 quand il épousa sa fille Aline¹³¹.

De 1914-1919 (la 1^{ère} guerre mondiale), Paul Guion est mobilisé sur le front des Vosges¹³², et dès son retour à Alger, il succède à son beau-père dans la direction du cabinet d'architecture en 1919. Le cabinet Régnier-Guion prend une ampleur importante dans la construction algéroise, où la production architecturale ne cessait d'accroître, en vue du contexte du développement de la ville d'Alger. Cette collaboration professionnelle associant l'aspect technique à l'artistique prend fin en 1925¹³³, quand Paul Guion continue son parcours architectural seul, cependant, il eut des collaborations occasionnelles avec Paul Régnier comme l'indiquent quelques articles du journal des travaux publics et du bâtiments. L'architecte a laissé sa signature sur plusieurs immeubles de la ville d'Alger, à usage d'habitation, de bureaux, ainsi que sur plusieurs villas et bâtiments publics. Les immeubles de Paul Guion dans la ville d'Alger, allient la modernité et aux références locales néo-mauresque, ils sont structurés par la réglementation urbaine et les exigences des promoteurs. Tandis que les villas en périphérie sur les hauteurs de la ville, manifestent plus de liberté

¹²⁶ Ibid., p.338; Magali LEROY-TERQUEM et al., *Alger, la casbah et Paul Guion*, 2005, p.8; « Paul Guion (1881-1972) un impressionniste oublié », <http://paulguion.com/Accueil.html>.

¹²⁷ PIATON et al., op.cit, p.338; Boussaad AICHE, « Figure de l'architecture algéroise des années 1930: Paul Guion et Marcel Lathuillière », in *Architecture au Maghreb XIXe au XXe siècle, réinvention du patrimoine*, 2011, p.269; Magali LEROY-TERQUEM et al., op.cit, p.8.

¹²⁸ Ibid., p.238; Boussaad AICHE, « Figure de l'architecture algéroise des années 1930: Paul Guion et Marcel Lathuillière », in *Architecture au Maghreb XIXe au XXe siècle, réinvention du patrimoine*, 2011, p.269; Magali LEROY-TERQUEM et al., op.cit, p.8.

¹²⁹ PIATON et al., op.cit, p.341.

¹³⁰ Ibid.; Magali LEROY-TERQUEM et al., op.cit, p.9-10.

¹³¹ Ibid., p.338; Boussaad AICHE, « Figure de l'architecture algéroise des années 1930: Paul Guion et Marcel Lathuillière », op.cit, p.269; Magali LEROY-TERQUEM et al., op.cit, p.9.

¹³² Magali LEROY-TERQUEM et al., op.cit, p.8; Dr Pierre LEDOUX, « Journal de guerre d'un architecte d'Alger observateur d'artillerie sur le front des Vosges 1915-1917 », in *Annuaire de la société de l'histoire du val et de la ville de Munster*, 1987, p.75 ; « Paul Guion (1881-1972) un impressionniste oublié ».

¹³³ PIATON et al., op.cit, p.338; Boussaad AICHE, « Figure de l'architecture algéroise des années 1930: Paul Guion et Marcel Lathuillière », op.cit, p.269; Magali LEROY-TERQUEM et al., op.cit, p.8; Tsouria BABA AHMED KASSAB et Nasreddine KASSAB, *Alger-Oran-Annaba: sur les traces de la modernité 50ans d'architecture*, Tranches de villes, 2004, p.24.

conceptuelle, par leur insertion dans des jardins et leur architecture néo-mauresque, méditerranéenne avec leurs terrasses à pergolas offrant des vues panoramiques. L'architecte communique à travers ces œuvres une architecture métisse qui puise son identité de son environnement berbéro-arabo-musulman, et prend forme grâce à la technique innovatrice et moderne. L'expression architecturale de Guion était à la recherche d'un compromis entre nouveau et ancien, inné et acquis. Sa démarche conceptuelle se basait d'une part sur le site, et d'une autre sur un amalgame référentiel et stylistique balayant néo mauresque, art déco et modernisme ; l'œuvre résultante est donc d'une originalité propre à un contexte spatio-temporel précis : « une œuvre architecturale algéroise de l'entre-deux-guerres ».

Malgré sa carrière architecturale chargée, Paul Guion trouve refuge, passion et inspiration dans l'expression artistique qui a pris forme dans ses peintures et croquis, notamment ceux de la Casbah d'Alger. En effet, entre 1938 et 1940¹³⁴, il s'intéresse à la production de dessins d'architecte détaillés qui serviraient de témoignage pour ce patrimoine¹³⁵, en risque de disparition face aux nouvelles propositions urbaines. Une reproduction en noir et blanc de ces dessins est offerte à Le Corbusier, ce dernier envoya à Guion en 1942¹³⁶ une lettre de remerciements. Les constructions de la Casbah d'Alger aux lignes simples et épurées à détails décoratifs intérieurs riches, ainsi que leur incorporation dans la topographie et le paysage, ont beaucoup influencé l'architecture de Paul Guion, qui a trouvé dans le vocabulaire local (Kbou, mosaïque, baies en arcades, claustras...) un moyen d'enrichir ses œuvres et de les démarquer des constructions l'époque, tout en s'adoptant à la modernité.

Paul Guion vécut aussi des épreuves dramatiques, dont la guerre, le décès de sa fille à l'âge de 5ans, morte d'une appendicite mal soignée pendant la mobilisation de Guion¹³⁷, ainsi que des problèmes financiers: d'une part parce qu'il était mal payé par ses clients et d'une autre, parce qu'il a investi son capital dans l'achat d'appartements dont les occupants ne payaient pas le loyer¹³⁸. En 1939¹³⁹, il cède son cabinet à son fils et son gendre, qui se font par la suite mobilisés pour la deuxième guerre mondiale, ce qui oblige Guion à le reprendre en main pour un moment, avant de prendre définitivement sa retraite dans la même année.

¹³⁴ Magali LEROY-TERQUEM et al., op.cit, p.8.

¹³⁵ Ibid.

¹³⁶ Ibid.

¹³⁷ Ibid., p.12.

¹³⁸ Ibid, p.12-13.

¹³⁹ « Paul Guion (1881-1972) un impressionniste oublié » op.cit.

Paul Guion, s'installe en 1952¹⁴⁰ dans une région parisienne, à Boissy-l'Aillerie plus précisément, à quelques kilomètres d'Auvers et de Pontoise, où il consacra le restant de ses jours à la dernière partie de son œuvre artistique, jusqu'à ce qu'il y décède en 1972¹⁴¹, à l'âge de 91 ans.

2.2 Les œuvres artistiques de Paul Guion :

En dépit du nombre d'œuvres artistiques laissées par Paul Guion, il était méconnu au grand public en tant que peintre, il ne cherchait pas à se faire connaître dans le domaine de l'art, la majorité ne furent pas exposées ou vendues mise à part son album de la Casbah d'Alger publié en 1999. Il était par contre reconnu par plusieurs peintres algérois renommés de la première partie du XXe siècle dont Léon Cauvy et Antoine Gadan¹⁴², avec qui il était ami. Ses œuvres marquaient des moments d'évasion, de ressource et de mémorisation et sont souvent représentatives de paysages algériens. La production artistique de Guion évolue à travers les épreuves qu'il vécut et en dépend du contexte de la pratique artistique.

2.2.1 L'impressionnisme, un berceau d'enfance et une passion de jeunesse : 1895-1914 :

En 1895¹⁴³, à l'âge de 14, Paul Guion peint sa toute première œuvre, elle constitue, un paysage d'un Oued desséché aux environs de Guelma, la ville de son enfance, l'œuvre présente des traces d'impressionnisme, qui faisait ses débuts à l'époque. L'influence de ce courant se développera par la suite dans ses œuvres et sera de plus en plus visible. La sensibilité de Guion vers cet art de peinture semblerait avoir un lien avec le peintre Antoine Gadan¹⁴⁴, ami de la famille, et serait peut-être dû au talent de son père pasteur qui était aussi dessinateur¹⁴⁵. Guion peignait sur des petits formats qui ne dépassaient qu'exceptionnellement les dimensions d'un format A5, ou d'un A4.

Quelques œuvres artistiques de cette période :

¹⁴⁰ Magali LEROY-TERQUEM et al, p.13; Ibid.

¹⁴¹ PIATON et al., op.cit, p.338; Magali LEROY-TERQUEM et al., op.cit, p.13.

¹⁴² « Paul Guion (1881-1972) un impressionniste oublié » op.cit.

¹⁴³ « Paul Guion (1881-1972) un impressionniste oublié ».

¹⁴⁴ Ibid.

¹⁴⁵ Ibid.



Fig.I.19 : Quelques oeuvres artistiques de la période 1895-1914

2.2.2 L'art au service de la guerre : 1914-1918 :

En 1914¹⁴⁶, à l'âge de 33 ans et père de deux enfants, il est mobilisé comme artilleur sur le front des Vosges, où il occupe le poste de téléphoniste et d'observateur jusqu'à 1917. Plusieurs dessins et un journal de guerre illustré, restitué par Guion à partir des lettres qu'il envoyait à sa femme, témoignent de cette période de sa vie. Son journal a été publié dans l'annuaire de la société de l'histoire du val et de la ville de Munster de 1987, rapporté par Dr Pierre Ledoux ayant accès aux documents par le biais du fils de Guion : Pierre¹⁴⁷.

¹⁴⁶ Magali LEROY-TERQUEM et al., p.8; Dr Pierre LEDOUX, « Journal de guerre d'un architecte d'Alger observateur d'artillerie sur le front des Vosges 1915-1917 », p.75.

¹⁴⁷ Dr Pierre LEDOUX, « Journal de guerre d'un architecte d'Alger observateur d'artillerie sur le front des Vosges 1915-1917 », op.cit, p.75.

Guion passe par plusieurs paysage et ville dont Marseille, Epinal, apprend la mort de son père en Novembre 1914¹⁴⁸, Barançon, puis Tanet. Guion met son talent de dessin au service des stratégies de guerre en dessinant les mouvements des troupes et des canons d'ennemis, en se basant sur ses observations à partir d'une casemate camouflée située à une cote de 939¹⁴⁹. Guion devient secrétaire du Lieutenant Heymann du 6^e groupement d'artillerie en 1915¹⁵⁰, et grâce à ses compétences dans la lecture des cartes, il devint son accompagnateur dans l'exploration du territoire du campement militaire au Tanet, où il dessine tout le panorama depuis la fenêtre de l'observateur. Les détails de ce dessin impressionnent le capitaine de l'artillerie et demande à Guion d'effectuer un autre à une échelle plus grande avec relevé topographique précis, ce qui permettra de régler les tirs et leur positionnement. Il s'installe au camp de Bichstein, le 8 mai 1915¹⁵¹, où il commença à détailler en dessin le paysage perçu, il dessinait aussi des portraits de ses camarades et des croquis pendant les jours de brume. La direction des tirs à Gerardmer, s'intéresse à ces dessins, Guion reçoit l'ordre d'exécuter sous la direction du capitaine Petiot, et le lieutenant Courau « *toute la série des panoramas des observatoires de la division* »¹⁵² dont le panorama du Petit Honeck et celui de Immerlinkopf près du Lac Blanc. Il exécute également des dessins panoramique de Kastelberg, de l'Anlasswasen et du l'Altmattkopf. Le 8 Aout 1915¹⁵³, Guion est nommé brigadier au Honeck par la Direction des tirs de Geraldmer, où il fut chargé de l'installation d'un observateur entre le Lac Blanc et le Col de Wettstein à Ebenwald, où il effectua aussi des panoramas à plus grande échelle. Guion eu l'occasion de rentrer à Alger pour 6 jours, dans le cadre de « *permissions de détente* »¹⁵⁴. En 1916, Guion obtient quelques permissions exceptionnelles notamment sa visite à Alger du 9 décembre, suite à l'état de santé des siens dont son beau-père¹⁵⁵. Cette permission lui permet d'aider Régnier dans la gestion du Cabinet d'architecture jusqu'à ce qu'il regagne le front le 4 Janvier 1917¹⁵⁶. Paul Guion rejoint l'A.L.G.P : Artillerie Lourde à Grande Portée, dans les régions de Compiègne, Beauvais, Epernay et Reims où il dessine les monuments et les maisons détruits par la guerre ainsi que les bords de la Marne. Il

¹⁴⁸ Magali LEROY-TERQUEM et al., op.cit, p.8; Dr Pierre LEDOUX, « Journal de guerre d'un architecte d'Alger observateur d'artillerie sur le front des Vosges 1915-1917 », op.cit, p.76.

¹⁴⁹ Dr Pierre LEDOUX, « Journal de guerre d'un architecte d'Alger observateur d'artillerie sur le front des Vosges 1915-1917 », op.cit, p.78.

¹⁵⁰ Ibid.

¹⁵¹ Ibid..

¹⁵² Ibid., p.79.

¹⁵³ Ibid., p.81.

¹⁵⁴ Dr Pierre LEDOUX, op.cit. p.81.

¹⁵⁵ Ibid., p.82.

¹⁵⁶ Ibid., p.84.

y resta du 18 octobre 1917 au 27 février 1919¹⁵⁷, finissant ainsi ses jours de guerre et regagnant Alger.

Les arbres de la forêt vosgienne sont largement représentés dans les œuvres de cette période, en plus de la nature de guerre, le déprime, la destruction, des ruines, le froid, la neige et la solitude, et aussi la force, la résistance et la régénérescence.

Quelques oeuvres artistique de cette période :



Fig.I.20 : Quelques oeuvres artistiques de la période 1914-1919

Source : www.paulguion.com

2.2.3 L'art au service de la mémoire : 1919-1945 :

Durant la période de l'entre-deux-guerres, la vie de Guion se caractérise par une activité architecturale intense, cependant durant cette période, il effectue plusieurs voyages notamment ses vacances en famille dans la région de Miliana, à Ain N'sour dans le massif du

¹⁵⁷ Ibid., p.86.

Zaccar¹⁵⁸, ou Guion et Régnier ont construit des chalets pour les vacances de famille. L'endroit offrait des panoramas verdoyants, sur des forêts de chêne et de liège.

Ainsi que ces séjours¹⁵⁹ à Fez, Ténès, Gardaïa, et aussi la France : Domme, le Chambon sur Lignon, Anduze, ces œuvres sont en partie durant cette période une restitution de ces lieux visités. Guion change de style de peinture, il passe de la peinture à l'huile au pastel et vers un format plus grand, ce qui procure à ses œuvres plus de grâce, de légèreté et de lumière.

C'est durant cette période que Paul Guion établit son album de dessin publié pour la 1^{ère} fois en 1940 puis en 2000 dédié à la vieille Médina d'Alger, afin de perpétuer sa mémoire, car elle semblait être menacée de destruction, en effet, le quartier de Marine qui constituait autrefois la partie basse de la Casbah était en cours de modernisation, et l'ampleur que prenaient les propositions pouvait atteindre la partie haute « Djbel » de la Casbah. Paul Guion mène alors cette mission graphique afin d'établir un inventaire des différents aspects de la Médina, et ensuite de le transmettre au public pour le sensibiliser à ce patrimoine, et de le garder en mémoire en cas de sa disparition. Ce document est aussi un hommage à l'art mauresque qui a été une référence majeure pour ses œuvres architecturales.

2.2.4 Une retraite aux bras de l'impressionnisme 1946-1962 :

Cette période englobe les œuvres peintes durant la fin de la vie de Guion, après sa carrière d'architecte, suite à ses aller-retour en France entre 1942-1952¹⁶⁰ et par la suite, son installation définitive à Boissy l'Aillerie en 1952¹⁶¹, dans une grande maison de campagne éloignée de la vie urbaine, qu'il fait reconstruire en partie, ou il pratique le jardinage, le bricolage¹⁶² et se libère au dessin et au pastel. Les œuvres impressionnistes de cette période sont représentatives de paysages de cette région.

Quelques oeuvres artistiques de cette période :

¹⁵⁸ Magali LEROY-TERQUEM et al., p.11; « Paul Guion (1881-1972) un impressionniste oublié », op.cit.

¹⁵⁹ Ibid. ; Ibid.

¹⁶⁰ « Paul Guion (1881-1972) un impressionniste oublié », op.cit.

¹⁶¹ Ibid.

¹⁶² Ibid.



Fig.I.21 : Quelques œuvres artistiques de la période 1946-1962

Source : www.paulguion.com

2.3 Essai d'inventaire des œuvres architecturales de Paul Guion :

Le parcours architectural de Paul Guion était riche en production sur le territoire algérois de Bab El Oued jusqu'au Hamma sur rues et boulevards structurants de la ville tels que la rue Didouche Mourad (ex Michelet), boulevard Mohamed V (ex Saint Saëns), le Telemly, la rue de Belouizdad (ex Lyon), rue Hassiba Ben Bouali (ex Sadi Carnot), boulevard Victor Hugo, rue Cherif Saadane (ex Berthezene), boulevard Amirouche (ex Baudin), boulevard Rouchai Boualem (ex Thiers). La consultation des ouvrages et des revues, affirme une dominance de la typologie « immeuble de rapport » en rapport avec le type de commande qui reste essentiellement privée. Les annonces présentes dans le journal général des travaux publics et du bâtiment, fournissent plusieurs informations sur les œuvres dont Guion est auteur. Le numéro du 9/09/1927, indique le nom de l'architecte en collaboration avec Régnier dans la rubrique « autorisations de bâtir » dans la construction d'une villa au Telemly. Celui du 6/11/1927, associe Guion dans la rubrique « autorisations de bâtir » à la construction de deux immeubles de rapport rue Dr Cherif Saadane (ex Berthezene) en collaboration avec Régnier.

Guion est aussi mentionné dans la rubrique « la construction à Alger » du numéro du 12/02/1935, associé à deux immeubles situés à l'adresse 32 boulevard Mohamed V (ex Saint Saëns). Associé à Paul Régnier, le numéro du 5/04/1928 lui attribue la construction d'un immeuble à usage de magasins rue Rouchai Boualem (ex Thiers). Son nom est aussi présent dans la rubrique « autorisations de bâtir » dans le numéro du 17/05/1928, avec la construction de magasins situés à l'adresse 136 rue de Belouizdad (ex Lyon). Les autorisations à bâtir du numéro du 30/11/1929 comporte le nom de Guion associé un bâtiment à usage de magasin et ateliers route Notre-Dame-d 'Afrique. Guion apparaît aussi dans la rubrique « sur les chantiers » du numéro du 8/11/1930, associé à un immeuble situé au 126 rue Didouche Mourad (ex Michelet). L'architecte est associé au Docks-Silos du Sersou dans le numéro du 28/08/1931, et figure dans la rubrique « sur les chantiers » du numéro du 8/10/1931, associé à l'immeuble 20 rue Hassiba Ben Bouali (ex Sadi Carnot). Le numéro du 2/06/1933 le mentionne dans la rubrique « autorisations de bâtir » associé à la construction d'une villa située à l'adresse 238 rue Didouche Mourad (ex Michelet). Et celui du 6/08/1935 mentionne Guion dans la rubrique « la construction à Alger » associé à un immeuble situé au 166 rue de Hassiba Ben Bouali (ex Sadi Carnot). Le numéro du 5/05/1936 lui attribue le lotissement Cézard (Belcourt- Hamma). L'immeuble de rapport 69 rue Rouchai Boualem (ex Thiers) est aussi attribué à Guion dans le numéro du 16/12/1930 et celui du 19/02/1931. D'autres numéros indiquent également des transformations intérieures de bâtiments. Guion est également auteur de sa propre villa¹⁶³ au Telemly, d'une villa à El Biar¹⁶⁴ ainsi que d'une autre située sur l'ex chemin de Gascogne¹⁶⁵. L'immeuble de rapport 01 rue Allouche Mustapha (esplanade de Bab El Oued) lui est aussi attribué, en collaboration avec Paul Régnier, construit en 1929 à l'emplacement de l'ancienne salle de spectacle de music-hall, le Kursal¹⁶⁶. La signature de Guion est aussi sur l'immeuble du 5^e et 6^e bon accueil rue du 24 Février 1954 (ex rue Serpaggi), ainsi que sur l'immeuble 6 rue Mennani (ex Horace Vernet)¹⁶⁷. Guion est aussi auteur en 1929, d'un groupe de quatre immeubles¹⁶⁸ à Bab El Oued en collaboration avec Paul Régnier et les entrepreneurs E-B Vidal : 21-23 rue Boukhezer Ahmed (ex Montaigne), 2-4-6 rue Haydour Bahia(ex Bretonnière) et 1-3-5 rue Aouf Said Ali. Paul Guion participe également à l'exposition de la cité moderne de 1936¹⁶⁹

¹⁶³ Magali LEROY-TERQUEM et al, op.cit, 2005, p.11.

¹⁶⁴ Ibid., p.30.

¹⁶⁵ Ibid., 2005, p.29.

¹⁶⁶ Claudine PIATON et al., op.cit, p.222.

¹⁶⁷ Boussaad AICHE, « Figure de l'architecture algéroise des années 1930:Paul Guion et Marcel Lathuillière », op.cit, p.270.

¹⁶⁸ Claudine PIATON et al., op.cit, p.236-237 ;Chantiers, Janvier 1929: p.82, "Journal général des travaux publics et du bâtiment" 06/12/1928.

¹⁶⁹ « Journal général des travaux publics et du bâtiment », 28/03/1936.

avec un projet d'urbanisme de l'utilisation du Parc Malglaive (à emplacement actuel de l'aéro-habitat)¹⁷⁰

La vérification sur terrain de l'état actuel de ces œuvres trouvées essentiellement dans la rubrique « autorisations de bâtir » dans le JGTPB , nous a permis d'établir une liste qui prend en charge un certain nombre de ces réalisations qui ont été médiatisées ou documentées dans plusieurs sources notamment la revue Chantiers nord africains, le JGTPB, ainsi que des ouvrages évoqués dans l'état de l'art. La liste suivante fera objet d'analyse et de synthèse comportant les aspects généraux de l'architecture de Paul Guion, ainsi que les principes émanant de cette liste.

Situation	Œuvre	Date
Rue Didouche Mourad	Les commerces de l'université D'Alger 1 ¹⁷¹	1929
	Immeuble 30 ¹⁷²	Inconnue
	Immeuble 45A ¹⁷³	1933
	Immeuble 124 bis ¹⁷⁴	Inconnue
Rue de Mulhouse	Immeubles du 13 ^e et 16 ^e groupe bon accueil ¹⁷⁵	1933
Boulevard Mohamed V	Immeuble 55 ¹⁷⁶	1925
	Immeuble 105 ¹⁷⁷	1928-1929
	Immeuble 31,33,35 ¹⁷⁸	1929
	Immeuble Shell ¹⁷⁹	1933

¹⁷⁰ Jean-Louis COHEN, Nabila OULEBSIR, et Youcef KANOUN, *Alger: paysage urbain et architecture 1800-2000*, de l'imprimeur, 2003, p.176.

¹⁷¹ Claudine PIATON et al., op.cit, p.246 ; Magali LEROY-TERQUEM et al., op.cité,p.9 et p.15; « L'utilisation commerciale du mur de soutènement de l'université d'Alger », Chantiers, n° Février 1929: p.131- 133.

¹⁷² Magali LEROY-TERQUEM et al., op.cit, p.18.

¹⁷³ Boussaad AICHE, « L'art déco et les prémices de l'architecture moderne à Alger », in *Arquitecturas art déco en el mediterráneo*, 2008, p.266; Magali LEROY-TERQUEM et al., op.cité, 2005, p.23; Boussaad AICHE, « La mosaïque en représentation : la Maison Tossut à Alger », <https://journals.openedition.org/abe/2926>.

¹⁷⁴ Magali LEROY-TERQUEM et al.,op.cit, p.16.

¹⁷⁵ Boussaad AICHE, « Figure de l'architecture algéroise des années 1930 :Paul Guion et Marcel Lathuillière ».op.cit, p.272; « Immeuble de 14 étages rue de Mullhouse, une formule heureuse de propriété collective », Chantiers, n° Mai 1933: p.515-522; « Journal général des travaux publics et du bâtiments », 15/07/1930; « Journal général des travaux publics et du bâtiments », 09/09/1929.

¹⁷⁶ Tsouria BABA AHMED KASSAB et Nasreddine KASSAB, *Alger-Oran-Annaba: sur les traces de la modernité 50ans d'architecture*, Tranches de villes,2004, p.41-42 .

¹⁷⁷ Rymel OULDALI HAMMOUDI, « Les immeuble de rapport néo-mauresque à Alger, étude architecturale du quartier de l'oriental (Debussy) » (mémoire de magister, 2014); Mutual Heritage, *Carte du patrimoine architectural du XIXe-XXe siècle d'Alger*, 2011, p.17.

¹⁷⁸ PIATON et al., op.cit, p.273-274; « Immeuble à Alger, 4e groupe bon accueil », Chantiers, Septembre 1929: p.513-514.

¹⁷⁹ PIATON et al., op.cit, p.258; « Shell-immeuble », février 1933; « Journal général des travaux publics et du bâtiments », 19/03/1931.

Avenue Mustapha Sayed El Ouali	Clinique Debussy ¹⁸⁰	1931
Telemly	102 rue Krim Belkacem ¹⁸¹	Inconnue
	18,20 Rue Franklin Roosevelt et Chemin Ziryeb ¹⁸²	1931
Quartier de Ben M'hidi	Immeuble Garcia ¹⁸³ , 21 rue Abbane Ramdane	1928
Quartier de l'Agha	Immeuble 2, boulevard Amirouche ¹⁸⁴	1931
	Immeuble 27, boulevard Amirouche/17 rue Arezki Hamani ¹⁸⁵	1929-1930
	Immeuble 20, rue Hassiba Ben Bouali ¹⁸⁶	1931-1932
	Immeuble « Standard oil » rue Victor Hugo ¹⁸⁷	1922 construction 1933(surélévation)
	Garage Vinson, 140 rue Hassiba Ben Bouali ¹⁸⁸	1933
Quartier de Belcourt et Quartier du Hamma	Ecole d'horticulture ¹⁸⁹	Inconnue
	Musée national des beaux-arts ¹⁹⁰	1930
	Immeuble de rapport rue de Belouizdad et rue Mustapha Missoum ¹⁹¹	1934

¹⁸⁰ PIATON et al., op.cit, p.257; Rymel OULDALI HAMMOUDI, op.cit, p.99; « Maison d'accouchement avenue de l'Oriental à Alger », n° Juillet 1932; « Journal des travaux publics et du bâtiment », 29/09/1931.

¹⁸¹ Rymel OULDALI HAMMOUDI, op.cit, p. ; Boussad AICHE, « Figure de l'architecture algéroise des années 1930:Paul Guion et Marcel Lathuillière » op.cit, p.270.

¹⁸² PIATON et al., op.cit, p.276-277; Mutual Heritage, *Carte du patrimoine architectural du XIXe-XXe siècle d'Alger*, 2011, p.16 ; Boussad AICHE, « L'art déco et les prémices de l'architecture moderne à Alger » op.cit , p.266.

¹⁸³ PIATON et al., op.cit, p.162; BABA AHMED KASSAB et KASSAB, op.cit, p.24; Boussad AICHE, « La mosaïque en représentation : la Maison Tossut à Alger », in <https://journals.openedition.org/abe/2926>.

¹⁸⁴ Boussad AICHE, « Figure de l'architecture algéroise des années 1930:Paul Guion et Marcel Lathuillière »; Boussad AICHE op.cit, p.270, « L'art déco et les prémices de l'architecture moderne à Alger », in *Arquitecturas art déco en el mediterráneo*, 2008, p.266.

¹⁸⁵ Archives d'architecture du XXe siècle, CNAM/SIAF/Fonds Bétons armés Hennebique, Cité de l'architecture et du patrimoine, Paris, France », in <http://halimede.huma-num.fr>.

¹⁸⁶ « Journal général des travaux publics et du bâtiment », 08/10/1931.

¹⁸⁷ Boussad AICHE, « Figure de l'architecture algéroise des années 1930:Paul Guion et Marcel Lathuillière » op.cité, p. 271; « La surélévation de l'immeuble de la Cte algérienne des pétroles "standard" », Chantiers, Juillet 1933: p.729-735.

¹⁸⁸ Ibid. p 272; « Le nouveau garage des établissements J.Vinson, à Alger », Chantiers, Mai 1931: 483- 490; « Journal général des travaux publics et du bâtiment », 03/01/1931.

¹⁸⁹ Magali LEROY-TERQUEM et al., op.cit, p 24; Nabila OULEBSIR, *les usages du patrimoine: monuments, musées et politiques coloniales en Algérie 1830-1930*, 2004, p.334.

¹⁹⁰ PIATON et al., op.cit, p 320; Magali LEROY-TERQUEM et al., op.cit,p.9; BABA AHMED KASSAB et KASSAB, op.cit,p.56; « Le musée national des beaux-arts d'Alger », Chantiers, Mai 1930, p.455-457.

¹⁹¹ « Immeuble de rapport à loyer moyen rue de Lyon, allée des muriers et des petits-champs, Alger », Chantiers, n° Novembre 1934 : p.831- 832; « Journal général des travaux publics et du bâtiment », 11/04/1933.

Conclusion :

La profession d'architecte durant la période de l'entre-deux-guerres a connu une structure hiérarchique instaurée par les arrêtés du 12/12/1905, 06/07/1927 et du 28/12/1934, classant les architectes de l'époque dans deux catégories, chacune son domaine de monopole : les architectes diplômés par le gouvernement D.P.L.G privilégié par l'état colonial, ont pris le pouvoir sur la commande publique et ont laissé leur empreinte sur plusieurs édifices majeurs de grande envergure. Tandis que les architectes, techniciens « non-diplômés » qui ont suivi une formation locale, ont pris entre leur main la commande privée, notamment une grande part des immeubles d'Alger, leurs réalisations ont un grand impact sur l'image globale de la ville, contribuant ainsi à la création de l'Alger de l'entre-deux-guerres.

Paul Guion fait partie de cette seconde tranche d'architecte qui n'ont pas eu « l'agrément » de l'état pour avoir accès à la commande publique suite à sa formation locale de technicien. Il s'est auto formé et il a appris le métier d'architecte « sur le tas ». En se basant sur ses talents d'artiste ainsi que sur sa collaboration avec son beau-père Paul Régnier, il a réussi à percer dans le milieu professionnel et de laisser sa signature sur plusieurs édifices d'Alger qui étaient à la une des revues et les journaux locaux de l'époque. Sa constante persévérance a attiré l'attention du gouvernement et lui acquiert la commande de son célèbre œuvre : le musée national des beaux-arts du Hamma. Le nom de l'architecte eut ensuite un grand écho notamment dans l'exposition de la cité moderne de 1936.

L'artiste Paul Guion apporte beaucoup à Paul Guion l'architecte, en effet, ces œuvres artistiques sont des reproductions du paysage perçu, le menant ainsi à apporter des réflexions sur l'insertion dans le paysage/le site et par conséquent la topographie qui sera beaucoup développée par Guion dans ses œuvres architecturales.

Les talents d'artiste de Guion ne lui ont pas uniquement servis dans son métier d'architecte, mais aussi dans sa mobilisation pour la première guerre mondiale, quand ces dessins et panorama détaillés ont été utile dans les stratégies de guerre et de tirs. Mais sa plus grande contribution artistique est l'album de dessin dédié à la Casbah d'Alger constituant un fond de référence illustré, pour la vieille ville ottomane, qui eut une influence importante sur son architecture. Cette dernière va s'inscrire dans un mouvement d'architectes « algérienistes » qui prône une modernité locale : un style algérien méditerranéen

Partie II :

Les œuvres de

Paul Guion à Alger

Dans cette partie nous allons traiter les œuvres architecturales de Paul Guion, citées dans la liste sélective à Alger sous formes de fiches monographiques établies à partir d'un travail de recherche documentaire notamment les ouvrages cités dans l'état de l'art, ainsi que les anciennes revues traitant la construction à Alger durant la période coloniale tel que : la revue chantiers , la revue travaux et le journal général des travaux publics et du bâtiment. Les investigations sur terrain nous ont permis d'enrichir les informations trouvées et de se renseigner sur l'état actuel des œuvres

Les fiches monographiques contiennent principalement les dates d'édification, la situation, le style, la fonction de l'édifice, ainsi qu'une bref description analytique Elle comporte également les différents collaborateurs et corps de constructions participants à la réalisation de l'œuvre. Ce qui pourrait être utile pour les futures recherches traitant la problématique de la construction à Alger durant la période de l'entre deux guerre.

Les œuvres sont réparties en deux "zones" d'intervention constituant chacune un chapitre. Le manque de source, de moyens et de temps, a fait que nous nous intéressions uniquement aux œuvres exposées dans la partie qui suit, il est donc important de souligner que la liste de établie précédemment et exposée dans cette partie n'est pas exhaustive et que les fiches monographiques des œuvres sélectionnées peuvent présenter un contenu inégal au niveau des informations.

L'objectif général de cette partie est de dresser un catalogue des œuvres de Paul Guion à Alger qui permet de donner un aperçu de la production architecturale de l'architecte durant la période de l'entre-deux-guerres à Alger, tout en faisant apparaitre les caractéristiques et la particularité de son architecture.

Chapitre I :

**Œuvres de la « Zone A » : De la rue
Didouche Mourad jusqu'au Telemly**

Introduction :

Cette zone englobe la rue Didouche Mourad, le boulevard Mohamed V, le quartier de l'oriental, ainsi qu'une partie du quartier de Telemly. A travers ce chapitre nous allons analyser l'intervention de Paul Guion dans ce contexte et comment son architecture répond aux facteurs de l'urbain et de la commande.

La rue Didouche Mourad, nommée anciennement route de Mustapha supérieur (début du XIXe siècle), puis rue Michelet (1904). La rue présente une diversité stylistique remarquable brassant un répertoire architectural riche entre style haussmannien tardif, art déco, art nouveau, beaux-arts, néo mauresque et moderne. Le tronçon qui lie la rue Didouche au boulevard Khmisti (ex boulevard Laferrière) est baptisé en 1930 rue Charles-Péguy (actuellement rue Emir El Khettabi). Elle rejoint le boulevard Krim Belkacem, anciennement chemin des aqueducs puis boulevard du Telemly (1863) au niveau du musée des antiquités, ou commence la rue Franklin Roosevelt (après la seconde guerre mondiale). Le boulevard Krim Belkacem, à tracé curviligne, bordant la partie supérieure de l'ancien quartier de Bon accueil et des anciens villages d'Isly, compte des réalisations remarquables dont plusieurs immeubles de grandes hauteurs entre 1930-1940 ; l'immeuble-pont; ainsi que l'Aéro-habitat (1952-1955). Pour ce qui est du boulevard Mohamed V, il a été créé en 1870 sous le nom de boulevard Bon accueil, puis boulevard Camille Saint Saëns, il démarre relie la rue Didouche au boulevard Krim Belkacem. Le début du XXe siècle marque le début de son urbanisation proprement dite avec la construction du siège de la société des transports ferroviaires en 1914¹⁹² ; ainsi que de plusieurs immeubles de rapports. Le quartier de l'oriental, dénommé aussi auparavant station sanitaire, se situe entre la rue Didouche Mourad et le boulevard Mohamed V, a été urbanisé à partir de 1925 pour répondre à la crise du logement, dans le cadre de l'extension de la ville d'Alger. Cette urbanisation a vu le jour avec la création de l'avenue de Claude Debussy ex avenue de l'oriental (actuellement avenue Mustapha Sayed El Ouali) qui relie la rue Didouche Mourad au boulevard Mohamed V bordant un lotissement, créé à l'emplacement des espaces boisés du parc de l'oriental, de la propriété robert, de l'ancien consulat du Danemark et de Delay. Le style néo mauresque se propage rapidement dans le quartier à travers les immeubles construits, signés par plusieurs architectes de l'époque dont : A. Fournier et Paul Guion¹⁹³

¹⁹²PIATON et al., *Alger, ville et architecture 1830-1940*, p.241-243

¹⁹³« La création d'un nouveau quartier », *Chantiers*, Avril 1929: p 255-260.

1 La topographie au service du mode de vie moderne :

1.1 Immeuble 31, 33,35 boulevard Mohamed V et rue des Frères-Alem 1: 4e groupe Bon-accueil:

Date : 1929

Style : Art déco

Collaborateur : Paul Régnier – architecte

Propriétaire d'origine : M.Lafon

Entrepreneur : Société algérienne Louis Grasset

Fonction : Immeuble d'habitation

Mosaïque : Tossut



Fig. II.1: façade principale du 4^e groupe bon accueil
Source : Photo de l'auteur, septembre 2018

a) Descriptif de l'immeuble :

La topographie particulière de la parcelle constitue la difficulté principale de la conception ; en effet ; la parcelle présente une différence de 12m entre la rue des frères Alem (ex Languedoc) et le boulevard Mohamed V (ex Saint Saëns), ce qui a été résolu par la mise en place de 4 niveaux de garages accessibles des deux rues et divisés en box individuels, les emplacements défavorables à la circulation des voitures sont occupés par des caves. À partir du boulevard Mohamed V l'immeuble s'élève avec un gabarit de R+5 + attique. Le rez-de-chaussée comporte des

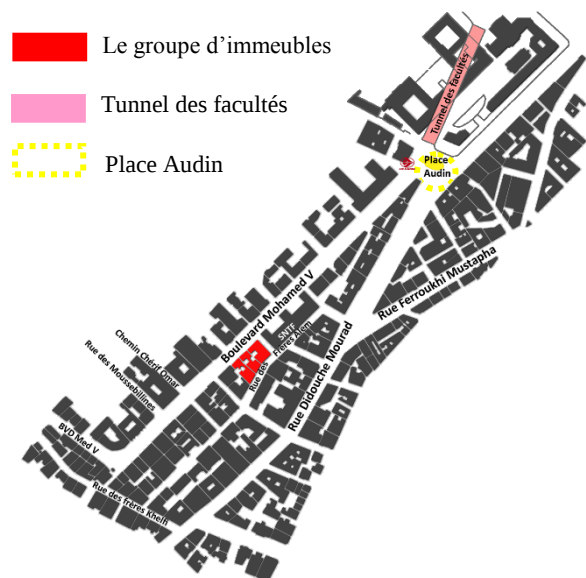


Fig. II.2: Situation de l'immeuble.

Source : Le PDAU d'Alger traité par l'auteur

logements pour concierges, des bureaux et s'ouvre sur le boulevard par des commerces parmi lesquels se dressent 3 entrées donnant accès aux immeubles de R+6. Le hall d'entrée (Fig.II.3) de chaque immeuble comporte une cage d'escalier et un ascenseur desservant les étages supérieurs ; ses murs sont revêtus de mosaïque à motifs géométriques de couleurs dérivant du brun. Les logements sont répartis deux par étage, à l'exception du dernier étage qui est réservé à la buanderie et à une terrasse accessible. Chaque immeuble possède un ou deux puits de lumière éclairant et ventilant les parties éloignées des façades. L'immeuble 31 était dans les années 30 le siège du bureau d'architecture de Paul Guion et de Paul Régnier.

b) Structure¹⁹⁴ :

Le système structurel est en ossature en béton armé à points porteurs avec un remplissage en brique. Les parois extérieures sont doublées avec un espacement d'air assurant une isolation thermique. Les planchers sont composés d'une couche de béton armé sur corps creux.

c) Façades :

La façade principale (Fig.II.1) de style art déco sur le boulevard Mohamed Présente une tripartite : un soubassement commercial, un couronnement marqué par des loggias en saillit soutenues par des consoles, et un corps caractérisé par une verticalité, cette dernière est accentuée par l'encadrement des balcons par des lignes de mosaïque de teinte alliant deux nuances de marrons. L'immeuble 31 présente exceptionnellement un encorbellement vertical séparant deux séries verticales de balcons à garde-corps en ferronnerie. Les portes d'entrées (Fig.II.4) des 3 immeubles sont en bois vitré, elles s'inscrivent dans un encadrement en mosaïque à motifs géométriques.

La partie inférieure de façade latérale de l'immeuble 31 donnant sur le passage entre le siège de la SNTF et le groupe d'immeuble, est d'une composition rationnelle dû à une nécessité fonctionnelle liée à l'aération des niveaux de garages. Quant à la partie supérieure (Fig.II.6), elle présente une sobriété de décor avec 3 rangées de balcons à garde-corps en ferronnerie. Celle de la rue des frères Allem (Fig.II.5) est elle aussi répartie en 2 parties communicant deux langages distincts : la partie garages qui rattrape la différence de niveau entre les deux rues et de la même composition que celle de la façade latérale son gabarit est à l'échelle de l'étroitesse de la rue secondaire, sa toiture terrasse sert de recul pour la partie supérieure qui s'élève avec un langage semblable à celui de la façade principale sans les encadrements en mosaïque.



Fig.II.3: Hall d'entrée de l'immeuble 31.



Fig.II.4: Porte d'entrée de l'immeuble 31.



Fig.II.5: Façade sur la rue des frères Alem.



Fig.II.6 : façade latérale de l'immeuble 31.

¹⁹⁴ « Immeuble à Alger, 4e groupe bon accueil », Chantiers, Septembre 1929, p 513-514.

1.2 Immeuble Shell à Alger (immeuble de la Sonatrach) 46 Boulevard Mohamed V:

Date : 1933

Style : Moderne

Propriétaire d'origine : société française des
pétroles Shell

Ingénieur : Houplain

Entreprises générales : Entreprise Grégori

Menuiserie : Chollet, Nicol et Longobardi

Ferronnerie : Robert, Ivorra Hery, Garcia

Marbrerie : Lagémi

Mosaïque et revêtement d'escaliers : Tossut

Peinture et vitrerie : Demicheli

Ascenseurs : Otis-Pifre

Chauffage central : Feraud et Cle

Eclairage : Union Electrique Coloniale

Téléphonie, signaux etc.. : Thomson-Houston

Sanitaires : Jousselin

Fonction : Immeuble bureaux (siège de la SONATRACH)

Surface du terrain : 1100 m²



Fig.II.7 : façade de l'immeuble en cours d'embellissement.

Source: Photo de l'auteur février 2018

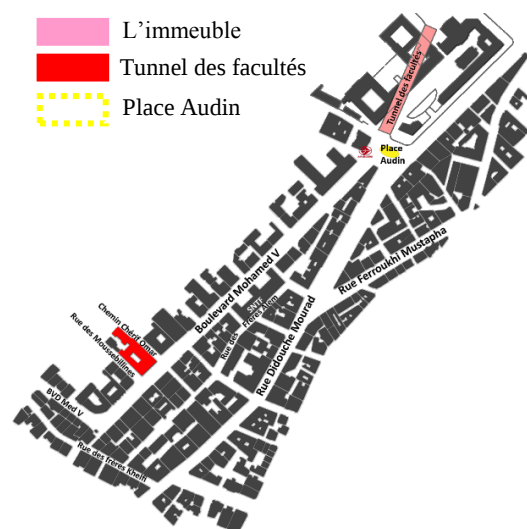


Fig.II.8: Situation de l'immeuble.

Source : Le PDAU d'Alger traité par l'auteur

a) Descriptif de l'immeuble :

L'immeuble s'implante dans une parcelle (Fig.II.8) accidentée à l'emplacement des anciennes folies bergères¹⁹⁵, délimitée par trois voies : le boulevard Mohamed V (ex Saint Saens), la rue des Mossabalines (ex Desfontaines) et le chemin Cherif Omar(ex Jacques Cartier), l'immeuble est considéré comme le « 1^{er} building vraiment moderne d'Alger », sa conception est celle d'un « immeuble bureau-type ». Il présente un gabarit de R+6 sur le boulevard Mohamed V et de R+8 sur la rue des Mossabilines, et il est évidé par une cour intérieure. L'architecte rattrape la dénivellation présente sur la parcelle par deux sous-sol : le 2^{ème} sous-sol

¹⁹⁵ PIATON et al., *Alger, ville et architecture 1830-1940*, p.258.

face au chemin Cherif Omar comporte l'entrée du personnel ainsi que des espaces techniques tels que : le transformateur ; une centrale téléphonique automatique ; aussi des espaces d'hygiène(vestiaires, lavabo général) et enfin un garage inférieur. Quant au 1^{er} sous-sol, il comprend un économat ; une chaufferie et un garage supérieur.

Arrivé au RDC, ou se dresse l'entrée principale sur le boulevard Mohamed V on retrouve dans la conception originale¹⁹⁶ un hall d'attente ; des bureaux du service de propagande et restaurant pour le personnel. Les bureaux et leurs annexes sont placés aux étages du R+1 au R+5. Le 5^{ème} niveau comporte également un laboratoire d'analyses. Pour ce qui est du R+6, un club pour les employées et une salle de culture physique ont y été placés. Les étages sont desservis par deux ascenseurs et un escalier principal. Un escalier de secours est situé à l'extrémité de la parcelle s'ouvrant sur le Chemin Cherif Omar. L'immeuble présente une sobriété de décor dû à sa fonction néanmoins on note la présence la coquille de la Shell comme motif d'ornement dans la ferronnerie d'escalier, ainsi que d'un panneau décoratif du peintre M.Marius de Buzon¹⁹⁷ dans le vestibule.

b) Structure et matériaux¹⁹⁸ :

Ossature en béton armé avec un remplissage en brique creuse. Les parois extérieures sont doublées et isolées acoustiquement par du liège. Les parois intérieures sont sous forme de cloisons amovibles qui s'appuient au meneau des baies.

Isolement contre l'humidité assuré par des produits Shell : Flintkote, Mexphalte, au niveau des : terrasses, murs contre terre-pleins et mitoyens, planchers translucides, appuis des fenêtres, des corniches, ferronneries extérieures, corbeilles de fleurs, conduites de vidange et joints, pose de vitre et vitrage. Les canalisations sont encastrées dans les planchers et les murs. La menuiserie intérieure est en acajou, et les baies sont à châssis basculant ou à ailette pivotante en menuiserie métallique, elles sont en double vitrage protégées par des stores à enroulement faisant guise de brises soleil. Un encadrement de marbre multicolore marque l'entrée et une décoration à grandes baies vitrées encadrées en marbre orne le hall d'attente.

c) Façade :

La façade au ligne épurée et sobre adopte une modernité de composition, qui se présente sous forme de découpage des étages en travées correspondant à une baie composée d'un rythme de

¹⁹⁶ « Shell-immeuble », *février 1933*, p.154-163.

¹⁹⁷ PIATON et al., *op.cit.*, p.; « Shell-immeuble », *op.cit.*

¹⁹⁸ « Shell-immeuble », *op.cit.*

trois ouvertures en longueur sur le boulevard Mohamed V, et alternant un rythme de deux et trois ouvertures sur la rue des Mossabilines. Toutes les ouvertures sont surmontées par une bande de claustras. Le couronnement de l'immeuble, s'annonce d'abord par la rupture du rythme des ouvertures au 5^{ème} étage, où les baies se succèdent sans laisser apparaître les travées. Il est ensuite marqué par un balcon filant faisant le tour de l'immeuble ; ainsi que par des corniches en saillis.

L'immeuble est actuellement en cours d'embellissement et est occupé par la société nationale pour la recherche, la production, le transport, la transformation et la commercialisation des hydrocarbures (Sonatrach). Il garde toujours son cachet architectural et fonctionnel.

2 La perception urbaine :

2.1. Immeuble 55 boulevard Mohamed V:



Fig.II.9: vue d'angle de l'immeuble 55.

Date : 1925

Style : Art déco

Collaborateur : Paul Régnier

— architecte—

Fonction : Immeuble d'habitation



Fig.II.10: Façade principale de l'immeuble 55.

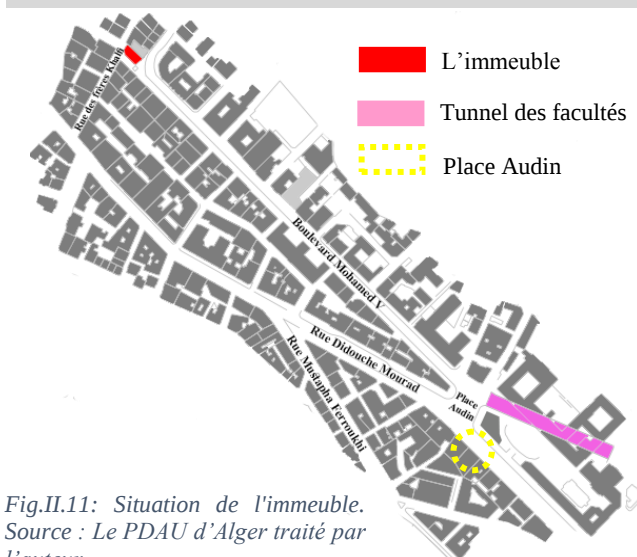


Fig.II.11: Situation de l'immeuble.
Source : Le PDAU d'Alger traité par l'auteur

Source : photo de l'auteur, septembre 2018

a) Descriptif de l'immeuble :

La parcelle du bâtiment est située (Fig.II.11) à l'angle du boulevard Mohamed V et la rue piétonne en escaliers qui rejoint la rue Khalifi marquant la fin du premier tronçon du boulevard et aussi son changement de direction, elle présente une différence

de niveau entre le boulevard et la rue secondaire, les architectes répondent à cette topographie par la projection de 3 niveaux qui rattrapent la dénivellation,

comprenant des logements, ainsi que des caves dans les parties enterrées les plus défavorables. Le bâtiment est accessible soit depuis son entrée principale sur le boulevard, soit depuis son accès secondaire qui se trouve au niveau du 2^{ème} sous-sol qui donne sur la rue piétonne en escaliers. Une cage d'escalier et un ascenseur relient toute les parties du bâtiment et desservent deux logements par étage : un F4 et un F3¹⁹⁹.

b) Façades :

La façade de 12m²⁰⁰ de largeur sur le boulevard Mohamed V (Fig.II.10), présente une tripartie : d'abord, un RDC commercial qui comporte aussi l'accès principal. Ensuite, une verticalité au niveau du corps, accentuée par 3 travées de balconnets à garde-corps en fer dont les porte-fenêtre sont surmontées par des frises en céramique. Et enfin, un couronnement marqué par un balcon filant. Quant à La façade donnant sur les escaliers de la rue piétonne (Fig.II.9), manifeste un langage art déco plus explicite que la façade principale qui l'annonce à travers la ferronnerie des garde-corps. Les deux oriels (Fig.II.13) qui reprennent la hauteur du corps et qui marquent le prolongement des espaces séjours, sont une des caractéristiques du style art déco, qui se confirme encore une fois à travers le rejet des angles droits à l'intersection des encorbellements avec les murs de façades ainsi qu'au niveau des corniches à angle courbé ou encore l'angle en chanfrein (Fig.II.12). Toute la surface de cette façade est traitée par des lignes de refends. La façade latérale reçoit plus d'attention décorative serait dû à la forme de la parcelle qui est plus profonde que large, ce qui attribue la façade latérale une surface plus importante que la principale. Ou bien, ça serait dû à la position « virage » (Fig.II.9) de la parcelle qui offre une perspective plus ouverte à la façade latérale.



Fig.II.12: Angle en chanfrein entre la façade latérale et la façade arrière.



Fig.II.13: Encorbellement sur la façade latérale.



Fig.II.14: Entrée secondaire des niveaux inférieurs.

Source : photo de l'auteur, septembre 2018

¹⁹⁹ Tsouria BABA AHMED KASSAB et Nasreddine KASSAB, *Alger-Oran-Annaba: sur les traces de la modernité 50ans d'architecture*, Tranches de villes, 2004, p.42.

²⁰⁰ Ibid.

2 Une esthétique locale dans un contexte oriental

2.1 Immeuble 105, boulevard Mohamed V :



Fig.II.15 : Façade principale de l'immeuble après travaux d'embellissement.
Source : photo de l'auteur
Octobre 2018

Date : 1928-1929
Collaborateur : Paul Régnier
Style : Néo-mauresque
Fonction : Immeuble d'habitation



Fig.II.16 : Façade principale de l'immeuble 105 avant les travaux d'embellissement.
Source : photo de l'auteur
février 2018

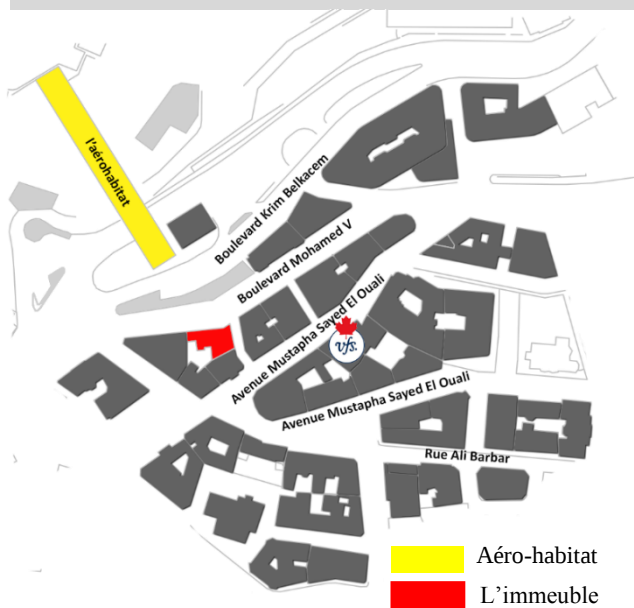


Fig.II.17 : Situation de l'immeuble.

Source : Le PDAU d'Alger traité par l'auteur

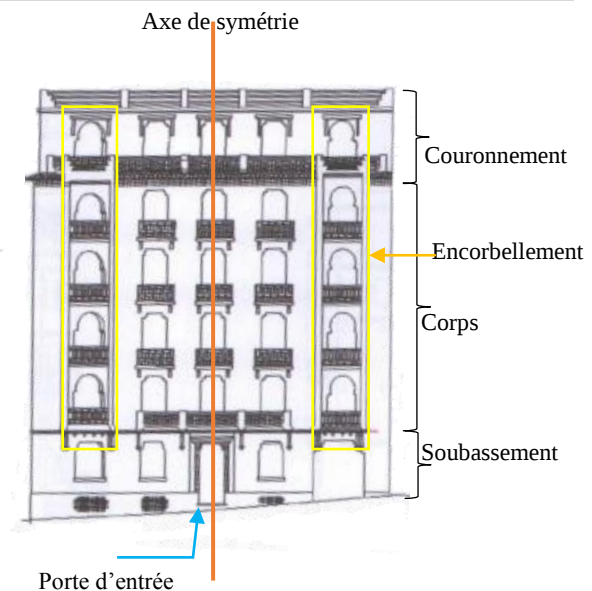


Fig.II.18: Façade principale de l'immeuble,
Source: OULDALI Rymel, traitée par l'auteur

a) Descriptif de l'immeuble:

L'immeuble de R+5, se trouve (Fig.II.17) à l'extrémité supérieure du boulevard Mohamed V en face de l'aéro-habitat sur une parcelle qui présente une problématique de terrain en pente, traitée par Guion par la mise en place de deux sous-sol absorbant la dénivellation. Le RDC est surélevé de 1.2m environs afin d'assurer l'intimité des logements ouverts sur le boulevard d'une part et l'aération du 1^{er} sous-sol d'une autre part. Le hall d'entrée comprend une cage d'escalier et un ascenseur (actuellement en panne) (Fig.II.20) desservant deux appartements

par étage éclairés d'un côté par la façade principale, et ouverts d'un autre sur un puit de lumière (Fig.II.[22,23]) commun entre l'immeuble et d'autres bâtiments avoisinants. La terrasse accessible de l'immeuble au dernier étage offre une vue panoramique sur la ville d'Alger ainsi que sur la baie offrant au résident un avantage important de la construction sur les hauteurs d'Alger.

b) Façades :

La façade principale (Fig.II.15) suit la forme de la parcelle ainsi que le changement de direction du boulevard créant ainsi un décrochement aigu au niveau de l'angle (Fig.II.16). Le néo-mauresque en façade principale - récemment embellis (Fig.II.21) - se manifeste à travers 5 travées de balconnets au niveau du corps, à ouvertures en arcs : les travées de rives sont en encorbellement (Fig.II.18) et possèdent des ouvertures en arcs en fer à cheval, et les travées du milieu ont des ouvertures en arc à degrés. Les garde-corps des balcons à plan trapézoïdal sont perforés par des motifs carrés. Les ouvertures en arcs disparaissent au niveau du couronnement laissant place à des porte-fenêtre surmontées chacune d'un auvent, et réunies par un balcon filant, ce dernier est souligné par des tuiles vertes.

La porte d'entrée (Fig.II.19) est en bois et à double vantaux, percé chacun d'un demi arc en plein cintre vitré, surmonté de six petites ouvertures en arc en plein cintre outrepassé.



Fig.II.19 : Porte d'entrée de l'immeuble.

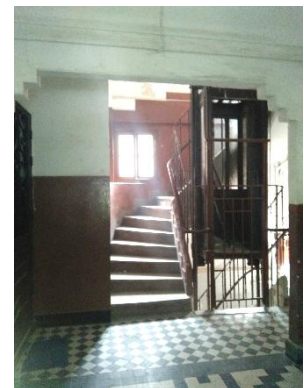


Fig.II.20 : Cage d'escalier de l'immeuble.

Source : photo de l'auteur, septembre 2018



Fig.II.21 : Façade principale de l'immeuble en travaux.



Fig.II.22 : vue sur la une partie de la cour depuis la terrasse de l'immeuble.



Fig.II.23 : vue sur la une partie de la cour depuis la terrasse de l'immeuble.

3 Une sobriété de ligne :

3.1 Maison d'accouchement à Alger (clinique Debussy) 11 Avenue Mustapha-Sayed-El-Ouali:

Date : 1931

Style : Art-déco

Mosaïque : Tossut

Propriétaire d'origine : Société sanitaire immobilière

Entreprise de l'ossature métallique : Etablissements Robert

Entreprise de maçonnerie : M.M.Humbert

Fonction : Clinique d'accouchement



*Fig.II.24 : Façade principale.
Source: photo de l'auteur septembre 2018*

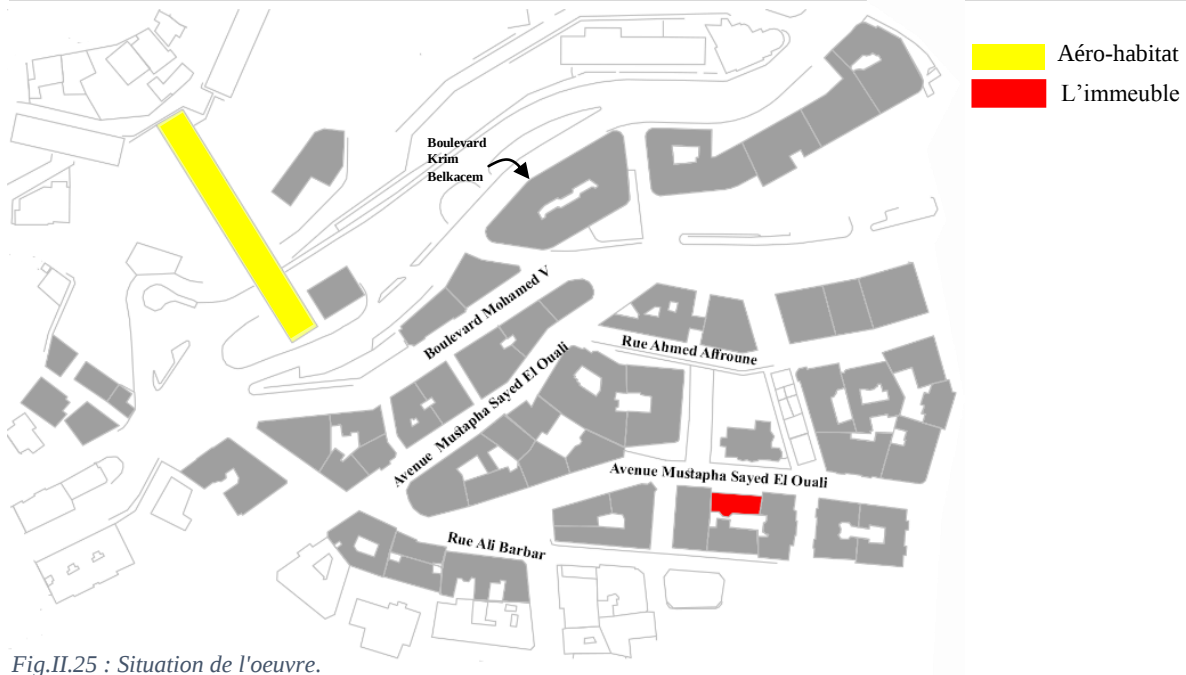


Fig.II.25 : Situation de l'oeuvre.

Source : Le PDAU d'Alger traité par l'auteur

a) Description du bâtiment :

Le bâtiment de R+4 se trouve dans l'ancien quartier de l'oriental sur la l'avenue Mustapha Sayed El Ouali (Fig.II.25). L'organisation spatiale conçue par Guion commence d'abord par le sous-sol et le RDC, qui sont consacrés aux services divers et aux logements du personnel. Ensuite on retrouve les chambres, distribuées sur le 1^{er} le 2^{ème} et le 3^{ème} étage. Chacun de ces derniers comprend 6 chambres d'accouchée avec toilettes et placard, une nursery, une

chambre d'infirmière, l'office et une salle de bain. Le dernier étage regroupe une salle d'accouchement, une salle de stérilisation et une salle d'opérations.

b) Structure et matériaux²⁰¹ :

Ossature métallique avec double murette en briques creuses et plancher en fer. L'isolation phonique assurée par des plaques de liège aggloméré de 3cm d'épaisseur positionnées entre les doubles murettes de cloisonnement et entre les formes de carrelage.

c) Façades :

La façade (Fig.II.24) de style art déco présente une simplicité de composition, avec symétrie axiale organisant de part et d'autre des balcons à plans coupés et à garde-corps alliant plein et ferronnerie, souligné chacun par une bande de rosaces. L'axe de symétrie est surmonté par 3 ouvertures. Le dernier étage est marqué par des plans horizontaux en saillis. L'imposte de la porte est décorée de mosaïque qui met en scène des putti et des guirlandes ajoutant une touche de couleurs (vert, jaune, brun et rouge) qui contraste la sobriété de la façade.

3.2 Immeuble 102 Boulevard Krim Belkacem :

a) Description générale :

L'immeuble de R+7 se situe dans le quartier de Telemly (Fig.II.28) sur le boulevard Krim Belkacem, il s'inscrit dans une parcelle étroite possédant deux façades. La façade sur le boulevard Krim Belkacem (Fig.II.26) est de style art déco métissé, elle se structure suivant une tripartite : un RDC commercial contenant l'entrée aux logements ; un corps ; et un couronnement en retrait. Le corps est caractérisé par un encorbellement en « T » axial qui commence du R+2 jusqu'au R+6, divisant la façade sur deux, il est décoré par un traitement en faïence de motifs s'inspirant de l'art berbère, et de couleur verte et beige encadrant les ouvertures du 4^{ème} et 5^{ème} étage. L'oriel se rétrécit au 2^{ème} étage créant un décrochement décoré par deux bandes de frises : une première blanche en plâtre sculpté et une seconde en faïence jaunâtre. Le chapeau du « T » est soutenue par des consoles en



Fig.II.26 : Façade sur le boulevard Krim Belkacem.



Fig.II.27 : Accès depuis le boulevard Krim Belkacem.

²⁰¹ « Maison d'accouchement avenue de l'Oriental à Alger », Juillet 1932, p.555-556.

éventail, est recouverte d'une toiture en tuile verte, il est aussi caractérisé par la présence de cinq baies en arc en plein cintre, faisant ainsi un petit clin d'œil néo mauresque. Les deux parties de part et d'autre de l'encorbellement, sont traitées chacune, par une rangée verticale de balcons rectangulaires à garde-corps mixte (en fer forgé et en plein), située aux deux extrémités de la façade, et aussi par une rangée verticale de fenêtres, située au-dessous du chapeau du « T ». Le R+1 est marqué par une bande de faïence transperçant toutes les fenêtres de l'étage, et l'étage attique se démarque par des colonnes couronnant l'oriel axial. La porte d'entrée (Fig.II.27) est en bois verrier cadré par un traitement en faïence marron à motifs pixélisés.

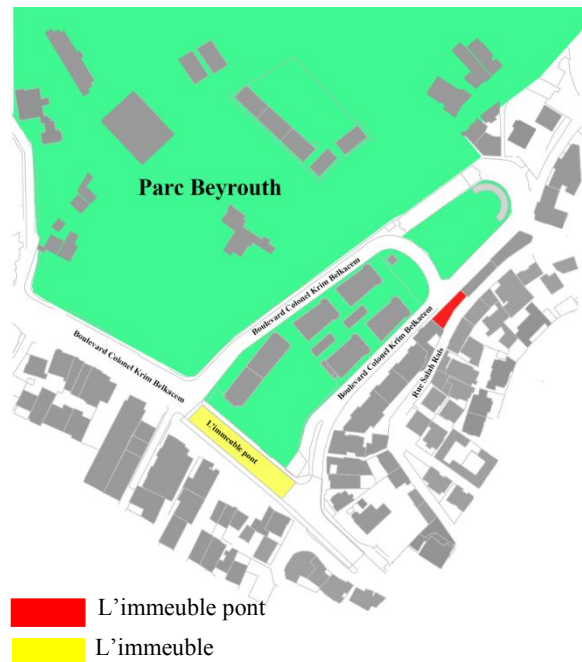


Fig.II.28: Situation de l'immeuble.
 Source : Le PDAU d'Alger traité par l'auteur

4 L'expression hybride et le contraste urbain : réponse à l'esthétique urbaine :

4.1 Immeubles de rapport 18-20 rue Franklin Roosevelt et chemin Zirzeb :

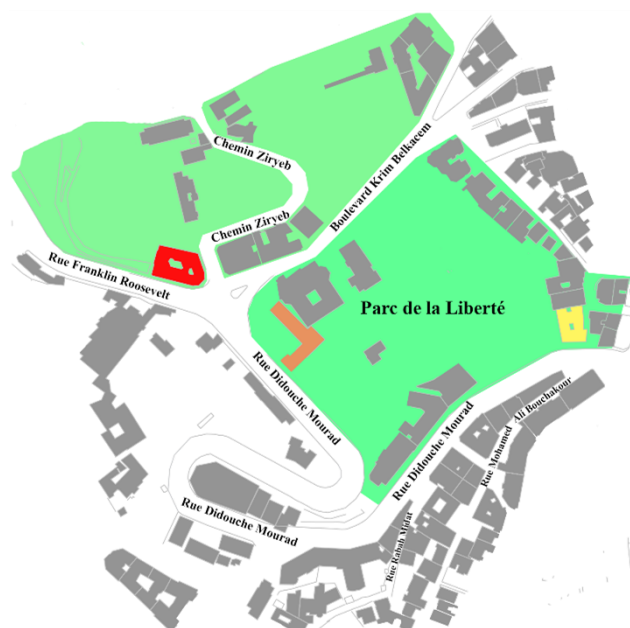
Date : 1931

Mosaïque : Tossut

Fonction : Immeubles d'habitation

- L'immeuble
- Musée des antiquités et des arts islamiques
- Immeuble 126 bis

Fig.II.29: Situation de l'immeuble. Source : Le PDAU d'Alger traité par l'auteur



a) Description générale :

L'immeuble 18 de R+5, occupe une parcelle d'angle (Fig.II.29) qui lui procure une position de repère à laquelle l'architecte emploie un langage et un traitement adéquat, qui se manifeste d'abord par une façade polychrome alliant jaune (teinture de la surface lisse), marron(bois) et blanc (plâtre sculpté), ensuite par un traitement d'angle particulier, en arrondie marqué par un oriel central couronné d'un cadre en entrelacs, qu'on retrouve aussi sur les deux façades de l'immeuble 18. Le couronnement de l'angle (Fig.II.30) est caractérisé par la présence d'une loggia à arcade en fer à cheval, dont les sous-faces sont décoré de plâtre sculpté, elle précède l'étage attique qui est en retrait par rapport à la façade et surmonté d'une corniche saillante en bois. Tous les garde-corps des balcons sont en bois ouvragé. L'accès à l'immeuble se fait du côté du chemin Ziryeb, il se présente sous forme d'une porte à arc en fer à cheval, en bois verré décorée de fer forgée, et encadrée par un traitement en mosaïque et en entrelacs.

Pour ce qui est de l'immeuble 20 (Fig.II.31), il adopte la même modénature et texture en changeant la composition des éléments. L'immeuble de R+6, continue avec le vocabulaire métisse néo mauresque-art déco structuré par une tripartite : d'abord, un soubassement composé de deux étages, le RDC avec de grandes arcades en plein cintre, et le R+1 se démarque par des baies jumelées à arcades en plein cintre. Ensuite, le corps de la façade, qui est cadré par deux encorbellements latéraux, au milieu desquels se dressent un balcon filant chaque étage regroupant 3 porte-fenêtre, le tout est couronné par une loggia à colonnes, surmontée d'un attique en recul qui se distingue par une terrasse à colonnes et à pergolas. L'accès de cet immeuble se fait du côté de la rue Franklin Roosevelt.

L'ensemble des deux immeubles est évidé par deux puits de lumière contribuant à l'aération des espaces éloignés des façades. Il est dans un bon état de conservation.

Source : Photo de l'auteur, Aout 2018



Fig.II.30: Angle de l'immeuble 18.



Fig.II.31: Façade de l'immeuble 20.



Fig.II.32: Oriel de la façade latérale de l'immeuble 18.

4.2 Immeuble 124 BIS rue Didouche Mourad:



Fig.II.33: Façade donnant sur la rue Didouche Mourad.

Date : Inconnue

Style : Art-déco

Fonction : Immeuble d'habitation +Siège de
La caisse nationale d'épargne et de prévoyance
CNEP



Fig.II.34: Façade de l'immeuble donnant sur le parc.

Source : photo de l'auteur, septembre 2018



Fig.II.35: Situation de l'immeuble.

Source : Le PDAU d'Alger traité par l'auteur

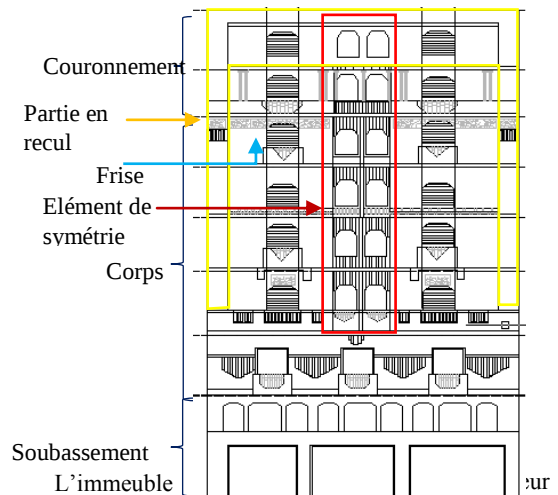


Fig.II.36: Façade principale restituée.

Source: CHABI GHALIA, 2012, traitée par l'auteur.

a) Descriptif de l'immeuble :

L'immeuble de R+8, occupe la parcelle limitrophe nord du parc de la liberté (ex parc Galland) (Fig.II.35), il possède deux façades : une sur la rue Didouche Mourad et une autre sur le parc. L'accès à la fonction service et commerciale se trouvant au RDC, se fait à partir de la rue Didouche Mourad, tandis que l'accès au logements (Fig.II.37) se fait à partir d'une voie piétonne se trouvant entre l'immeuble et le parc, chicanant ainsi l'entrée. Le hall d'entrée est tapissé par un revêtement en mosaïque de motifs géométriques à base de carrée (Fig.II.[40,41]), il comporte une cage d'escaliers et un ascenseur (Fig.II.38) qui desservent deux logements par étage. L'immeuble est évidé par deux puits de lumière compensant

b) Structure et matériaux :

Une fissuration au niveau de la façade (Fig.II.32) sur le par démontre une composition du système structurel, une ossature en béton armé avec un remplissage en brique. Le fer forgé est utilisé au niveau des gardes corps des balcons en façades et celui de la cage d'escalier, la porte d'accès aux logements (Fig.II.39) ainsi que celle de l'ascenseur.

c) Façades :

Les façades de couleur blanche, communiquent un vocabulaire art déco riche. Celle de la rue Didouche Mourad (Fig.II.[33,36]) présente une tripartite : d'abord, un soubassement urbain composé de deux niveaux (RDC et R+1) dédiés au commerce et aux services (la CNEP). Ensuite, un corps, présentant une symétrie axiale. Cette dernière est effectuée par rapport un élément central semi cylindrique percé par deux rangées verticales d'ouvertures à cadre chanfreiné, il est d'une texture enrayures verticales en relief qu'on trouve également au niveau du R+1. Et enfin, un couronnement regroupant deux étages : le R+7, caractérisé par la présence d'une loggia à colonnes ; et le dernier étage en retrait. La transition entre le corps et le couronnement est faite grâce à une frise à ornement floral.

Cette façade alterne un contraste plein/vide à travers des jeux de saillies et de retraits, en effet, à partir du R+3, le corps de la façade est cadré par deux bandes en retrait latérales rejoignant le dernier étage. Les bacons sortent en sailli au niveau R+2, R+4, R+6, tandis que les ouvertures rejoignent la bande de retrait pour créer des balcons ou des loggias au niveau R+5, R+6, R+7.

Le traitement des balcons diffère d'un étage à un autre, de par sa forme : balconnets, balcon double, à semi-circulaire, à base rectangulaire ; sa dimension ; et le type d'incorporation du fer forgé (vide) avec le plein du garde-corps : vide ferré triangulaire, une bande ferrée rectangulaire, un vide ferré trapézoïdale, une bande ferrée semi-circulaire.

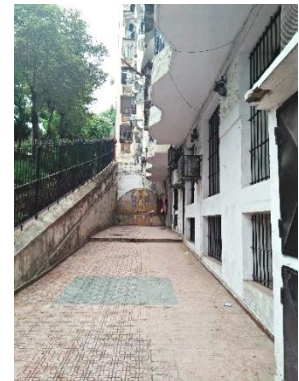


Fig.II.37: voie entre l'immeuble et le parc menant à l'accès des logements.



Fig.II.38: Ferronnerie de la cage d'escalier et de l'ascenseur de l'immeuble.



Fig.II.39: Entrée de l'immeuble.

La façade qui donne sur le parc de la liberté(Fig.II.34), reprend la composition de la façade sur la rue Didouche Mourad comme module qui va se répéter deux fois sur la façade latérale (symétrie axiale par rapport à un vide), cependant quelques ajustements en été faits dont la disparition d'une rangée de fenêtres au niveau des éléments axiaux semi cylindriques, et la disparition d'un étage (le R+1), à cause de la différence de niveau entre la façade de la rue Didouche Mourad et le fond de parcelle.



Fig.II.40: Mosaïque du sol du hall d'entrée.



Fig.II.41: Mosaïque du sol du hall d'entrée.



Fig.II.42: Fissure au niveau de la façade latérale.

Source : Photo de l'auteur, septembre 2018

4.3 Immeuble 45A rue Didouche Mourad :



Fig.II.43: Porte d'entrée des logements.

Date : 1933
Style : Art-déco
Collaborateur : Paul Régnier -architecte-
Mosaïque : Tossut
Propriétaire d'origine : Urbaine & la Seine
Fonction : Immeuble d'habitation +Siège de
 La banque nationale algérienne BNA



Fig.II.44: Angle de l'immeuble.

Source : photo de l'auteur septembre 2018

l'angle -en chanfrein-(Fig.II.44) et aussi deux fois sur chacune des extrémités de la façade de la rue Benmessaoud Rabia. Cette dernière -plus large que la principale- rajoute à son traitement trois rangées verticale de balcons à base semi-cylindrique, qui ont été aussi repris sur la troisième façade.

La porte d'entrée de l'immeuble (accès logements) (Fig.II.43) à plan coupé est en fer forgé vitré, elle est richement décorée par un traitement en mosaïque de teinte rouge associée au gris, et à des feuilles dorées.



Fig.II.47: galerie menant aux logements.



Fig.II.48: Façade rue Didouche Mourad.



Fig.II.49: vue sur la deuxième cour.



Fig.II.50: cage d'escalier.

Source : photo de l'auteur, février 2018

4.4 Immeuble 30 rue Didouche Mourad:



Fig.II.51: Façade de l'immeuble rue Didouche Mourad.

Date : Inconnue
Style : Art-déco- métissé
Collaborateur : Paul Régnier
 -architecte-
Fonction : Immeuble d'habitation



Fig.II.52: Angle de l'immeuble.

Source : Photo de l'auteur septembre 2018

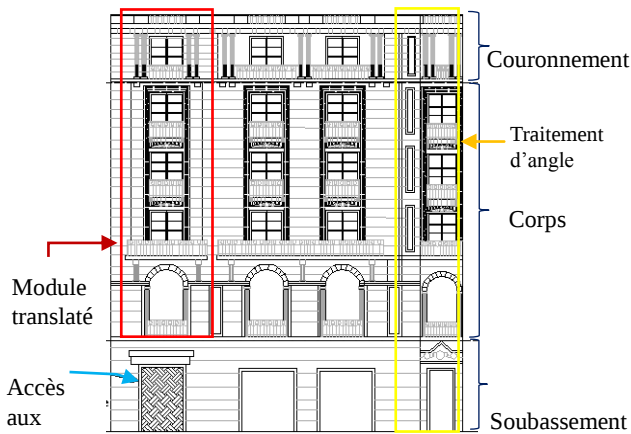


Fig.II.53: Façade principale restituée.

Source: CHABI GHALIA, 2012

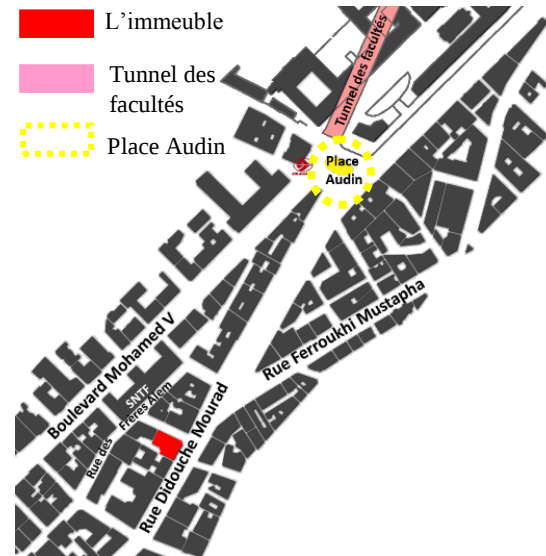


Fig.II.54: Situation de l'immeuble.

Source : Le PDAU d'Alger traité par l'auteur

a) Descriptif de l'immeuble :

Le bâtiment de R+5 occupe une parcelle d'angle de la rue Didouche Mourad (ex Michelet) (Fig.II.54) et la rue descendant de la rue des frères Alem. L'accès à l'immeuble se fait depuis la rue Didouche Mourad, le hall d'entrée comporte une cage d'escalier (Fig.II.55) est un ascenseur (réparé récemment) desservant deux appartements par étage, et une terrasse accessible au dernier niveau (en cours de rénovation). L'immeuble possède une cour intérieure sur laquelle donnent les fenêtres des cuisines, et s'ouvre partiellement sur un puit de lumière (Fig.II.54) en commun entre l'immeuble et les constructions mitoyennes.

b) Façades :

Les façades sont de style art déco métissé, dont la surface est traitée par des lignes de refends, et se divisent en trois parties : un soubassement commercial ; un couronnement marqué par des loggias en retrait, cadrées par des colonnes jumelées d'ordre dorique ; et un corps présentant une richesse de modénature. D'abord, un étage service (R+1) caractérisé par un traitement en arcade ; ensuite un R+2 avec des balcons à plan rectangulaire soit filant soit indépendant soutenus par des consoles ; et enfin, des balconnets en arrondi soutenus par des éléments décoratifs en saillis, marquent le 3^{ème} et le 4^{ème} niveau. La verticalité au niveau du corps est accentuée par un l'encadrement des ouvertures par un traitement en mosaïque de motifs abstraits colorés de vert, brun et doré. La façade est également marquée par deux oriels : un au niveau de la façade ; un premier sur la rue Didouche Mourad, et un autre au

niveau de l'angle. Le traitement chanfreiné de ce dernier est la signature de l'immeuble, il est perçu depuis la rue Ferroukhi Mustapha, et en venant de la place Audin. Le décor de l'angle suit la même logique de répartition de modénature sur les étages que celle des façades, en rajoutant un élément décoratif du registre art déco qui est le fronton au niveau du RDC souligné par une ornementation florale. La façade s'insère dans son environnement en suivant



Fig.II.55: Cage d'escalier de l'immeuble.

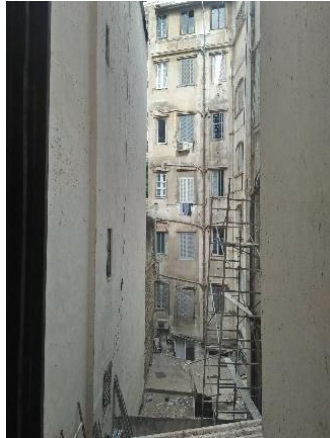


Fig.II.56: Vide entre les immeubles éclairant la cage d'escaliers.



Fig.II.57: composition de la toiture de l'immeuble.

les règles de

compositions urbaine dont l'alignement, respect du gabarit, tout en se démarquant par sa singularité esthétique. C'est une synthèse de plusieurs principes d'harmonie dont : le contraste entre couleur et neutralité et plein et vide ; et l'équilibre assuré par la translation horizontale d'un module vertical regroupant plusieurs éléments architectoniques.

Source : photo de l'auteur, septembre 2018

5 La topographie au service de la multifonction :

5.1 Les commerces de l'université d'Alger 1 et son extension :

Date : 1929

Style : Moderne

Collaborateur : Paul Régnier

Entreprises générales : Entreprise des établissements Louis Grasset

Mise en œuvre sous la direction de : M.Farcot

Entreprise de terrassement : La compagnie Ingersoll-Rand

Surface : 1340 m²

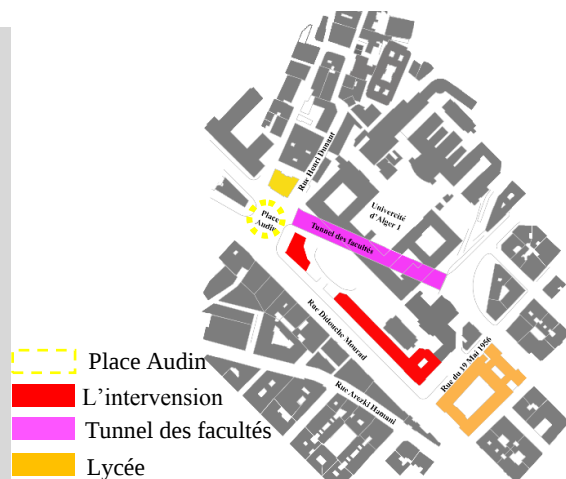


Fig.II.58: Situation de l'intervention.

Source : Le PDAU d'Alger traité par l'auteur

a) Description de l'intervention :

L'utilisation commerciale du mur de soutènement de la fac a été effectuée à l'occasion de la fête du centenaire afin d'accueillir les expositions provisoires et les commerces de luxe ce qui va permettre de dynamiser la rue Didouche Mourad (ex Michelet) déserte à l'époque (Fig.II.61), et de moderniser le quartier. Les magasins occupent 13m en profondeur sur le jardin des facultés sur les 40m²⁰² de recul initial, le reste des terres du jardin sont retenu par un mur de soutènement dans lequel sont injectés les passages de gaines de ventilation. Chaque magasin occupe une surface²⁰³ de 60 m² (12m x 5m + 1m d'espace WC/lavabo/autre usage) et dispose d'un sous-sol de 3.50m d'hauteur sous plafond utilisé pour dépôt, extension, et l'assainissement du sol du RDC. Une terrasse jardin surmonte le RDC, elle est recouverte de 0.6m de terre végétale assurant l'isolation thermique, son sol est percé de verrières de dimensions²⁰⁴ 1.6m x 1.40m éclairant chaque magasin.

a) Matériaux de construction²⁰⁵ :

Le calcaire de Bab el Oued est utilisé pour la construction du sous-sol et mur de fond du RDC. Les planchers et les piliers sur rue sont en béton armé. Un revêtement en pierre dure et polie est établi pour les piliers sur rue Simili-Pierre pour : l'entablement, la frise, la balustrade et le mur de soutènement « Tecto » et « callendrite » pour l'étanchéité.

b) Façades :

La disposition des magasins est répartie en deux groupes de travées de 5m de largeur chacune : 17 travées à droite de la porte de l'université, 8 travées à gauche de la porte de l'université formant une façade de 6.75m de hauteur²⁰⁶, avec une hauteur sous plafond²⁰⁷ variant de 4.50m à 5.50m selon la pente de la rue. L'extension construite à l'angle de la rue Didouche Mourad et la rue du 19 Mai 1956 (ex Edouard Cat) (Fig.II.58) comprend une salle de conférence et d'exams. Ces façades présentent une modernité par la pureté de ses lignes et la rationalité de sa composition qui se présente sur la rue Didouche Mourad (Fig.II.[60,64]) sous forme de 3 rangées verticales d'ouvertures, chaque rangée est encadrée par une bande enfoncée dans le mur de la façade créant un jeu de décrochement, avec une corniche en saillis qui précède la terrasse du bloc et faisant le tour du couronnement. La façade latérale

²⁰² « L'utilisation commerciale du mur de soutènement de l'université d'alger », Chantiers, Février 1929, p.131- 33.

²⁰³ Ibid.

²⁰⁴ Ibid.

²⁰⁵ Ibid.

²⁰⁶ Ibid.

²⁰⁷ Ibid.

(Fig.II.62) adapte le même traitement qui disparaît au niveau de l'angle laissant place à un oriel parallélépipédique percé d'ouvertures en longueur.

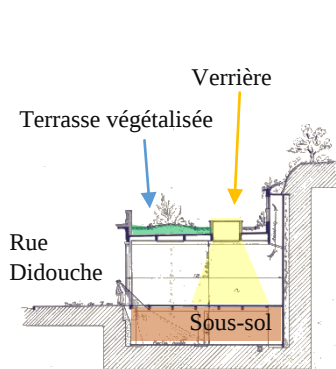


Fig.II.59: Coupe transversale sur un magasin.
Source: fonds Hennebique in www.halimede.huma-num.com

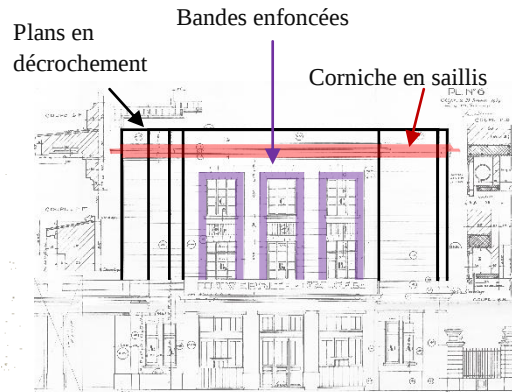


Fig.II.60 : Façade principale du bâtiment d'exams.
Source : Fonds Hennebique in www.halimede.huma-num.com



Fig.II.61: Le mur de soutènement de l'université avant l'intervention.
Source: Chantiers février 1929



Fig.II.62: Façade latérale du bâtiment d'examen.



Fig.II.63: Les commerces de la fac centrale.



Fig.II.64: Façade principale du bâtiment d'examen.

Source : photo de l'auteur, septembre 2018

6 La topographie, un moyen de contourner les servitudes urbaines :

6.1 L'immeuble du 13^e et 16^e Groupe bon accueil, 12 rue de Mullhouse²⁰⁸:

Date : 1933

Style : moderne

Entrepreneur : Humbert

Propriétaire d'origine : M.I.S.A : Mullhouse
immobilier société anonyme ,M.Lafon

Menuiserie : Les Atelier Meyer Hadjadj,
établissements Cholet, Nicol, Longobardi

Plomberie et sanitaires: Jousselin et Cte

Peinture et vitrerie : Etablissements Denoyel
Etablissements Demicheli

Ferronnerie :Entreprise Ivorra Henry,
entreprise Tarsot

Mosaïque : MM. J-B et V.Tossut

**Chauffage central et eau chaude, système
d'évacuation des ordures ménagères :**
Etablissements Ferraud

Stores Roulants : Baumann

Étanchéité des terrasses :

→13^e groupe bon accueil : Société des
Bitumes liquides (M.Decreusefond, directeur)

→16^e groupe bon accueil : Société du Tecto
(M.Guiauchain, directeur)

Fonction : Immeuble d'habitation+
commerces

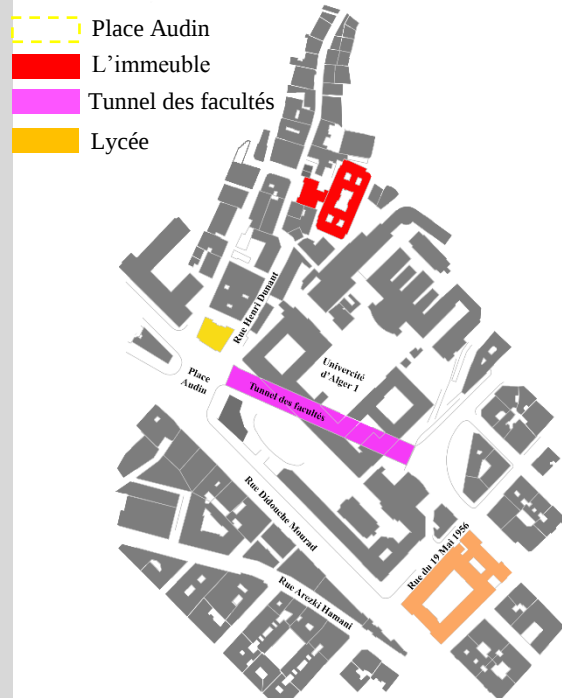


Fig.II.65: Situation de l'immeuble. Source : Le PDAU d'Alger traité par l'auteur

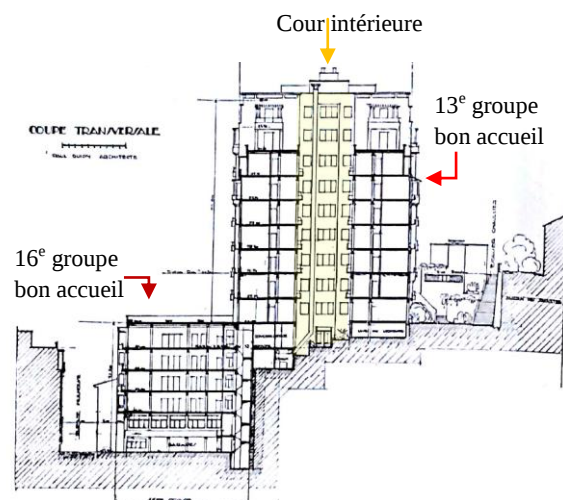


Fig.II.66: Coupe transversale montrant l'implantation, Source: Chantiers mai 1933 page 520

a) Description de l'immeuble :

L'ensemble de l'immeuble est un véritable gratte-ciel, s'inscrivant dans une parcelle présentant une différence de niveau²⁰⁹ de 28m entre la rue Henri Dunant (ex Danton) et la rue Benaïche Yahia (ex Mullhouse). L'architecte répond à cette donnée du terrain par une

²⁰⁸ « Immeuble de 14 étages rue de Mullhouse, une formule heureuse de propriété collective », Chantiers, Mai 1933: p 515-522.

²⁰⁹ Ibid.

conception assez complexe. En effet, il rattrape la différence de niveau par un immeuble « entrée » de R+4 (le 16^e groupe bon accueil) comprenant au RDC une entrée monumentale de 7m x 7m ; ainsi que des garages pour les copropriétaires. Des locaux commerciaux à usage de bureaux ou de restaurants, sont placés à l'entresol et au R+1 de l'immeuble, tandis que 2 appartements par étage ont été placés au 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} étage.

Le hall d'entrée du 16^e groupe bon accueil comprend deux ascenseurs à gros service et à grande vitesse (fréquence 3000 personnes/jour)²¹⁰ amenant à la cour intérieure de l'immeuble supérieur de R+10 (13^e groupe bon accueil) comportant lui-même 4 autres ascenseurs et 2 escaliers desservant 6 appartements par étage, ces derniers sont organisés autour de 4 courettes et une cour centrale. Les deux immeubles réunis comptent 108 appartements dont : 2 F1, 24 F2, 26 F3, 28 F4 et 32 F5. Chaque étage est pourvu d'une pièce pour vider les ordures ménagères dans des tubes.

b) Structure et matériaux²¹¹ :

Ossature en béton armé avec doubles cloisons en brique pour les murs extérieurs et les murs séparant les appartements.

Des plaques de liège sont interposées dans les planchers afin d'assurer un confort acoustique



Fig.II.67 : Agencement des appartements, plan des étages de l'immeuble du 13e groupe bon accueil

Source : Chantiers mai 1933 page 520, traité par l'auteur.

²¹⁰ Sources des collaborateurs : « Immeuble de 14 étages rue de Mullhouse, une formule heureuse de propriété collective », Chantiers, Mai 1933, p 515-522.

²¹¹Ibid.

c) Façades :

Les façades présentent une rationalité fonctionnelle qui se manifeste dans le 13^e groupe bon accueil sous forme de balcons à grande porte-fenêtre simples éclairant et aérant les appartements, le couronnement est marqué par un traitement en loggia à arcades. Pour ce qui est de la façade du 16^e groupe bon accueil, elle se caractérise par une symétrie axiale mettant l'accent sur l'entrée monumentale par un enfoncement regroupant 3 travées de baies dont la centrale est marquée par des balconnets en arrondie. Cette partie en retrait est cadré de part et d'autre par des loggias. Les locaux commerciaux se distinguent par de grandes baies en bande.



Fig.II.68: Le groupe d'immeuble perçu depuis la place Audin.

Source: photo de l'auteur septembre 2018

Conclusion :

Les immeubles de Paul Guion sur la rue Didouche Mourad présentent un caractère singulier, tout en répondant aux contraintes urbaines. En effet les immeubles respectent les servitudes d'alignement ; de gabarit ; de topographie et de services au RDC, tout en se démarquant des bâtiments environnants, ils jouent souvent le rôle de repère urbain. La signature de Paul Guion, sur cette rue se manifeste à travers les traitements d'angles en chanfrein, et les mosaïques teintées qui encadrent les fenêtres (l'immeuble 30 et l'immeubles 45A, en collaboration avec Paul Régnier). L'immeuble 124, garde toujours le caractère absolu dans le tissu urbain, ceci est dû à sa connexion avec le parc, qui lui sert de recul permettant d'admirer son aspect sculptural.

La problématique de cette rue pour l'architecte était surtout l'esthétique urbaine, et comment créer une empreinte architecturale qui se distingue au milieu de plusieurs, étant donné que la rue Didouche Mourad soit un véritable musée à ciel ouvert d'expressions et de styles différents. Paul Guion a su user le vocabulaire art déco tout en le métissant avec un décor (motifs de mosaïque) et un contexte (topographie du site) local.

Les parcelles d'implantation ont aussi joué en faveur de l'architecte qui a réussi à mettre leur potentiel en avant, en effet, les deux parcelles d'angles et celle du Parc de la Liberté servent déjà d'assiettes cible à la perspective urbaine. Guion a accentué cet effet principalement par le « contraste urbain » : les deux immeubles 30, et 45A, sont légèrement colorés par le traitement de mosaïque, s'opposent à l'environnement à dominance blanches, et l'absence de couleurs sur les façades de l'immeuble 124 bis, mise à part le bleu discret de la ferronnerie des garde-corps des balcons et des ouvertures, met en valeur l'immeuble en contrastant sa couleur blanche avec les couleurs du Parc de la Liberté.

Le cas de la fac central apporte une réponse contrastée d'un autre modèle différent celui du « plein/vidé urbain », en effet, en dépit du fait que les commerces constituent « un bâti », la transparence des vitrines, et le recul créé par la terrasse-jardin, ainsi que leur gabarit par rapport aux bâtiments environnants, leur attribuent un caractère de légèreté voir « vidé », car la rue qui est un vidé urbain se définit par ses parois et dans ce cas les commerces de la fac contribuent à la conception de ce vidé urbain, qui contraste par sa légèreté la masse bâtie (la fac, les bâtiments en face) et lui donnant ainsi plus de importance visuelle.

Quant au quartier de l'oriental sa problématique fut celle de la topographie, en effet, la déclivité du terrain était le « challenge » principale de l'architecte, auquel il a apporté des réponses variant de caves fonctionnelles (immeuble 55 et 105 Boulevard Mohamed V) à des solutions innovantes adéquates aux servitudes urbaines et bons fonctionnement du bâtiment.

D'abord, le mur de soutènement de la fac centrale d'Alger et son extension (carrefour entre cette zone et la précédente) utilisée en salle de conférence et en commerces, cette contrainte de terrain a permis à l'architecte de séparer deux fonctions incompatibles (commerces de luxes et université) dont le jumelage était nécessaire pour l'insertion de la fac dans l'ambiance urbaine. La topographie est utilisée dans ce cas comme outil filtrant les flux, donnant ainsi à l'édifice l'opportunité de multiplier les fonctions tout en restant indépendantes les unes des autres.

Ensuite, l'immeuble Shell et les immeubles du 13^e et 16^e groupe bon accueil sont les exemples démontrant l'usage de la topographie comme réponse aux nouvelles exigences de l'époque, en effet, les besoins du 19^e siècles sont de nouvel ordre lié à la technologie : l'usage de la voiture devient plus fréquent ; les installations techniques deviennent de plus en plus nombreuses et nécessaires aux fonctionnement de l'édifice... Paul Guion profite de la différence de niveau présente sur les différentes parcelles d'intervention pour caser ces locaux techniques et les parking, ce qui va permettre de préserver l'esthétique urbaine.

L'immeuble 105 positionné au sommet du boulevard Mohamed V, exploite les avantages de la topographie d'un point de vue luxuriant, il est vrai que la conception en général est contraignante de par la forme et la position de la parcelle qui n'accorde pas plusieurs choix au concepteur, mais la terrasse accessible au dernier étage qui surplombe Alger et sa baie, offre aux habitants une vue, voir, un confort que les façades ne permettent pas d'avoir.

Le groupe bon accueil de Mulhouse, est l'exemple qui traite le mieux la problématique de la topographie, l'architecte rattrape la dénivellation par un bâtiment entier au service du bâtiment principal, répondant ainsi à deux servitudes de rues différentes.

Nous soulignons un cachet stylistique particulier dont les racines sont puisées du vocabulaire local (néo-mauresque, berbère) qui est aussi le fruit de métissage entre plusieurs styles dont le classique, l'art déco, le néo mauresque et le moderne épuré. Le traitement d'angle est un souci que Paul Guion traite avec soin. Pour le marquer, il privilégie les formes chanfreinées dans les immeubles 30, et 45A rue Didouche Mourad (en collaboration avec Paul Régnier), tandis qu'il opte pour l'arrondi dans l'immeuble 18 rue Franklin Roosevelt et Chemin Ziriyeb.

L'angle est également richement décoré en fonction du langage ornemental de la façade (mosaïque, céramique, plâtre sculpté, bow-window...).

Situation	Œuvre	Date	Style	Caractéristique
Rue Didouche Mourad	Les commerce de l'université D'Alger 1	1929	Moderne	-Multifonction -Usage de la topographie -Contraste urbain -Pureté des lignes
	Immeuble 30	/	Art déco métissé avec le néo mauresque	-Façade teintée de mosaïque -Façade tripartie -Traitement d'angle particulier
	Immeuble 45A	1933	Art déco métissé avec le néo mauresque	-Façade teintée de mosaïque et de céramique -Façade tripartie -Multifonction -Traitement d'angle particulier
	Immeuble 124 bis	/	Art déco	-Multifonction -Contraste urbain -Insertion paysagère -Caractère sculptural -Façade tripartie
Rue de Mulhouse	Immeubles du 13 ^e et 16 ^e groupe bon accueil	1933	Rationalisme moderne	-Intégration dans une topographie particulière -Gabarit haut et respectant des servitudes de voirie
Boulevard Mohamed V	Immeuble 31,33,35	1929	Art déco	-Façade tripartie -Façade teintée de mosaïque -Intégration dans un terrain en pente
	Immeuble Shell	1933	Moderne	-Modernité esthétique

				-Modernité fonctionnelle -Modernité technique -Intégration dans une assiette accidentée
	Immeuble 55	1925	Art déco	-Perception urbaine -Intégration dans un terrain en pente
	Immeuble 105	1928-1929	Néo-mauresque	-Esthétique local - Terrasse plate accessible -Céramique en façade -Intégration dans un terrain en pente
Avenue Mustapha Sayed El Ouali	Clinique Debussy	1931	Art déco	-Modernité technique -Sobriété des lignes -Symétrie -Touche de couleur en façade par la mosaïque
Telemly	102 rue Krim Belkaacem	/	Art déco métissé avec le néo mauresque	-Modernité technique -Sobriété des lignes -Symétrie -Touche de couleur en façade par la céramique
	18,20 Rue Franklin Roosevelt et Chemin Zirye	1931	Art déco métissé avec le néo mauresque	-Traitement d'angle particulier -Façade tripartie -Façade polychrome

Chapitre II :

Œuvres de la « Zone B » :

Route de Constantine-Agha-
El Hamma

Introduction :

La route de Constantine est l'une des artères du vieille Alger, elle reliait le square Bresson (Port Said) au Boulevard Laferrière (Khemisti), elle est baptisée en rue Colonna d'Ornano et rue Alfred Lellouch en 1943 (rue Abane Ramdane et rue Asslah Hocine actuellement). Le tronçon de la rue qui transperce le quartier de l'Agha du Boulevard Khemisti jusqu'à la place du Pérou (ex carrefour de l'Agha) est nommé boulevard Colonel Amirouche (ex Baudin), et continue jusqu'au Hamma sous le nom de rue Sadi Carnot 1935 (Hassiba Ben Bouali)

Le quartier de l'Agha, confisqué en 1830 par le maréchal Clauzel, constitue l'un des premiers faubourgs de la ville coloniale française du XIXe siècle. Sa dénomination est dû à la présence d'un domaine habité de 1789-1830 par les Aghas des Saphis²¹². Il appartenait entre²¹³ 1871 et 1904 au territoire de la commune de Mustapha au sud de l'enceinte française. Il constitue une jonction entre le champ de manœuvre et la 1^{ère} enceinte française qui regroupait quartier d'Isly (Ben M'hidi) et la ville ottomane (la Casbah). L'ancien faubourg était principalement occupé par des petits commerces dont le consommateur principal était les soldats des camps militaires. Il abrite aussi les abattoirs à son extrémité sud. La structuration du quartier n'a pas été établit selon un plan d'ensemble malgré les projets d'extensions qu'ils lui ont été proposés au cours des années 1850, néanmoins, il connaît un développement rapide avec la construction de la première gare de chemin de fer en 1862²¹⁴. De 1880-1896²¹⁵, le quartier est structuré plusieurs voies dont : le boulevard de l'agha baptisé avenue Victor Hugo en 1881, les rues Hoche (Ahmed Zabana actuellement), Clauzel (rue Réda Houhou) et Denfert Rochereau (Khelifa Boukhalfa). Les travaux d'extension du port de commerce et le développement du réseau ferré en 1896 projettent le quartier vers de nouvelles horizons d'évolutions. En 1910, l'école de commerce d'Alger y fut érigée²¹⁶.

L'urbanisation entière du quartier se fait vers la fin du XIXe siècle est délimité au nord par l'enceinte française à l'ouest par la route de Mustapha supérieur (puis Michelet, Didouche Mourad actuellement) et au sud par l'hôpital civil (CHU de Mustapha Pacha). En 1930²¹⁷, on remplace les premières constructions du faubourg, à proximité du marché Clauzel par des immeubles de style art déco à typologie cour. Le quartier comporte plusieurs immeubles de petits logements locatifs dont l'occupant des ilots entiers, destinés durant la période coloniale

²¹² Claudine PIATON et al., *Alger, ville et architecture 1830-1940* (Barzakh et Honoré Claire, 2016), pp.291,292,313.

²¹³ Ibid.

²¹⁴ Ibid.

²¹⁵ Ibid.

²¹⁶ Ibid.

²¹⁷ Ibid.

à une population européenne d'origine espagnole et italienne²¹⁸ de classe ouvrière. Le quartier compte également des immeubles bourgeois à proximité des abords de la rue Didouche Mourad.

Le quartier connaît un renouvellement urbain durant la période de l'entre-deux-guerres, notamment par l'implantation d'immeubles de rapport de style art déco moderniste au niveau de la rue Hassiba Ben Bouali (ex Sadi Carnot) ; autour de l'église Saint-Charles (mosquée El Rahma), ainsi qu'au niveau du boulevard Amirouche (ex Baudin) qui sera dédié à des immeubles administratives.

Au pied de la colline de Mustapha et dans le prolongement du quartier de l'agha et englobés entre le littoral et le boulevard des martyrs, les quartiers de Belouizdad et du Hamma, longent deux grandes voies structurantes parallèles à la baie, les rues Hassiba Ben Bouali (ex Sadi Carnot) et de Mohamed Belouizdad (ex Lyon). Le quartier est caractérisé par son jardin botanique : le jardin d'essai, ainsi que par le musée des beaux-arts (1930). Les terrains militaires du champ de manœuvre constituaient une rupture entre ces deux quartiers et le centre, jusqu'à sa transformation dans les années 1930, en quartier d'habitat social et d'équipements scolaires. La partie du littoral englobe des friches de bâtiments industriels, de dépôts, tandis que la partie de Belcourt sur la rue de Belouizdad, et le boulevard Nessira Noureddine (ex August Comte), présente une concentration de l'activité résidentielle. Pour ce qui est de la partie en crête sur le boulevard des martyrs, elle regroupe, de la période romaine jusqu'à la fin du XIXe siècle, des villas de plaisances, puis des hôtels. La rue Belouizdad connaît entre 1893-1912²¹⁹, des servitudes urbaines divergentes concernant l'alignement et les arcades urbaines sur les différents tronçons de la rue. Durant la période de l'entre deux guerre, la concentration des immeubles coloniaux les plus importants se trouve entre cette rue et le boulevard Nessira Noureddine et les rues qui y sont perpendiculaires. Le cimetière du Hamma dans lequel se trouve le mausolée de Sidi M'hamed Bou Qobrine, ainsi que ses abords, constituaient durant la période coloniale, un quartier de mixité sociale entre population européenne et locale. Ce quartier, dit « arabe »²²⁰, est connecté à la voirie urbaine en 1928²²¹.

²¹⁸ Claudine PIATON et al., op.cit., pp.291,292,313

²¹⁹ Ibid.

²²⁰ Ibid.

²²¹ Ibid.

1 Un repère au carrefour urbain:

1.1. Immeuble à appartement « Garcia » : angle des rues Abane Ramdane et Mohand Oulhadj²²²:

Date : 1928-1930

Style : Métissage entre Art-déco et néo-mauresque

Entrepreneur : Société algérienne Louis Grasset

Mosaïque : Tossut

Propriétaire d'origine : André Garcia directeur de la compagnie d'assurance l'Abeille

Fonction : Immeuble d'habitation+ bureau

Dessin des motifs de la ferronnerie, de la mosaïque et de la faïence : Louis Fernez



Fig.II.69: Angle de l'immeuble.
Source: photo de l'auteur février 2018

a) Description du bâtiment :

Construit à l'emplacement du mausolée de Sidi Abdel Kader El Djilani²²³, l'immeuble de R+9 se positionne dans une parcelle d'angle, dans l'ancien quartier de la liberté, à l'intersection des rues Abane Ramdane (ex rue de Constantine), Mohand Oulhadj (ex Joinville) (Fig.II.70). Il est doté d'un RDC commercial, deux étages consacrés aux bureaux (R+1 et R+2), et sept étages de logements.

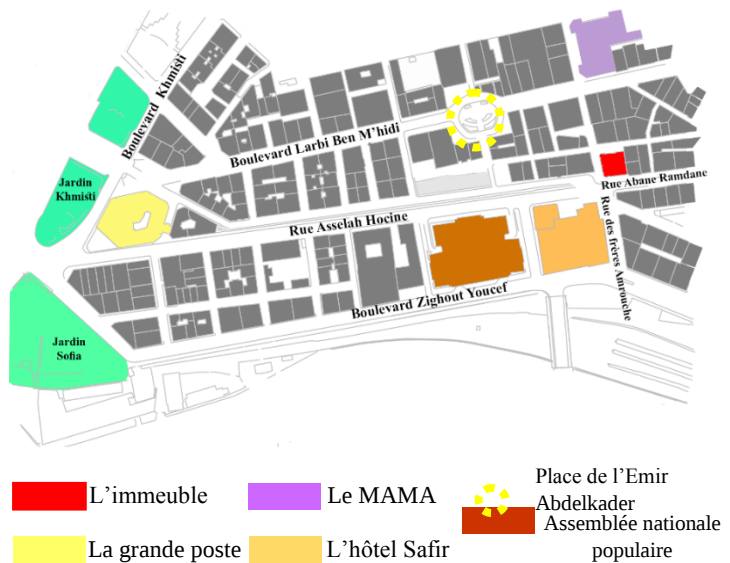


Fig.II.70: Situation de l'immeuble.

Source : Le PDAU d'Alger traité par l'auteur

Une cour centrale intérieure distribue deux escaliers : d'abord, un escalier principal avec ascenseur desservant deux appartements (F5 et F7), et aussi un escalier de service qui dessert à son tour un appartement F4 et l'entrée de service aux deux chambres de domestiques se situant dans l'appartement F7.

²²² PIATON et al., *Alger, ville et architecture 1830-1940*, op.cit., p.162.

²²³ BABA AHMED KASSAB et KASSAB, *Alger-Oran-Annaba: sur les traces de la modernité 50ans d'architecture*, p.24.

- b) Structure et matériaux : Immeuble en béton armée.
- c) Façades :

L'immeuble est un repère urbain grâce à son traitement d'angle en rotonde (Fig.II.69). Le traitement de façade est structuré par une tripartie : un soubassement qui regroupe les 3 étages de commerces et bureaux et qui adapte un traitement sobre et épuré. Le 3^{ème} étage marque la transition entre le soubassement et le corps à travers un balcon filant et le revêtement en céramique teintée en marron. L'esthétique art déco annoncée au départ par la forme de l'angle, se confirme à travers les ouvertures à cadre chanfreiné. Le reste des étages du corps de caractérisent par les balconnets à garde-corps en fer forgé souligné chacun par une bande en faïence.

L'étage attique(R+7) est marqué par le style néo mauresque qui se manifeste à travers une loggia à arcades en plein cintre décoré par des motifs de mosaïque du répertoire berbère tout comme ceux des sous-faces des balcons et de la ferronnerie.

Les servitudes de construction de l'époque ont permis à l'architecte de bénéficier de deux étages supplémentaire en retrait par rapport à l'étage attique.

2.1. Immeuble 02 boulevard Amirouche (Immeuble CPA) :

- a) Description générale :

L'immeuble de R+6 occupe une parcelle d'angle (Fig.II.71) présentant une différence de niveau entre le boulevard Amirouche et le parking Sofia, il abrite le siège du crédit populaire Algérien (CPA). L'immeuble marque l'accès du boulevard, un repère perçu depuis la place Khemisti il dispose de quatre façades : une façade sur le boulevard Amirouche, une deuxième sur la rampe de Tafoura , une autre sur le Parking Sofia et une dernière crée entre l'immeuble et sa mitoyenneté à travers un recul.

L'environnement dans lequel il s'insère se caractérise par un dialogue stylistique riche, entre

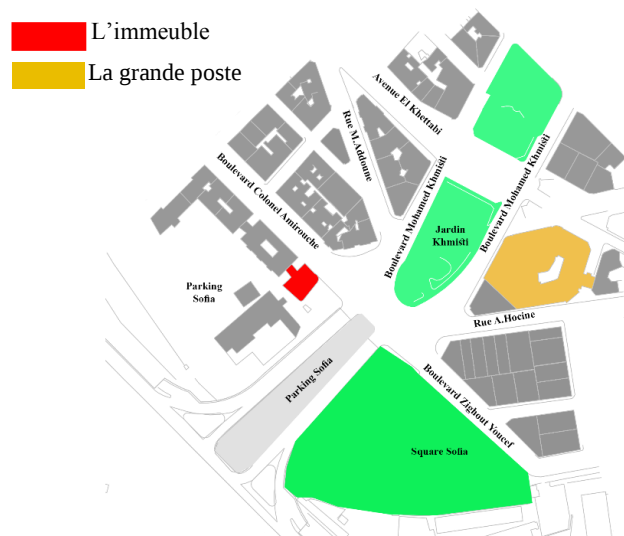


Fig.II.71: Situation de l'immeuble.

Source : Le PDAU d'Alger traité par l'auteur

le néo mauresque de la grande poste et de la dépêche d'Alger et l'art nouveau de l'ancien Grand hôtel d'Excelsior Paul Guion s'intègre avec un style métisse alliant la pureté de l'art déco à l'esthétique néo mauresque. L'immeuble s'intègre également par sa fonction administrative au Rez-de-chaussée en continuité avec le boulevard Amirouche. Le traitement de façade ainsi que celui de l'angle présente des similitudes avec ceux de l'immeuble « Garcia » notamment par la rotonde de l'angle (Fig.II.72), et les ouvertures à arcades en plein cintre de 4^{ème} étage, décorées de mosaïque de couleur doré et brune.

L'étage attique se caractérise par un traitement en loggias à colonnes pour la façade du boulevard Amirouche et celle qui donne sur la rampe de Tafoura, et par une frise dorée couronnant les ouvertures de la rotonde et de la façade qui s'ouvre sur le parking Sofia (Fig.II.73). Il est recouvert d'une toiture inclinée en tuile rouge, et surmonté d'un étage supplémentaire en recul et d'une terrasse accessible.

Les façades adoptent le principe de la symétrie axiale qui se manifeste dans la façade nord-est par un oriel central, et sur la façade sud-est par un axe d'ouvertures jumelées de dimensions réduites organisant de part et d'autre des portes fenêtres à garde-corps en fer forgé.

Source : Photo de l'auteur, septembre 2018



Fig.II.72: L'immeuble perçu depuis le boulevard Khmisti.



Fig.II.73: Façade sud-est perçu depuis la rampe de Tafoura.

2 La façade : hôte de l'esprit de la rue et miroir de la fonction accueillie

2.1 Immeuble groupe Baudin, 27 boulevard Amirouche, 17 rue Arezki Hamani:



Fig.II.74: Façade boulevard Amirouche.

Source : Photo de l'auteur, février 2018

Date : 1931

Style : art déco

Entrepreneur : Société algérienne Louis Grasset

Fonction Initiale: Immeuble mixte bureaux + logements

Fonction actuelle : Immeuble de la direction des biens de l'état de la wilaya d'Alger + la bourse d'Alger



Fig.II.75: Façade rue Hamani.

Source : photo de l'auteur, septembre 2018

a) Description de l'immeuble :

L'immeuble de R+5 est un cas traitant la problématique de la topographie d'Alger, en effet cette dernière est utilisée dans la conception originale (voir annexes), comme moyen d'hierarchisation des différentes fonctions accueillit par l'immeuble ainsi que de filtrer les flux qui en résultent. L'accès des bureaux est établi à partir du boulevard Amirouche (ex Baudin) qui sont actuellement occupés par les bureaux de la Bourse d'Alger, celui des logements se fait depuis la rue Arezki Hamani (ex Charras) par le biais d'une galerie éclairée par des verrières. Cette galerie permet de créer un recul entre l'immeuble et sa mitoyenneté et de bénéficier d'une 3^{ème} façade. La partie logement de l'immeuble est transformée aujourd'hui en bureaux pour la direction des biens de l'état de la wilaya d'Alger. Un accès mécanique pour les véhicules de décharges est prévu à travers une rampe reliant la rue Hamani à un niveau enterré servant de stockage.



Fig.II.76: vue sur la centralité 2 (escalier central+ puits de lumière).



Fig.II.77: Vue sur la galerie au niveau R+1.

Source : photo de l'auteur septembre 2018

Le plan présente deux centralités (voir annexes), éclairant le bâtiment ; une première cour qui commence au niveau R+1 du côté du boulevard Amirouche et qui s'étend sur hauteur totale du bâtiment elle permet également d'éclairer le RDC à travers une verrière. Une deuxième centralité structure l'immeuble et qui se présente sous forme d'escalier aux niveaux du sous-sol, RDC, R+1, et qui se transforme en vide perforant le reste des étages (Fig.II.76), et éclairant l'escalier par le biais d'une verrière.

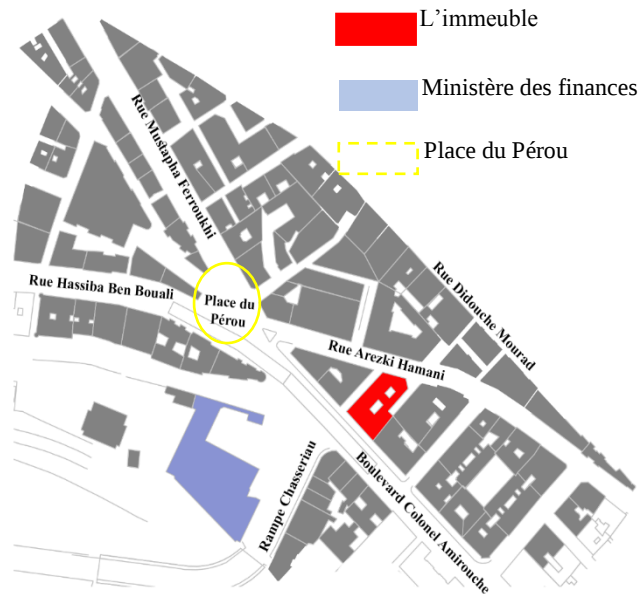


Fig.II. 78: Situation de l'immeuble.

Source : Le PDAU d'Alger traité par l'auteur

Le plan est divisé en deux par un axe : circulation verticale-galerie (Fig.II.77), distribuant dans la conception originale 2 appartements de chaque côté, soit 4 appartements par étage. L'immeuble d'aujourd'hui a subi plusieurs transformations intérieures par rapport à la conception initiale dont la disparition des verrières de la galerie et le réaménagement des logements en bureaux.

b) Façades :

La façade de style art déco se présente sur le boulevard Amirouche (Fig.II.74) présente une tripartite, d'abord, un soubassement regroupant deux étages : un RDC qui s'ouvre au boulevard par des vitrines, et un R+1 comportant de grandes baies triplets dont la centrale est plus large que les latérales. Ensuite, un balcon filant au R+1 marque le début du corps, ce dernier, se distingue par la translation d'un module composé à partir de l'encadrement de deux porte-fenêtre superposées verticalement comportant des balconnets en arrondie à garde-corps mixte (fer forgé+ du plein). Le R+5 annonce le couronnement par un traitement en loggia à colonnes jumelées, soulignée par une frise en mosaïque et surmontée d'une terrasse.

Sur la rue Hamani (Fig.II.75), la façade est remodelée en gardant le même vocabulaire art déco, et en rajoutant un traitement d'angle particulier. Ce dernier, se présente en chanfrein marqué par deux arrêtes à angle aigu. La tripartite sur cette façade est toujours lisible, avec

un couronnement qui se présente de la même manière que sur le Boulevard Amirouche, en s'étendant sur l'angle de l'immeuble. Le corps de la façade se compose de deux travées latérales d'ouvertures jumelées et de deux travées centrales de triplet dont la baie centrale est marquée par des balconnets en arrondie à garde-corps mixte (fer forgé+ du plein).

La conception de la façade trouvée dans les fonds Hennebique de la CAPA, présente un gabarit de R+6 (voir annexes), lors de la réalisation, un étage à baies en arc en plein cintre (sur le boulevard Amirouche) a été supprimé, il se trouvait entre le 5^{ème} et le 4^{ème} étage actuels.

3 Une esthétique en évolution :

3.1 Immeuble « Standard oil » rue Victor Hugo²²⁴ :

Date : 1922 puis surélévation en 1933

Style : Néo mauresque puis moderne

Propriétaire 1 (1922) : Société italo-américaines pour le pétrole

Propriétaire 2 (1933) : la compagnie algérienne des pétroles « standard »

Ossature métallique : Durafour

Maçonnerie : M.Humbert

Electricité : Griffol et Artoni

Ascenseur : Ptis et Pifre

Mosaïque et revêtement : Tossut

Peinture et vitrerie : Demicheli

Sanitaire et plomberie : Klein et Bidault

Ferronnerie et serrurerie : Robert

Menuiserie et ameublement du bureau du directeur : Meyer

Étanchéité terrasse : produit hydrofuge : compagnie « standard primer » et « standard road asphalt »

Fonction : Immeuble bureaux



Fig.II.79: Conception initiale de l'immeuble, Source: Chantiers juillet 1933 p. 730



Fig.II.80: Surélévation de l'immeuble, Source: Chantiers juillet 1933 page



Fig.II.81: Transformation contemporaine. Source: photo de l'auteur février 2018

²²⁴ « La surélévation de l'immeuble de la Cte algérienne des pétroles "standard" », Chantiers, n° Juiller 1933: p 729-735.

a) Conception initiale 1922 :

L'immeuble était d'un gabarit de R+2 comprenant des bureaux au RDC et au R+1, et des appartements à loyer au R+2, ces derniers ont une entrée et des escaliers indépendant de ceux de la société. La façade était de style néo-mauresque (Fig.II.79) qui se manifestait au dernier étage à travers une série de baies à arc en fer à cheval, ainsi qu'au niveau de la porte d'entrée en arc en plein cintre outrepassé encadré par un traitement en mosaïque. L'axe de l'entrée représente un axe de symétrie pour la façade.

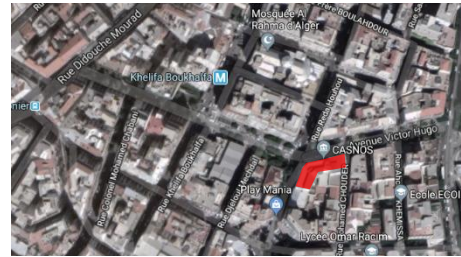


Fig.II.85: Situation de l'œuvre.

Source : Google Earth traité par l'auteur

b) 1^{ère} transformation 1933 :

11 ans après la conception initiale, Paul Guion revient encore une fois pour effectuer une surélévation ainsi qu'une modernisation à l'immeuble. La création de la compagnie algérienne des pétroles suite à l'absorption de la compagnie italo algérienne en 1931 et de la société nord-africaine des pétroles en 1932 engendre des besoins spatio-fonctionnel nouveaux, auquel l'architecte avait répondu par : L'occupation du dernier étage puis surélévation, puis le rajout de 2 étages et un attique ce qui impose l'aménagement d'un ascenseur dans la cage d'escalier et le renforcement de quelques points d'appui, sans oublier l'installation de locaux techniques moderne (eau, électricité, chauffage central, équipement téléphonique).

La répartition des espaces sur les étages est faite comme suit : d'abord, au sous-sol on retrouve des locaux pour archives, un économat, une salle de chauffe, ensuite au R+1, est placée la comptabilité et la central téléphonique. Le service commercial se trouve au R+2 ; la direction au R+3 ; Les services techniques, achats, inspection au R+4 et enfin un laboratoire et une salle de sport au R+5. Chaque étage comprend des vestiaires

La façade de l'immeuble connaît aussi une mutation de style, en effet, l'esthétique néo-mauresque en façade laisse place à une esthétique moderne (Fig.II.80) épurée et adéquate à la fonction « bureaux », l'accent est mis encore une fois sur l'axe de l'entrée (de symétrie) qui sera marqué par un encorbellement dans la partie rajoutée, couronné par la plaque signalant le nom des lieux. Le dernier étage se distingue par la présences d'auvents.

c) 3^{ème} transformation → post Indépendance :

L'immeuble aujourd'hui est occupé par une société algérienne, il est devenu pratiquement méconnaissable (Fig.II.81). Le revêtement des 3 derniers étages de vitrage et d'aluminium ainsi que le traitement d'angle et de la porte d'entrée en aluminium bleu ont effacé toute trace de l'esthétique précédente, le seul témoin restant des premières phases de l'immeuble est la mosaïque du cadre de la porte d'entrée.

4 Une esthétique en constance :

4.1 Immeuble 20 rue Hassiba Ben Bouali²²⁵ :



Fig.II.83: façade principale de l'immeuble. Source : Photo de l'auteur, septembre 2018

Date : 1931-1932

Style : Art déco

Propriétaire d'origine : M. Hude

Entrepreneur : M.Cambefort successeur des
Chantiers Nord-Africains

Fonction : Immeuble d'habitation



Fig.II.84: façade principale de l'immeuble. Source : Photo de l'auteur, septembre 2018

a) Description générale :

L'immeuble de R+5+2 attique, se situe sur la rue Hassiba Ben Bouali (Fig.II.85) en face du siège de la direction des cheminaux présente une façade art déco (Fig.II.84) divisée par une tripartite : D'abord, un soubassement destiné aux commerces parmi lesquels se dresse l'accès aux logements. Ensuite, un corps composé de quatre rangées verticale de balcons de forme arrondie dont les ouvertures sont surmontées d'une bande de claustras. Les garde-corps des balcons sont constitués de deux parties de « vide » : une partie supérieure en fer forgé, d'une partie inférieure en claustras, reliées entre elles par une partie intermédiaire de « plein ». Et enfin, un

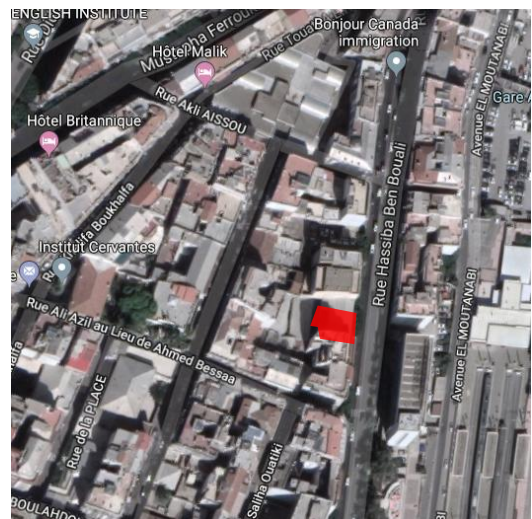


Fig.II.85: Situation de l'œuvre.

Source : Google Earth traité par l'auteur

²²⁵ « Journal général des travaux publics et du bâtiment », 08/10/1931.

couronnement qui commence aux R+4, par un traitement en loggia à colonnes, surmontées par trois étages dont les deux derniers sont en retrait (Fig.II.84). L'immeuble est en ossature en béton armé.

4.2 Immeuble de rapport à loyer moyen rue de Lyon, allée des muriers et des petits-champs, Alger²²⁶ :

Date : 1934

Style : Art déco

Entrepreneur : MM.GIURI frères

Béton Armé : M.Toscani

Menuiserie : les Atelier Meyer Hadjadj

Stores : Baumann

Serrurerie : M.Tarsot

Sanitaires et électricité : Entreprise Jousselin

Peinture et vitrerie : Entreprise Demicheli

Ascenseurs : « otis-pifre » M.L.Durafour

Marbre : MM. Veuve et Agius

Liège isolant : Yvan Bruno

Carrelage : M.Meley

Mosaïque : Les ateliers Jean-Baptiste Tossut

Contrôle et assurance : bureau Sécuritas

Délai de réalisation : 10 mois

Cout de réalisation : 1.600.000 francs

Surface RDC : 612m²/**Superficie étages :** 528m²

Fonction : Immeuble d'habitation+ commerces



Fig.II.86: Façades de l'immeuble.

Source: Chantiers, novembre 1934

Fig.II.86: Façades de l'immeuble.

Source: Chantiers, novembre 1934

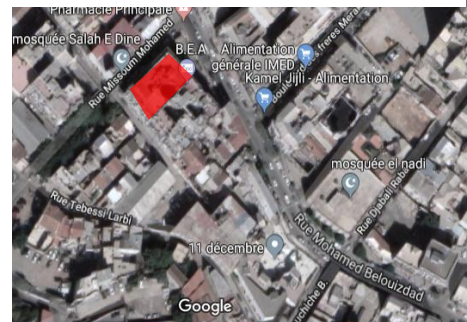


Fig.II.87: Façades de l'immeuble.

Source: Google earth traité par l'auteur

²²⁶ Source collaborateurs : « Immeuble de rapport à loyer moyen rue de Lyon, allée des muriers et des petits-champs, Alger », Chantiers, Novembre 1934, p 831-832.

a) Description du bâtiment :

L'immeuble de R+6 se situe dans le quartier de Belcourt (Fig.II.87). Le RDC est occupé entièrement par un magasin monoprix. Le 1^{er} étage et la porte d'entrée des occupants s'ouvrent sur la rue des petits-champs. Un escalier et un ascenseur centraux distribuent par le biais d'une galerie, 8 appartements par étage : 2 F3, 4 F2, 2 F1(cuisine et débarras WC+ toilettes-bain compris dans chaque appartement). Chaque palier comprend : un vidoir d'ordures ménagères par descente directe, des toilettes-bain, un WC et un débarras.

L'immeuble est structuré par 3 vides une cour organisant les 2F3, et deux courettes assurant l'aération des sanitaires pour un F1 et un F4 chacune.

b) Structure et matériaux²²⁷ :

L'ossature est en béton armé avec plancher sur hourdis de terre cuite, et des Murs extérieurs et intérieurs en brique creuse. La terrasse est couverte d'une couche d'Isodrite pour l'étanchéité

L'isolation thermique est assurée par une double murette pour les façades extérieures et pour les façades sur cour (un vide de 0.15m) avec une couche de Bitume couvre la paroi intérieure de la murette en façade.

L'isolation acoustique est établie par l'emploi de feuilles de liège aggloméré d'épaisseur 0.02m sur toute la surface du plancher séparées du carrelage par une couche de sable ainsi que par un remplissage en déchet de liège du vide entre les doubles cloisons séparant les appartements

c) Façades :

Les façades (Fig.II.86) sont principalement composées de balcons semi-circulaires à garde-corps composé de partie pleine et partie en fer forgé, marquant les chambres, ainsi que des ouvertures en longueur pour les espaces d'eau et la cuisine. Le R+2 est marqué par des balcons filants, le R+5 est couronné par des plans horizontaux en saillis et le dernier étage est caractérisé par la présences de pergolas et une corniche.

²²⁷ « Immeuble de rapport à loyer moyen rue de Lyon, allée des muriers et des petits-champs, Alger », Chantiers, Novembre 1934, p 831-832.

5 Une modernité fonctionnelle, une esthétique traditionnelle:

5.1 Garage des établissements J.Vinson, 140 rue Hassiba Ben Bouali²²⁸:

Date : 1931

Style : Métissage moderne-néo mauresque

Entreprise de construction : entreprise algérienne des établissements L.Grasset

→**Administrateurs :** MM.Farcot et Celles

→**Ingénieur :** MM.Courtot et Dop

Exécution sol des terrasses : Société de revêtements de routes

→**Directeur :** M.Decreusefond

Charpentes, fermetures métalliques et serrurerie : les maisons Durafour et Robert et Ivorra

Menuiserie : MM.Paul Vidal

Eclairage : Maison Garros

Sanitaires et électricité : Entreprise Jousselin

Peinture et vitrerie : les maisons Baubil et Demicheli

Mosaïque : Maison Tossut

Cout de réalisation : 5.000.000 francs

Surface terrain: 4900m²

Capacité d'accueil propre: 700 voitures (19m²/voiture)

Fonction : garage à étage + ateliers de lavages, réparation, graissage



Fig.II. 88: Façade sur la rue Hassiba Ben Bouali, Source: Chantiers mai 1931, p.483



Fig.II.89: Façade principale, Source: Photo de l'auteur octobre 2018



Fig.II.90: Façade principale, Source: Photo de l'auteur octobre 2018

a) Description de l'immeuble :

L'immeuble de R+4 comporte deux parties : postérieure sur une rue privée, et partie en façade sur la rue Hassiba Ben Bouali (ex Sadi Carnot).

²²⁸ Sources collaborateurs : « Le nouveau garage des établissements J.Vinson, à Alger », Chantiers, Mai 1931: p483-490.

La partie postérieure comportait avant l'intervention deux hangars existants de 9 m de hauteur, 60 m de long et 13 m de largeur. Ces hangars vont subir des transformations pour accueillir des magasins et un dépôt pour poids lourd au RDC et des ateliers au 1^{er} étage dont : La construction d'un plancher intermédiaire de 12m de portées ; la suppression du mur en commun des deux hangars remplacé par 2 poteaux et poutres en béton armée ; l'ouverture de larges baies dans les murs de façade pour l'éclairage ; la construction d'une rampe directe et indépendante pour l'accès des ateliers. Pour ce qui est de la partie sur la rue Hassiba Ben Bouali, elle constitue le garage au sens propre, dont toute la façade est consacrée à la galerie d'exposition. Le RDC regroupe les bureaux d'administrations, les magasins de vente, une salle d'exposition, et les magasins et les dépôts d'accessoires. En ce qui concerne la conception des étages, elle est composée d'une circulation centrale circulaire de 7m de largeur, et de deux travées de 18m de largeur. Les niveaux de ces dernières sont décalés d'une hauteur d'un demi étage et reliés par des rampes droite et courte de 0.12m de pente par mètre permettant l'accès aux étages supérieurs, ce système de rampe permet d'optimiser l'usage de l'espace. Chaque étage comporte un poste de lavage pour deux voitures, une fosse avec double pont de graissage « Técalémit », un lavabo et WC. Deux courettes assurent l'aération du garage.

b) Structure et matériaux :

Ossature en béton armé pour la partie garage, charpente métallique pour la partie des hangars

c) Façades :

La façade sur la rue Hassiba Ben Bouali dans la conception originale (Fig.II.88), présente une sobriété de ligne, elle est structurée par une tripartie : d'abord le soubassement qui comporte l'accès principale du garage et de grande vitrines à cadre chanfreiné, ensuite le corps avec ses grandes baies rectangulaires et enfin le couronnement marqué par des arcades en plein cintre outrepassés et une plaque signalant le nom des lieux. La façade est également composée de trois parties : deux parties latérales identiques, et une partie centrale. La partie centrale marque la symétrie de la façade, elle est le résultat de la translation horizontale d'un module constitué de la superposition d'une arcade chanfreinée, 3 baies rectangulaires et d'une baie composée de 3 arcades en plein cintre outrepassées. Quant aux parties latérales, elles sont d'abord cadrées par un traitement en mosaïque, elles constituent en elles-mêmes des façades à l'intérieur de la façade. Elles présentent chacune une symétrie axiale organisée par un élément central composé de larges baies vitrées regroupées par un encadrement en mosaïque et

surmontées d'une baie à 4 arcades en plein cintre outrepassées. Cet élément résultant sépare de part et d'autre deux travées latérales.

Le garage aujourd'hui (Fig.II.89) est à l'état de l'abandon, on note la modernisation du soubassement par un traitement en aluminium, ainsi que le remplacement des vitrines à arcades chanfreinées par des murs pleins à ouvertures hautes. La mosaïque du corps ainsi que le nom des lieux ont été victimes du temps et ont disparu de la façade d'aujourd'hui.

6 Une insertion paysagère et un esprit méditerranéen :

6.1 Ecole d'horticulture-jardin d'essais- El Hamma :

L'école de R+2 a été édifée vers 1918-1919, elle se trouve à l'intérieur du jardin d'essais d'el Hamma (Fig.II.93), sur l'allée des platanes, dans une parcelle rectangulaire. Son implantation se fait au milieu de la parcelle sous forme d'un U lui permettant d'avoir plusieurs façades. Le RDC regroupe actuellement : une salle de conférence et le service communication ; et au R+1 on retrouve: une bibliothèque et des bureaux de l'administration liés au jardin d'essais, les formations d'horticulture ont été déplacées ailleurs.

La façade de l'école communique un style de maison de prairie avec un vocabulaire néo mauresque qui se manifeste au RDC par la présence d'une galerie à arcade sur la cour d'accès (Fig.II.92), et par des ouvertures arcs en anse de panier sur les faces le bras court du U, et sur les faces de la galerie. Quant au 1er étage il se caractérise par une série de petites baies en plein cintre, sur la face au-dessus de la galerie, et sur les faces du bras court du U. Le bras long du U constitue la face principale de l'école, il est caractérisé par la présence d'un panneau en mosaïque signalant le nom des lieux (Fig.II.91), cadré par deux loggia à colonnes d'ordre



Fig.II.91: Façade du bras du U



Fig.II.92 : Façade sur la cour d'accès.

Source: Photo de l'auteur octobre 2018



Fig.II.93 : Situation de l'œuvre.

Source : Google Earth traité par l'auteur

dorique. L'école est chapeautée par une toiture à 6 pentes en tuiles rouges, soulignée par des claustras. Les façades arrières du U présente une sobriété du décor avec de simples baies permettant l'éclairage et l'aération.

6.2 Musée national des beaux-arts-El Hamma :

Date : 1930

Style : Modernisme méditerranéen

Terrassement et maçonnerie : M. Picquot et M. De Mathon

Faïence : Delduc

Mosaïque : M. Tossut

Menuiserie (en cèdre) : M.H. Meyer

Peinture et vitrerie : M. Sebaoun

Pierre de taille : M. Combe

Charpente, couverture et plafond étanche : Durafour

Amenée et distribution de l'eau : Etablissements Daubron

Installations électriques : Etablissements Leroile

Chauffage et aération par air filtré et puisé : M. Féraud fils

Mobilier :

→ **Bureau du conservateur et du conservateur adjoint :** Maison Balzakis, dessin de M. Louis Fernez

→ **Fauteuils des salles du musée :** Ateliers Francis Jourdin Paris

Fonction : Musée



Fig.II.93: l'axe de perspective du jardin d'essai



Fig.II.94: Façade principale de l'œuvre

Source : Photos de l'auteur



Fig.II.95: Situation de l'œuvre.

Source : Google Earth traité par l'auteur

a) Description de l'édifice :

L'œuvre se dresse dans le quartier d'El Hamma, en amont du jardin d'Essai, dans l'axe de la perspective du Jardin à la française (Fig.II.[93,95]), il s'inscrit dans un skyline qui regroupe la

Villa Abdeltif et le monument des martyrs. Il se positionne contre une falaise de 20 mètres de hauteur, de manière à acquérir une position de repère sans pour autant interrompre la vue sur la baie pour les édifices se trouvant derrière, dont la villa Abdeltif.

Le Gouvernement Général de l'Algérie demanda à Paul Guion, en 1927²²⁹ d'établir un avant projet du nouveau Musée des Beaux-Arts qui sera inaugurer à l'occasion du centenaire de la colonisation. Le choix s'est porté sur Guion suite à son palmarès qui allie l'expérience aux capacités techniques, sans oublier sa sensibilité d'artiste. Guion collabore avec M. Alazard²³⁰, conservateur du musée, pour tracer les grandes lignes du programme du musée.

La conception du musée privilégie la simplicité et la sobriété du décor avant de contraster les œuvres exposées et les mettre en valeur. Il est constitué de deux galeries et un étage consacré à la peinture. La galerie du RDC était consacrée au moulage, elle comporte l'entrée principale, et deux escaliers placés à ses deux extrémités. Quant à la deuxième galerie, elle est affectée aux sculptures modernes. Mes deux galeries d'exposition sont éclairées par des fenêtres percées sur la façade nord. Le derniers étage (peinture) est éclairé par des verrières au plafond, et s'étend à l'extérieur par une terrasse jardin à pergolas dédiée aux travaux de sculpture en plein air, axée au centre par une bibliothèque et deux galerie couvertes. L'accès au musée se fait depuis la rue Belouizdad par le biais de deux escaliers cadrant le péristyle de l'entrée du jardin d'essai.

L'organisation du musée aujourd'hui se fait comme suit : Le rez-de-chaussée, abritant les expositions temporaires et thématiques. Le 1^{er} niveau ou Galerie des Bronzes, présentant une perspective animée par la statue de Bourdelle, l'« Hérakès archer ». Le 2^{ème} étage, qui regroupe la collection permanente historique, la bibliothèque et le Cabinet des Estampes, s'organise autour de jardins suspendus en Pergola. Il faut aussi noter la présence d'un étage intermédiaire qui comporte, des espaces de convivialité et de loisirs : une terrasse panoramique, une salle de lecture, un espace cafeteria, et des ateliers pédagogiques.

b) Structure et matériaux²³¹ :

Utilisation de matériaux locaux du pays : le béton armé pour les planchers ; la mosaïque de grès pour le carrelage des salles et la charpente métallique avec double vitrage pour le toit.

²²⁹ PIATON et al., op.cit.,320; « Le musée national des beaux-arts d'Alger », Chantiers, Mai 1930 .

²³⁰ Ibid.;Ibid.

²³¹ « Le musée national des beaux-arts d'Alger », Chantiers, Mai 1930 .

c) Façades :

Les façades communiquent un langage art déco classique associé à un style méditerranéen et teinté de références locales. Une masse harmonieuse, qui constitue une pièce importante du puzzle que forme le paysage de son environnement. La façade symétrique nord est percée de grandes baies. Elle se caractérise par sa terrasse en pergolas soutenues par des colonnes ornées de mosaïque, manifestant ainsi une touche méditerranéenne. L'influence locale est visible dans la galerie à arcade en plein cintre donnant sur les deux terrasses-jardins de la façade nord, ainsi qu'au niveau de la façade sud qui dispose d'un seul niveau presque aveugle, afin d'éviter des apports solaires importants. Cette façade est percée de portes ornées d'encadrement en céramique à motifs berbère, et comporte des petites fenêtres en forme d'arcades ajourées, qui aèrent les verrières de la toiture, faisant ainsi allusion aux palais mauresques et aux maisons de Casbah²³².

²³²PIATON et al., op.cit., p.320.

Conclusion :

Dans cette zone Paul Guion fait l'expression d'une architecture plus diversifiée et plus personnelle, il garde l'enseignement hérité de sa collaboration avec Paul Régnier, dans ses œuvres dans le tissu urbain algérois ancien, notamment : l'insertion urbaine, le style art déco métissé avec la signature locale sans oublier les traitements d'angle particuliers, et les couronnements en loggia. Cette zone marque aussi le passage de Paul Guion vers les équipements de grandes envergures tels que le Garage Vinson et le musée national des beaux-arts, ce dernier synthétise l'ensemble des traits architecturaux développés par Guion, engendrant un des emblèmes du modernisme méditerranéen.

Cette zone montre également les facettes différentes que peuvent avoir les immeubles de Guion, l'exemple de l'immeuble du groupe Baudin, en est la meilleure illustration, la composition architecturale de cet immeuble mute selon la rue avec laquelle il est en contact, la façade du boulevard Amirouche présente une certaine rigidité compatible avec la fonction administrative du boulevard ainsi qu'avec ses servitudes, tandis que sur la rue Hamani, l'architecte s'est permis de créer un traitement d'angle au niveau du recul entre l'immeuble et sa mitoyenneté coïncidant avec la perspective de l'escalier descendant de la rue Didouche Mourad. L'immeuble participe ainsi à la promenade urbaine, même s'il s'agit d'une rue intérieure.

L'immeuble Garcia et l'immeuble de la CPA, répondent de la même manière à la problématique de « carrefour urbain », en effet, le 1^{er} se situant à l'intersection de plusieurs rues importantes (Boulevard Ben M'hidi, rue de frères Amrouche, rue Abane Ramdane, Rue Asslah Hocine), et le second donne sur la coulée verte. Les deux environnements présentent une composition architecturale riche, avec lequel l'architecte a su interagir, le traitement d'angle en rotonde couronné de loggia à arcade et teinté de références locale (néo mauresque et berbère) est la signature des deux immeubles, les traits art déco des deux immeubles dialoguent avec les immeubles art déco présent dans les deux sites, et le métissage local communique dans le cas de l'immeuble de la CPA, avec l'immeuble de la grande poste et de la dépêche d'Alger (de style néo mauresque), et rend hommage le cas de l'immeuble Garcia au mausolée auquel l'emplacement a été pris. Ce même traitement d'angle et aussi présent dans la zone A avec l'immeuble 18 rue Franklin Roosevelt, qui se trouve dans une situation similaire de carrefour.

Le musée des beaux-arts ainsi que l'école d'horticulture, présentent des exemples d'architecture paysagère, chose qui était déjà développée par Guion à une échelle réduite dans le milieu dense de la ville (Voir immeuble 124 bis Zone A), en effet, le rapport qu'entretiennent les deux édifices avec leurs environnements, rajoute à leur valeur architecturale, une valeur paysagère. La relation musée des beaux-arts-jardin d'essais est une relation de perspective à double sens, le musée offre une vue spectaculaire vers le jardin et la mer, et le jardin valorise le musée qui se trouve dans la finalité de son axe principale. Pour ce qui est de l'école de l'horticulture, elle s'intègre avec un gabarit faible et un style de maison de prairie, et s'implante au milieu d'une des parcelles de la partie française du jardin, se noie dans son environnement verdoyant sans interrompre les perspectives du jardin, elle devient composante de ce dernier par sa fonction et son insertion.

Le garage Vinson, est une œuvre exposant l'ingéniosité technique de l'architecte alliée au souci de l'esthétique urbaine, avec son système de rampes et son fonctionnalisme rationnel, l'œuvre est une réponse adéquate aux besoins de l'époque en matière de garage. En dépit de sa fonction technique, le garage présente une façade pensée de manière à s'inscrire dans la façade urbaine avec sa tripartie horizontale et verticale, et son esthétique néo mauresque atténuant le caractère monotone et standard que peuvent avoir des équipements pareils.

Le balconnet à caractère arrondi et le décor en mosaïque, se confirment dans cette zone comme éléments du vocabulaire architectural de Paul Guion, le 1^{er} est présent, dans l'immeuble du groupe Baudin, l'immeuble 20 de la rue Hassiba Ben Bouali, et l'immeuble de rapport de la rue de Belouizdad et la rue Missoum Mohamed, et le second dans toutes les œuvres présentées dans cette zone.

Situation	Œuvre	Date	Style	Caractéristique
Quartier de Ben M'hidi	Immeuble Garcia	1928	Art déco métissé avec le néo mauresque	-Immeuble repère -Immeuble de rapport -Façade teintée en mosaïque
Quartier de l'Agha	Immeuble 2, boulevard Amirouche	Environs de 1930	Art déco métissé avec le néo	-Immeuble repère -Immeuble de rapport -Façade teintée en mosaïque

			mauresque	
Quartier de l'Agha	Immeuble 27, boulevard Amirouche/17 rue Arezki Hamani	1929-1930	Art déco	-Immeuble de rapport -Balconnets en arrondi -Couronnement en loggia -Couronnement en pergolas -Décor en mosaïque
	Immeuble 20, rue Hassiba Ben Bouali	1931-1932	Art déco	-Immeuble de rapport -Balconnets en arrondi -Couronnement en loggia
	Immeuble « Standard oil » rue Victor Hugo	1922 construction 1933 surélévation	Néo mauresque puis moderne	-Immeuble repère -Modernité fonctionnelle -Décor en mosaïque -Références locales
	Garage Vinson	1933	Métissage moderne–néo mauresque	-Modernité fonctionnelle -Façade teintée en mosaïque -Façade tripartie
Quartier du Hamma	Immeuble de rapport rue de Belouizdad et rue Mustapha Missoum	1934	Art déco	-Immeuble de rapport -Balconnets en arrondi -Couronnement en pergolas - Façade tripartie
	Ecole d'horticulture	1918	Métissage néo mauresque - maison de prairie	-Décor en mosaïque -Architecture paysagère -Bâtiment à terrasse
	Musée national des beaux-arts	1930	Modernisme méditerranéen	-Décor en mosaïque -Architecture paysagère -Couronnement en pergolas

Conclusion

Générale

Conclusion :

Le contexte algérois de l'entre-deux-guerres (1919-1939) présente des révolutions sur plusieurs échelles. D'abord l'arrivée des lois hygiénistes notamment la loi de Cornudet en 1919 en Métropole et son application en Algérie en 1924, Alger s'oriente vers une politique de stratégie globale, de coordinations et de réglementations urbaines nouvelles. Les années 1930 sont les années les plus riches en activités productives urbaines et architecturales, l'urbain connaît des essors importants tentant de corriger les conséquences des premières occupations françaises au XIX^e siècle, ainsi que d'apporter des solutions aux futures extensions de la ville, cette dernière continuait à se développer linéairement par crainte d'aborder les hauteurs algéroises. Les propositions urbaines avaient en commun l'ambition de faire d'Alger une capitale nord-africaine, suivant des modèles internationaux et des idéologies révolutionnaires de l'époque. Les propositions visaient à apporter un renouvellement urbain au centre et de le connecter aux communes avoisinantes à travers un renforcement du système de transport et de circulation. Les propositions établies ne sont pas toutes réalisées mais elles ont été d'un apport important à la réflexion sur l'urbanisme de la capitale qui dans toutes les propositions se base sur la prise en charge des points suivants : la baie et le port, la topographie et le site, la Casbah d'Alger, l'opportunité foncière et la perméabilité de la ville.

Cette recherche révèle que les acteurs de l'entre-deux-guerres sont d'une grande partie du domaine de la construction, architectes, urbanistes promoteurs rassemblés en associations ou en groupes syndicaux chacun son rôle dans les débats influents sur le futur d'Alger. L'association des « amis d'Alger » organise plusieurs plate-formes d'échange et de partage d'idées dans l'objectif de faire prospérer la production architecturale et urbaine en profitant des expériences internationales des architectes de renommée mondiale à l'exemple de Le Corbusier et des frères Perret. Les idées produites durant l'entre-deux-guerres ainsi que les problématiques soulevées notamment les questions du style architectural, de la modernité et du patrimoine, ont mené à une nouvelle direction d'expression qui conjugue ces paramètres, résultant une diversité de langage réunie par un seul thème « l'algérianisme », une tendance prônée par plusieurs architectes dont : Xavier Salvador, Léon Claro, Marcel Lathillière, Paul Guion.

Ce dernier fait partie des architectes qui ont improvisé le métier, des architectes non-diplômés qui se sont battus durant cette période pour avoir leur droit de concurrence face au monopole de la commande institutionnelle par les architectes du gouvernement D.P.L.G. Ces derniers ont été fortement soutenus par la législation gouvernementale qui ne laisse pas l'opportunité

aux architectes communaux d'acquiescer les projets publics ou d'importance gouvernementale. Néanmoins la croissance rapide à partir des années 1920 exige l'implication des architectes dit « du second plan », ils sont alors à la tête de la commande privée qui porte essentiellement sur des immeubles de rapport, leur contribution à l'image de la ville d'Alger est alors d'une grande importance car l'immeuble de rapport est un noyau essentiel de la composition de la ville coloniale et par conséquent du paysage algérois.

Cette recherche permet de mettre en avant Paul Guion, un des représentants de cette catégorie active d'architectes locaux qui ont été d'un apport architectural, et documentaire importants, son parcours, son art ainsi que le contexte local et historique ont fortement influencé son architecture, nous traitons à travers cette recherche chacun de ces points en dégagant les caractéristiques que représente son architecture. Cette recherche a permis également de réunir les informations sur l'architecte Paul Guion, même s'il a déjà été abordé dans des recherches antérieures, ces œuvres restaient dispersées, ce qui rend la recherche d'une utilité fondamentale.

L'influence de son art sur sa production architecturale :

La passion de Paul Guion pour l'art impressionniste et son talent ont été d'un impact utile pour ses œuvres architecturales, d'abord d'un point de vue de la recherche du détail dans l'ensemble et l'insertion paysagère. En effet, les œuvres artistiques communiquent d'une part des représentations de paysage naturels et de l'intégration des constructions dans ces derniers. Le résultat de cette influence se manifeste à travers le musée des beaux-arts et l'école d'horticulture, les deux œuvres s'intègrent dans le paysage du jardin d'essai du Hamma de deux manières différentes la 1^{ère} de manière dominante et interactive et la seconde d'une manière discrète et fluide, l'immeuble du Parc de la Liberté (ex Galland) se joint également à cette liste par son aspect « sculpture » qui fond dans le paysage du parc. L'intégration dans le tissu urbain a aussi été impactée par cette notion de paysage mise en œuvre par l'architecte par une approche perceptuelle et matérialisée à travers le contraste urbain (Façades présentant des touches teintées dans un environnement blanc) et aussi le traitement d'angle. Ensuite, nous notons l'influence de l'art et la peinture à travers les couleurs : une grande partie des façades des œuvres de Guion sont teintées, par des motifs de mosaïque et des carreaux de céramique, ou entièrement colorées (cas de l'immeuble 18-20 boulevard Franklin Roosevelt). L'influence majeure du côté artiste de Guion est ses dessins et Pastel pour la Casbah qu'il établit durant sa vie à Alger, avant de même procéder à son inventaire graphique détaillé de la période (1938-1940). En effet, la vieille Médina fascinait Guion et il en tira plus qu'une leçon pour son

architecture notamment l'implantation dans la topographie particulière du site algérois, les terrasses surplombant la mer, et l'esthétique néo-mauresque.

Les caractéristiques tirées des œuvres de Paul Guion

La topographie, un atout plus qu'une contrainte :

La topographie particulière d'Alger est un élément de conception pour les architectes d'Alger, Paul Guion l'exploite d'une manière ingénieuse et variée dans un nombre important de ses œuvres. Elle est utilisée comme un moyen d'accueillir et d'hierarchiser la multifonction dans un bâtiment, en effet, la différence de niveaux dans une même parcelle permet de multiplier les accès par rapport aux fonctions présentes à l'intérieur sans qu'il y ait un souci de sécurité ou de conflit de flux (cas des commerces de la fac centrale, Immeubles 27 boulevard Amirouche). Paul Guion utilise également la topographie pour arriver à des hauteurs importantes sans pour autant désobéir au règlement de voirie (cas de l'immeuble du 16^e et 13^e groupe bon accueil), il opte pour intégration par fraction qui divise l'immeuble en deux chacun d'eux donne sur une rue à servitudes différentes de l'autre. Enfin, les espaces résultants des différences de niveaux sont exploités pour englober les aspects techniques du bâtiment liée au mode de vie moderne (parking souterrains, chauffage central, espace de stockage...).

Une esthétique hybride :

L'esthétique chez Paul Guion est protéiforme. Le métissage art déco- néo-mauresque est un cachet qui caractérise la majorité de des œuvres des années 1930, il constitue un élément important de la lecture des façades, l'esthétique art déco présente généralement le fond de base de la façade, tandis que l'esthétique néo-mauresque est utilisée pour marquée un détail de façade : le couronnement, souligner les ouvertures, traitement d'angle etc... L'architecte a également adopté dans les années 1920 une esthétique néo-mauresque pure (immeuble de la Standard Oil, première conception et l'immeuble 105 boulevard Mohamed V) ainsi que dans l'architecture des villas. Ou une esthétique art déco pure dans (immeuble 55 boulevard Mohamed V). Il adopte également dans les années 1930 une esthétique moderne plus épurée pour les immeubles : Shell, Standard oil (surélévation) et l'immeuble du 16^e groupe bon accueil. La teinte méditerranéenne est présente dans la majorité des œuvres à travers les terrasses plates à pergolas. Paul Guion, expérimente plusieurs formes d'expression puisées du contexte historique et géographique, pour arriver à une esthétique nouvelle « algérieniste » qui est une synthèse de plusieurs tendances et d'influences.

La modernité :

La modernité chez Paul Guion se manifeste à travers l'usage des techniques de construction et des matériaux moderne. En effet, l'ossature en béton armé est le système constructif utilisé dans une bonne partie des œuvres de Paul Guion. On retrouve également la charpente métallique dans quelques œuvres (clinique Debussy, Garage Vinson). La modernité est également présente dans les œuvres par la multifonction, les immeubles de Guion sont conçus pour accueillir plusieurs fonctions : le soubassement de l'immeuble est réservé à l'urbain soit à des bureaux tandis que le reste de l'immeuble est attribué aux logements. Enfin la modernité fonctionnelle qui se manifeste à travers les « building », ce modèle d'immeuble bureaux qui fait son apparition dans les années 1930 (cas de l'immeuble Shell et de l'immeuble Standard oil) ainsi que la fonction garage à étage (garage Vinson) qui est née suite à l'usage fréquent de la voiture.

Langage architectural_:

Le langage architectural de Paul Guion, allie vocabulaire néo-mauresque et art déco on note la présence des oriels dans la plupart des œuvres. Les loggias surmontées de balcons filants couronnent généralement ses immeubles, et sont souvent marquée par des arcades en plein cintre. Les balcons sont généralement à garde-corps mixte en fer forgées et en plein, de formes arrondie o trapézoïdale ou rectangulaire, les terrasses plates accessibles sont présentes dans toutes les œuvres et sont pourvues de pergolas dans une grande partie. La présence de mosaïque et de céramique en façade est en général pour cadrer les ouvertures, souligner les balcons, marquer la corniche, décorer les colonnes des loggias en couronnement ou marquer une transition dans la tripartite.

Le traitement d'angle :

Parmi les œuvres traitées nous soulevons un intérêt particulier porté par l'architecte pour le traitement d'angles qui se présente soit en forme ronde ou en chanfrein, il communique le même registre décoratif que les façades.

Organisation spatiale

Les œuvres de Paul Guion s'organisent d'une manière rationnelle et vise un usage optimal de la surface. Conçus dans la majorité des cas autour de centralités (cours, puits de lumière, escalier). L'accès se fait soit de plain-pied avec la rue soit en chicane à travers une galerie

placée généralement entre un recul effectué entre l'immeuble et sa mitoyenneté lui créant ainsi une façade supplémentaire.

Pour conclure, cette recherche révèle que les œuvres de Paul Guion présentent une richesse conceptuelle et esthétique, qui a été le fruit de plusieurs années d'expériences et de recherches, de réinterprétation et de contextualisation, ce qui fait que son architecture soit d'un apport important sur le plan des fusions des identités architecturales. Ses œuvres occupent des positions phares dans le paysages architectural et urbain de la ville d'Alger, des repères qui ne peuvent passer inaperçu aux promeneurs. Elles présentent également un apport sur le plan des modes d'intégration dans une assiette accidentée ainsi que dans un environnement urbain réglementé. Son apport à Alger fut aussi documentaire notamment par sa contribution au sauvegarde de la mémoire de la Casbah d'Alger à travers ses dessins détaillés et ses pastels reproduisant le paysage de la vieille Médina d'Alger, qui représente un support important pour cette architecture dégradée aujourd'hui.

- Nous ne prétendons en aucun cas avoir épuisé toutes les ressources de Paul Guion. Ce travail n'est qu'une initiation à la recherche dans le cadre de l'obtention d'un master. La présente recherche reste plus ou moins lacunaire, ceci dû à plusieurs paramètres contraignants, notamment l'inaccessibilité aux documents d'archives du CPVA de la Wilaya ainsi que ceux du centre des archives nationales de Birkhadem. Les documents présents à leur niveau auraient apporté plus de richesse et de précision à la recherche en complétant la liste d'inventaire et en confirmant l'existence des projets trouvées au niveau des revues et journaux locaux de la période coloniale.

De plus il nous ait été impossible de se dépasser au-delà des mers pour avoir accès à quelques références disponibles notamment la thèse de Boussad Aiche²³³ et le livre de Paul Guion travaux d'architecture, disponible dans la bibliothèque nationale de France, à Paris.

Les contraintes socio-culturelles (la non coopération des habitants de certains quartiers), administratives dont le refus des lettres d'introduction par certaines institutions (les banques, clinique maternelle), et d'autres contraintes judiciaires dont l'interdiction de prise de photos devant les établissements étatiques), ont opposées le déroulement des investigations sur site. Dans ce cadre , cette recherche reste néanmoins une première phase pour d'autres plus poussées dans le futur.

²³³ Boussad AICHE, « Architecture des années trente à Alger : les figures de la modernité » (Doctorat, Bordeaux 3, 2010).

Ce mémoire englobe une monographie sommaire de l'architecte Paul Guion, une recherche future serait plus appropriée à l'étude exhaustive et détaillée de chacune de ses œuvres notamment la conception de villa qui n'a pas été abordée dans ce premier palier.

Nous estimons aussi que les collaborateurs de Paul Guion, actifs durant l'entre-deux-guerres, à titre d'exemple nous citons les fournisseurs de béton armé, l'entreprise des établissements Louis Grasset, ainsi que la maison de mosaïque Tossut, méritent d'être mis en lumière de part leur contribution dans la construction de plusieurs immeubles à Alger, mais le manque de source en la matière pourrait poser problème. Nous trouvons alors plus judicieux de continuer à créer un fond de document plus complet de l'œuvre de Guion, tout en mettant en avant ses relations avec les autres corps techniques et architectes, et en comparant ses œuvres avec ceux des autres architectes « algérienistes » de l'entre-deux-guerres.

Une restitution des dossiers graphiques de l'état actuel des œuvres serait aussi un plus, ce qui constituera une base de données pour les futures recherches appliquées

Un approfondissement sur le volet des principes architecturaux établis par Guion serait nécessaire afin de mieux cerner les principes de cette architecture « algérienne » qui servira non seulement aux fonds patrimoniaux mais aussi aux futures constructions dans le tissu algérois.

Annexes

Le garage des établissements J.Vinson, à Alger

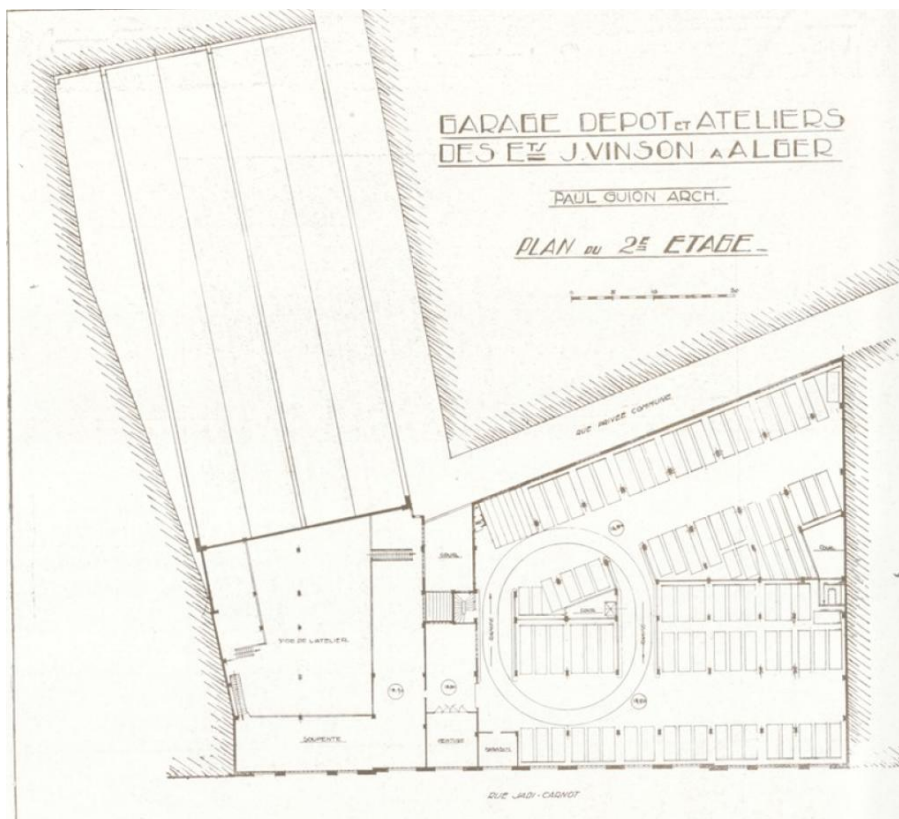
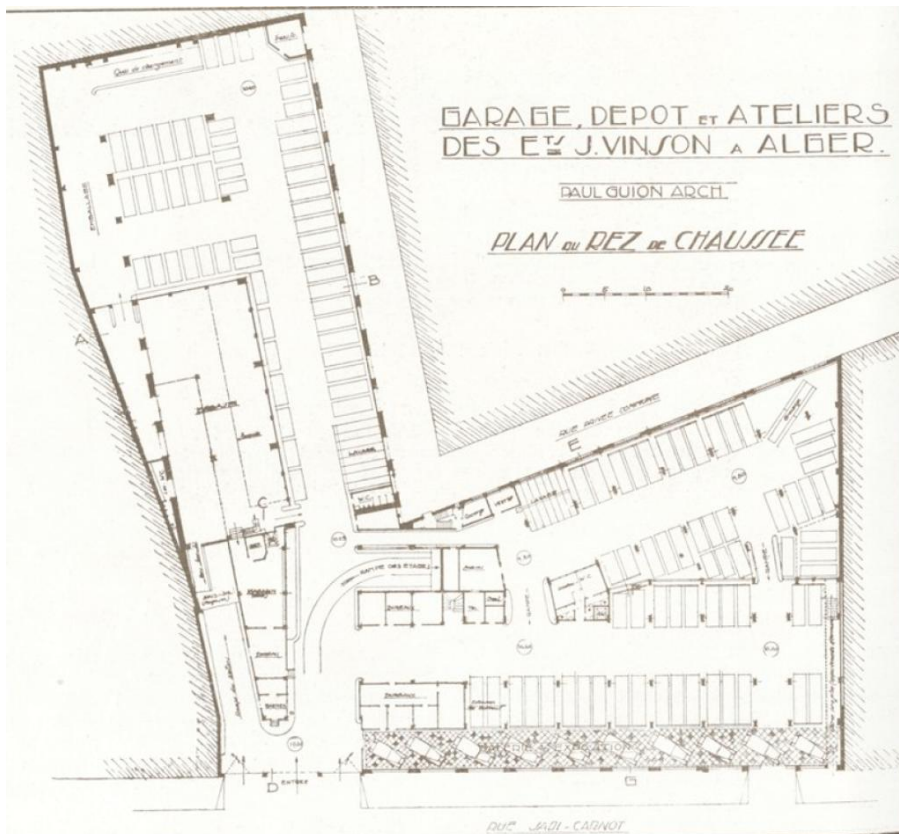


Fig.A. 4 : Plan du 2eme étage

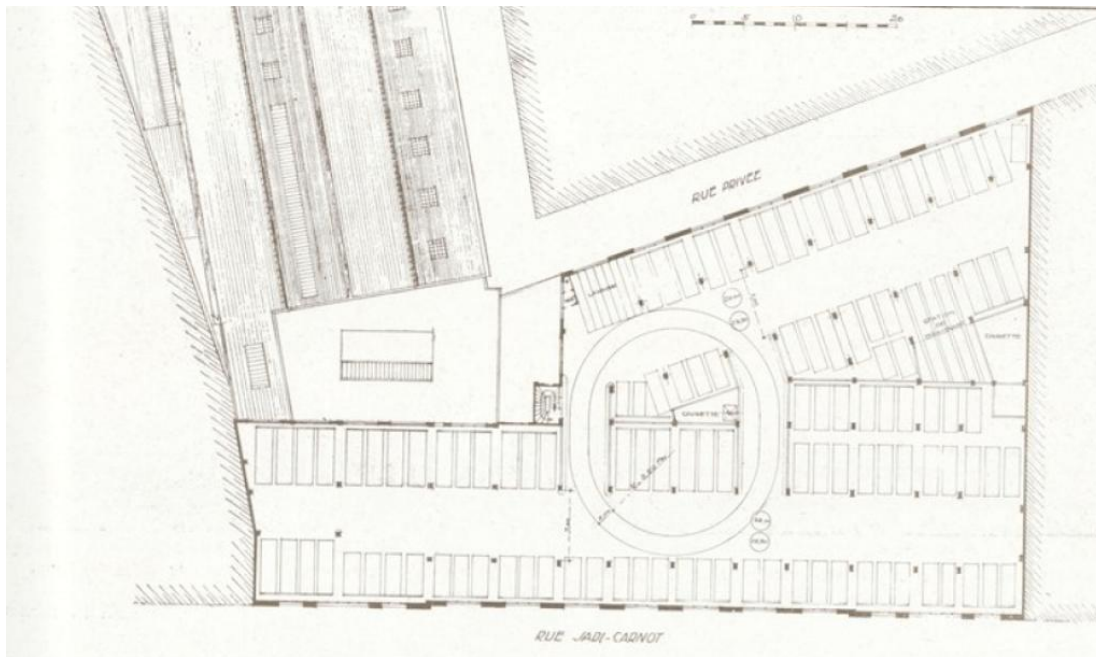


Fig.A 5 : Plan de l'étage

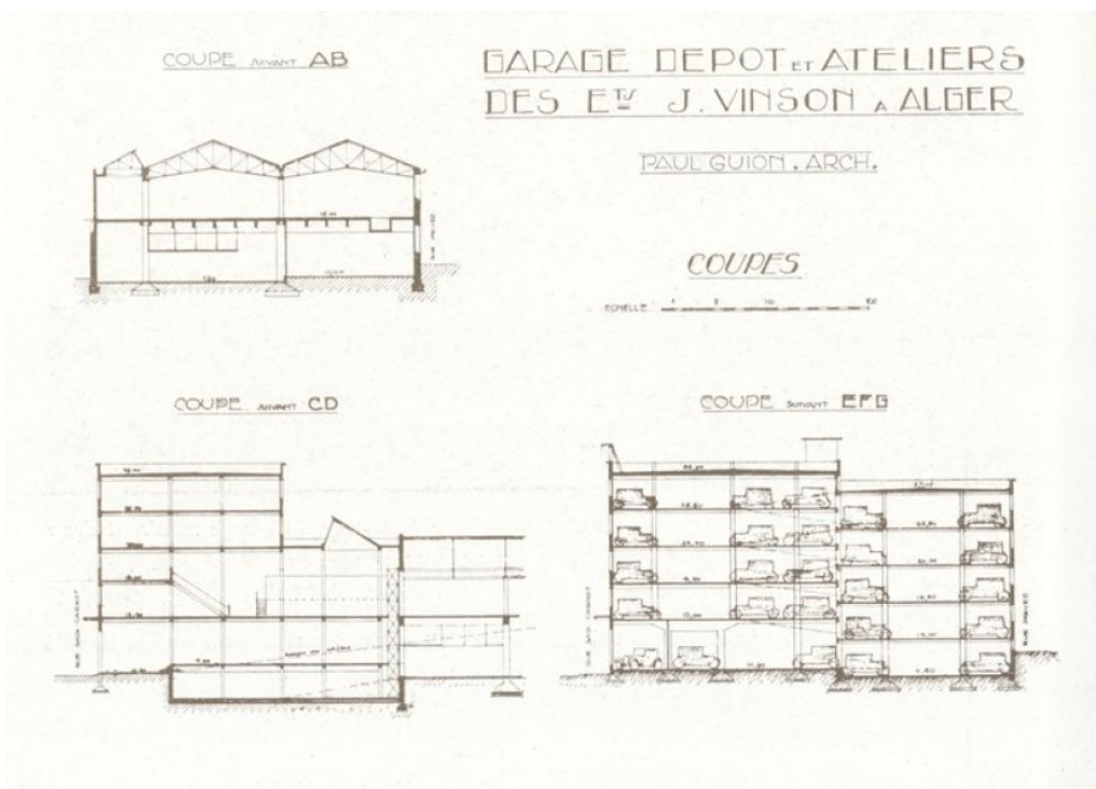


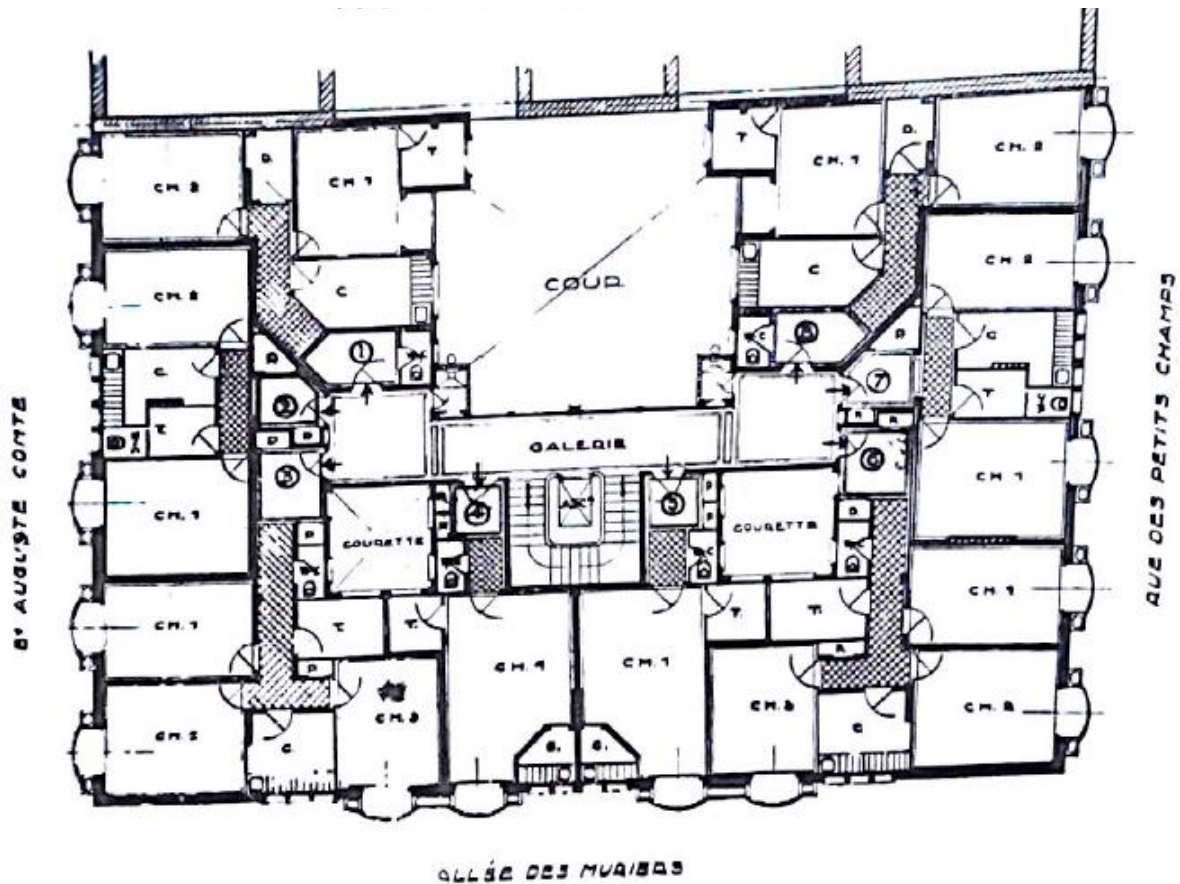
Fig.A 6 : Coupes de l'édifice

Source : Chantiers Mai 1931 page 483-490

[illegible]

Source : Chantiers Février 1933 page 154-163

**Immeuble de rapport à loyer moyen rue de Lyon, allée des muriers et des petits-champs,
Alger :**



Source : Chantiers Novembre 1934 page 831-832

Fig.A 8 : Plan de l'édifice

Immeuble de 14 étages, rue de Mulhouse 13^e et 15^e groupe bon-accueil :

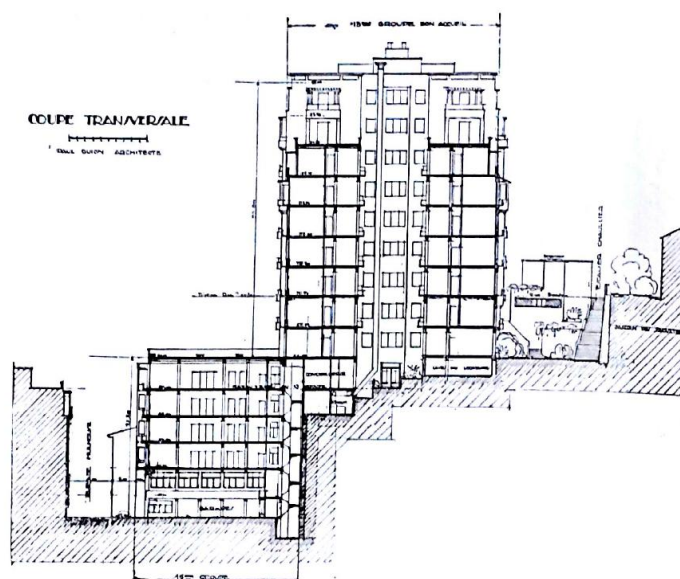


Fig.A 9 : Coupe transversale de l'édifice

Source : Chantiers Mai 1933 page 515 -522

Immeuble du 16^e groupe bon-accueil, 12 rue de Mulhouse :

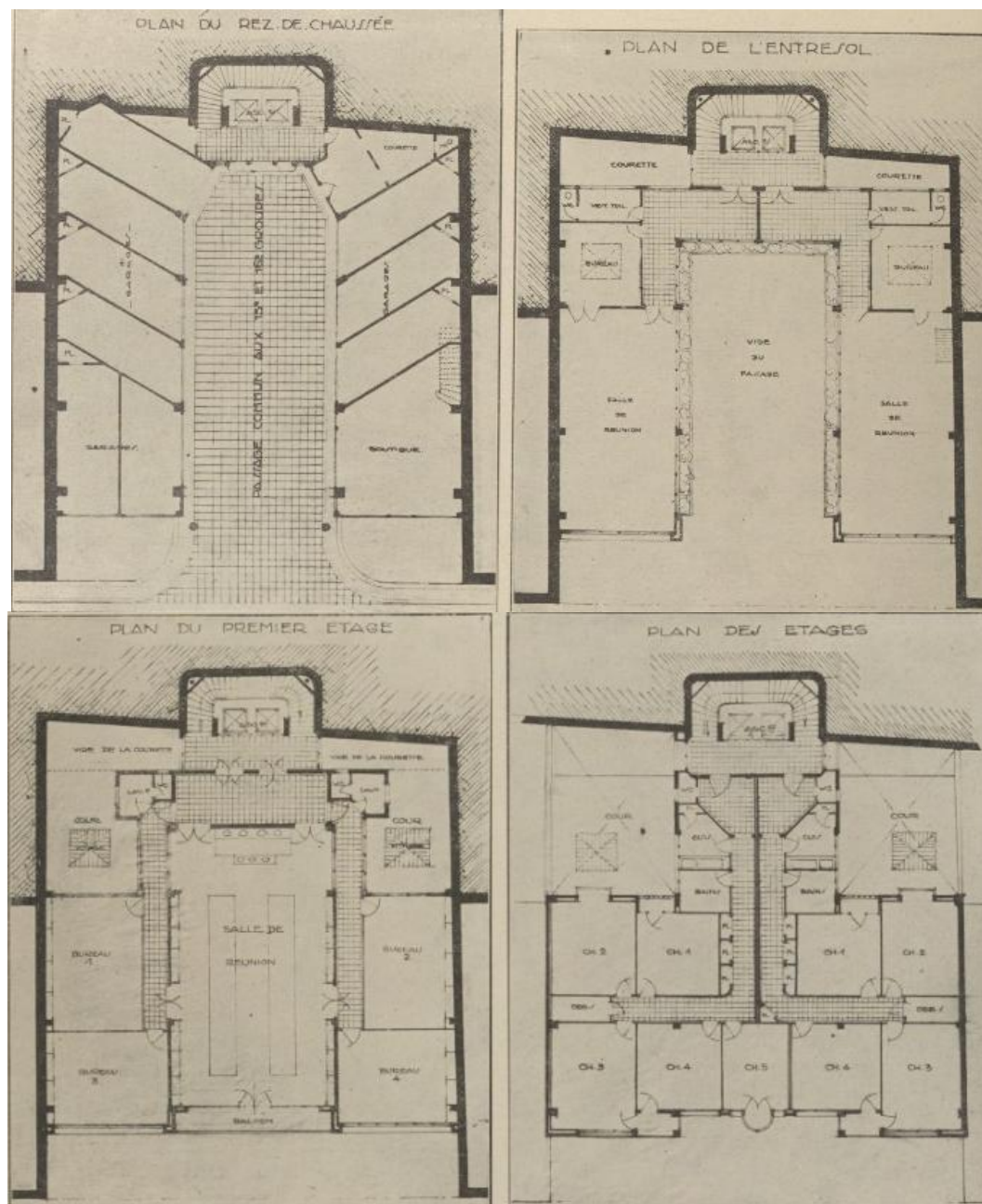


Fig.A.8: Plans des différents étages

Source : Chantiers Décembre 1931 page 1199-1200

L'extension et les commerces de la fac centrale :

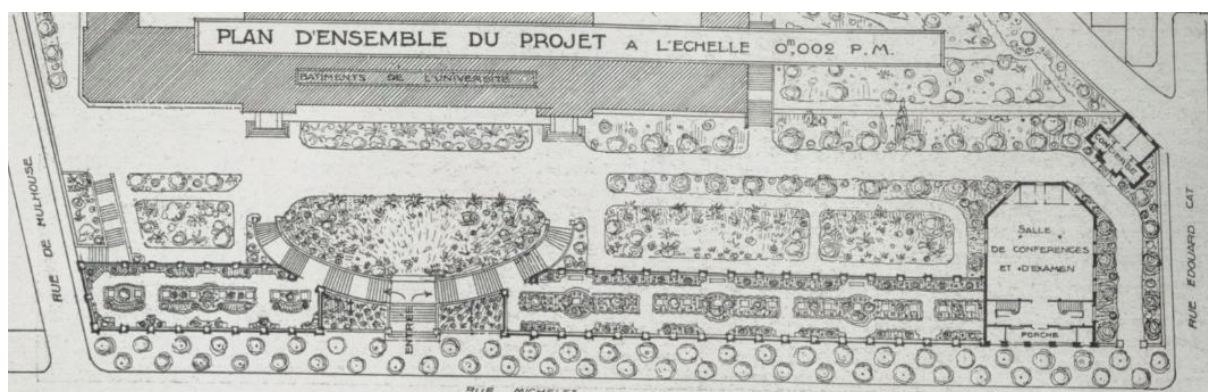


Fig.A .9: Plan d'ensemble du projet

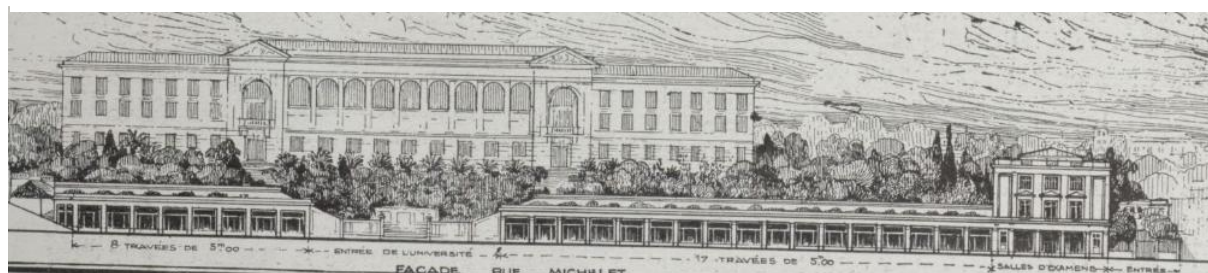


Fig.A .10 : Façade rue Michelet

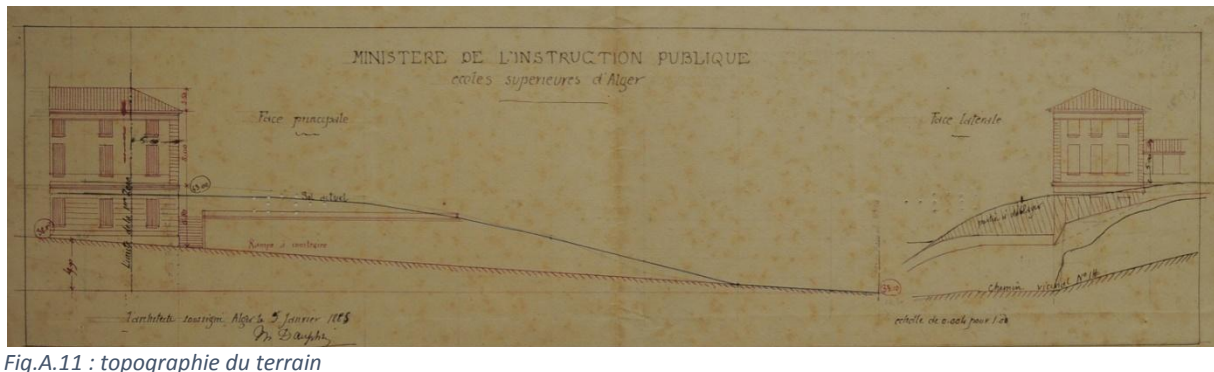


Fig.A.11 : topographie du terrain

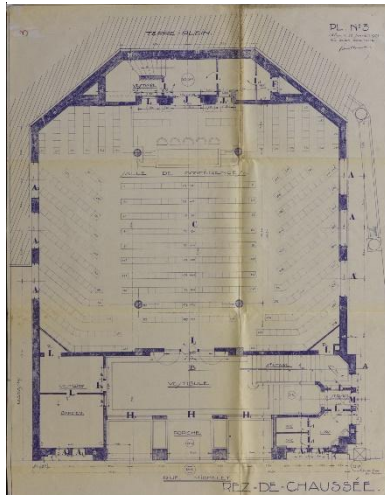


Fig.A .12 : Plan de rez de chaussée

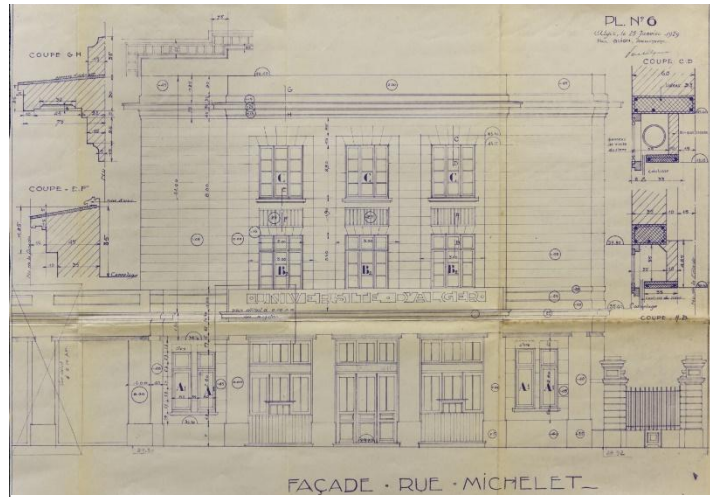


Fig.A .103 : Façade rue Michelet

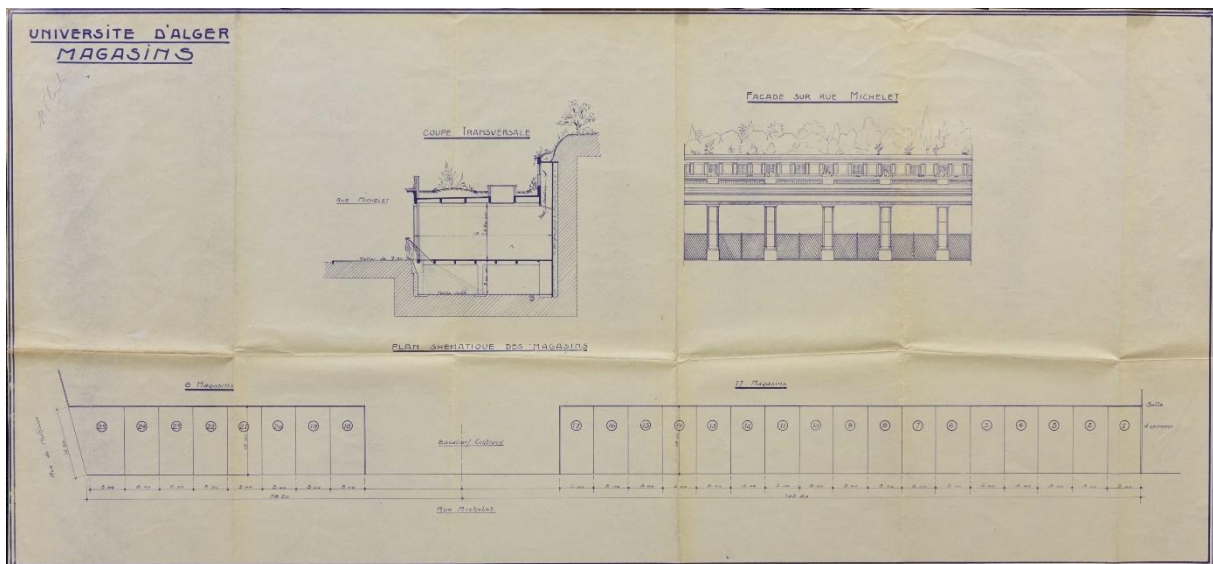


Fig.A .14 : détails schématiques

Source : Chantiers Février 1929 page 131-134

www.halimed.huma-num.

Immeuble à appartement « Garcia » : angle des rues Abane Ramdane et Mohand Oulhadj :

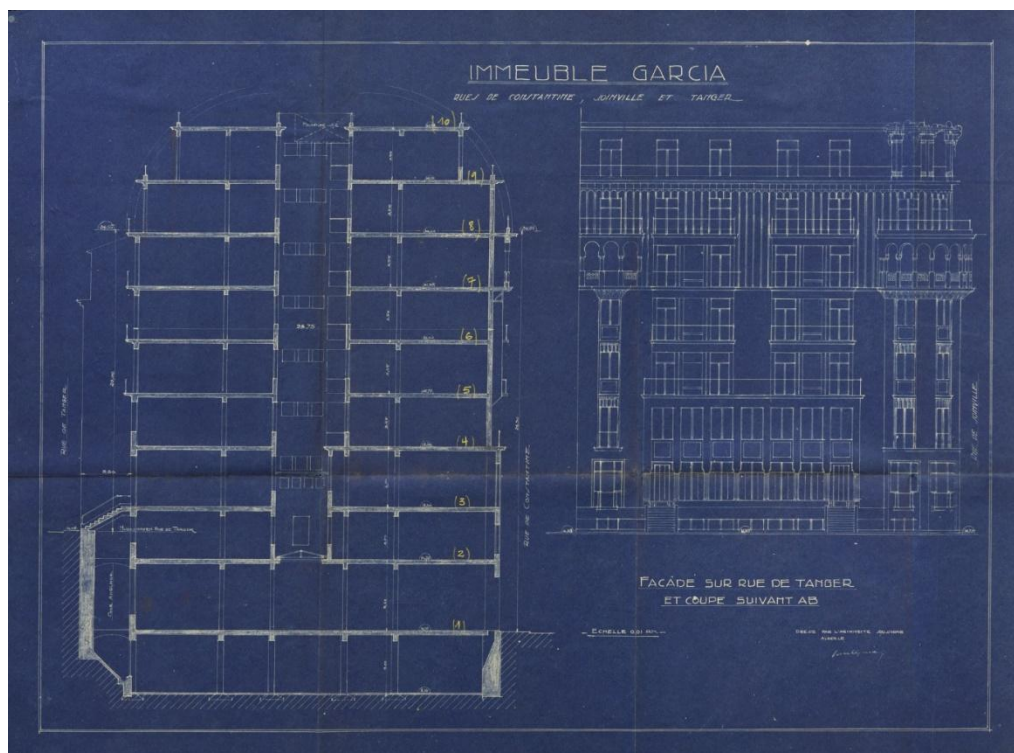


Fig.A.15 : Façade sur rue de Tanger et coupe suivant AB

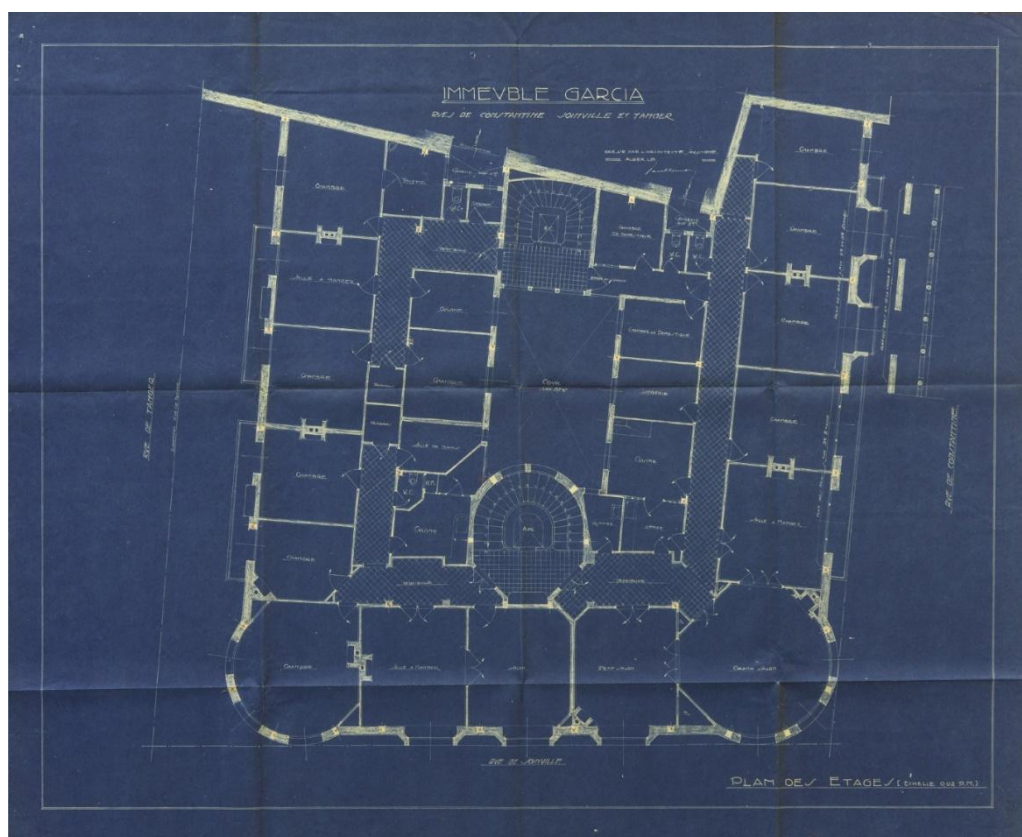


Fig.A.16 : Plan d'étage de l'édifice

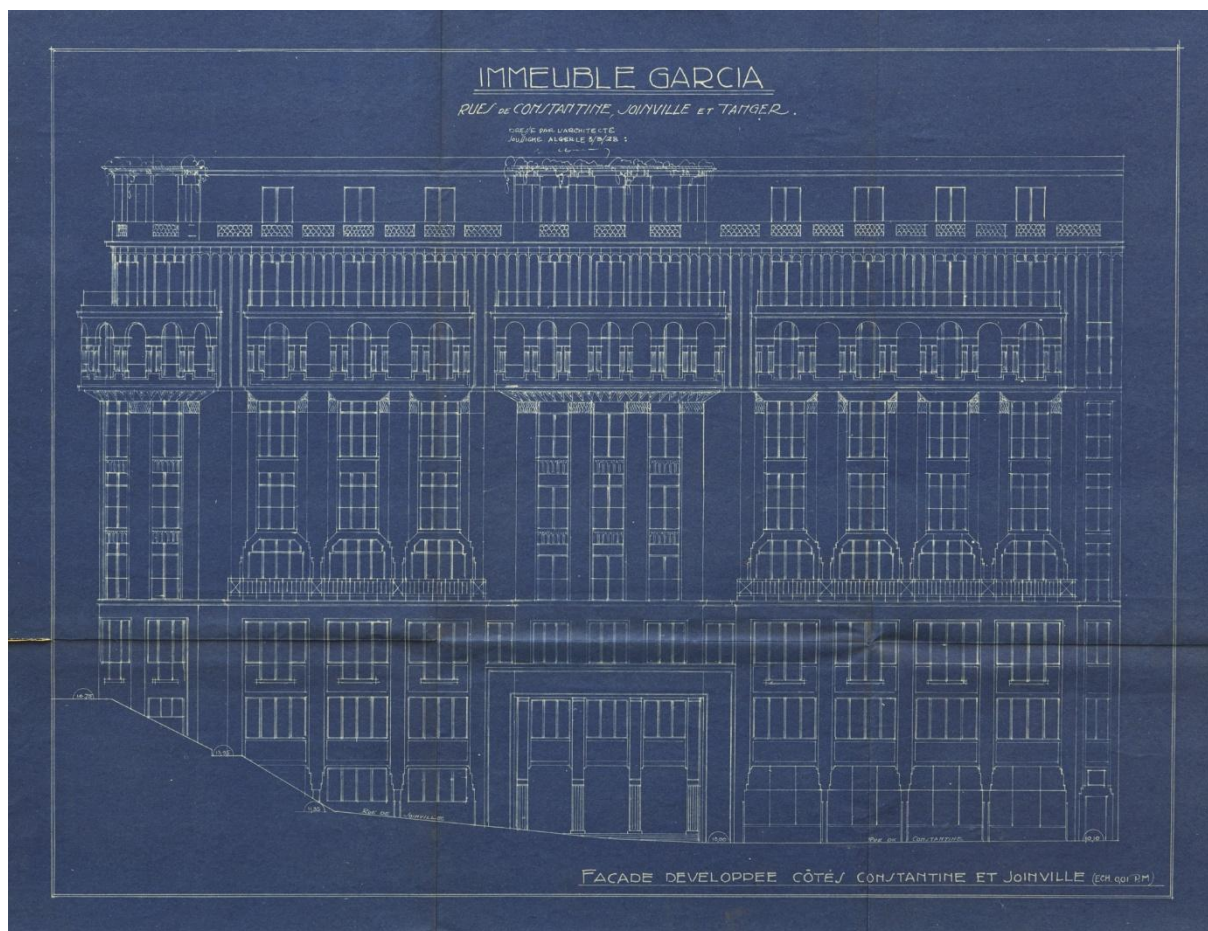


Fig.A.17 : Façade développée cotés Constantine et Joinville

Immeuble 27 boulevard Colonel Amirouche(dit Groupe Baudin) 1928-1930 :

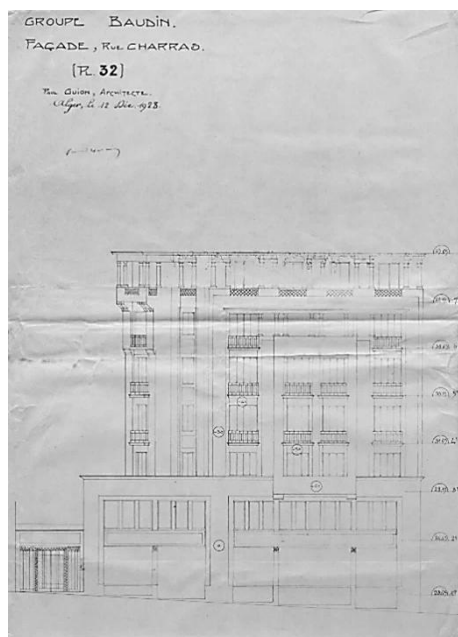


Fig.A.18: Façade sur la rue Charras

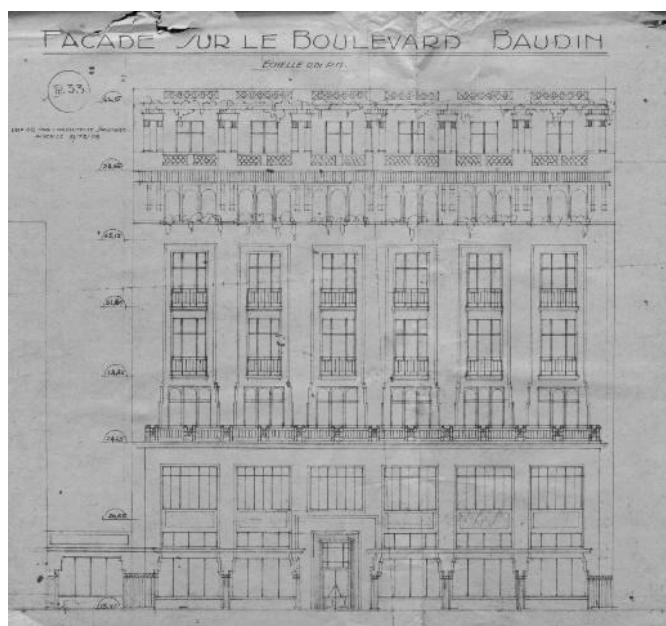


Fig.A.19: Façade sur le boulevard Baudin

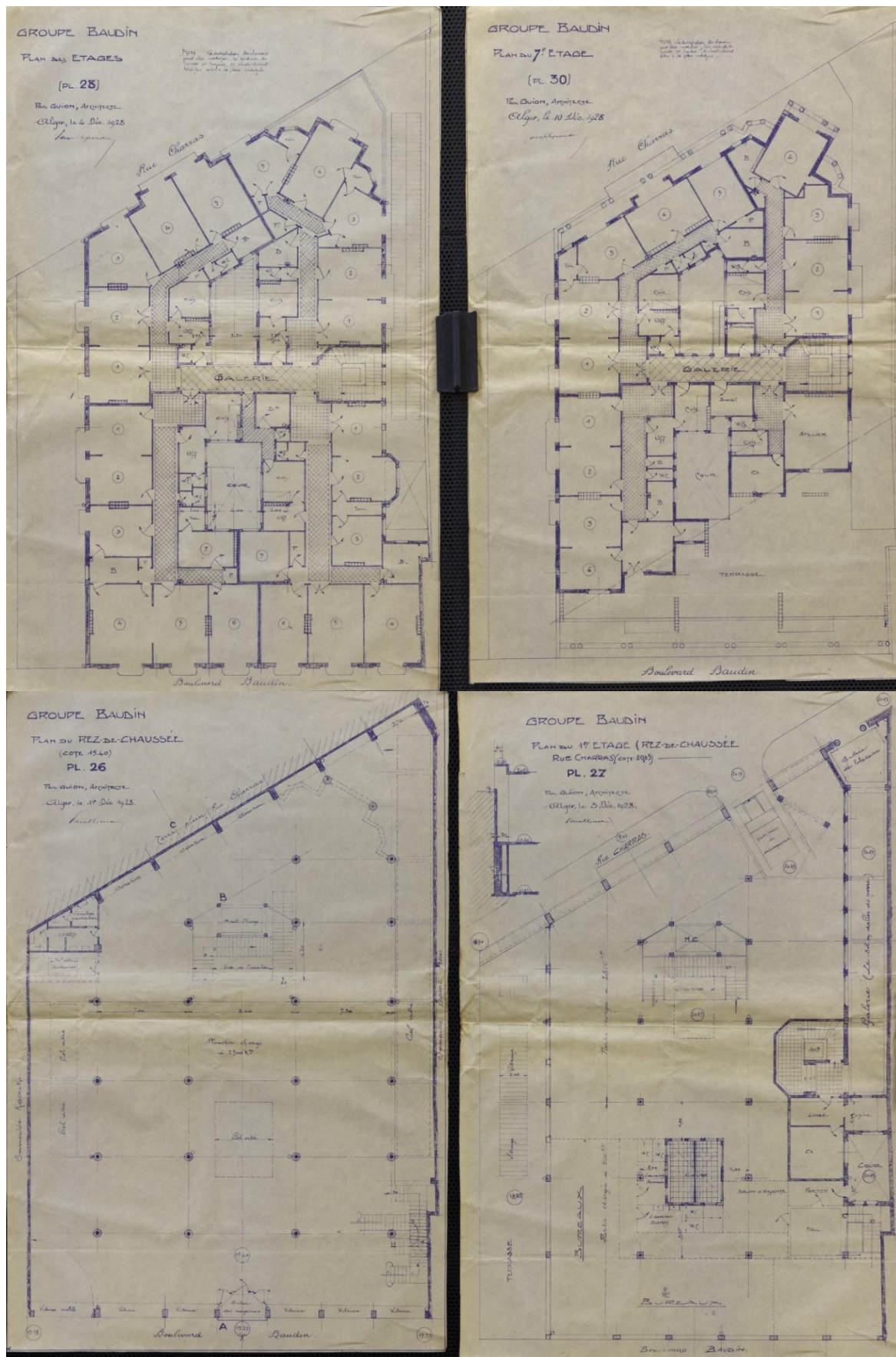


Fig.A.20 : Plan des différents étages

Source : www.halimed.huma-num.fr

Bibliographie

Bibliographie :

Ouvrage :

ABRY Alexandre et CARBELLI Romeo. *Reconnaitre et protéger l'architecture récente en méditerranée.*, Maisonneuve et Larose, 2006.

ALMI Said. *Urbanisme et colonisation: présence française en Algérie.*, 2002.

BABA AHMED KASSAB, Tsouria, et Nasreddine KASSAB. *Alger-Oran-Annaba: sur les traces de la modernité 50ans d'architecture. Tranches de villes*, 2004.

BACHA Myriam. *Architecture au Maghreb XIXe au XXe siècle, réinvention du patrimoine*, 2011.

BRAVO NIETO Antonio. *Arquitecturas art déco en el mediterráneo*. Bellaterra; Bilingual edizione., 2008.

CHABBI-CHEMROUK Naima, DJELAL-ASSARI Nadia , SAFAR ZEITOUN Madani , Rachid SIDI BOUMEDINE. *Alger, Lumières sur la ville*, 2003.

COHEN, Jean-Louis, OULEBSIR Nabila, et KANOUN Youcef. *Alger: paysage urbain et architecture 1800-2000*. De l'imprimeur., 2003.

DELUZ Jean-Jacques, *L'urbanisme et l'architecture d'Alger, aperçu critique*. Ed Mardaga, Liège, 1988

HAKIMI Zohra. *Alger, politique urbaine 1846-1958*, Bouchene, 2011.

LESPEL René, *Esquisse de géographie et d'histoire urbaine*. Ed Felix Alcan, Paris, 1930

LEROY-TERQUEM Magali, RAVILLARD André, MARÇAIS Georges, et Olivier RENAULT D'ALLONE. *Alger, la casbah et Paul Guion*, 2005.

MINNARET Jean-Baptiste. *Histoire d'architecture en Méditerranée XIXe-XXe siècles*. La villette., 2004.

MUTUAL HERITAGE. *Carte du patrimoine architectural du XIXe-XXe siècle d'Alger*, 2011.

OULEBSIR Nabila. *Les usages du patrimoine: monuments, musées et politiques coloniales en Algérie 1830-1930*, 2004.

PIATON, Claudine, HUEBER Juliette, AICHE Boussad, et LOCHARD. Thierry *Alger, ville et architecture 1830-1940*. Barzakh et Honoré Claire, 2016.

Articles:

AICHE Boussad, CHERBI Farida et OUBOUZAR Leila. « Patrimoine architectural et urbain des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles en Algérie. « Projet Euromed Héritage II. Patrimoines partagés » », 2014.

LEDOUX Pierre. « Journal de guerre d'un architecte d'Alger observateur d'artillerie sur le front des Vosges 1915-1917 ». In *Annuaire de la société de l'histoire du val et de la ville de Munster*, 1987.

VANLAETHEM France et BEAUDET Joances. « COMMENT NOMMER LE PATRIMOINE QUAND LE PASSÉ N'EST PLUS ANCIEN ? Document de réflexion sur le patrimoine moderne ». *Commission des biens culturels du Québec Octobre 2005*.

Articles de revues:

- Chantiers Nord-Africains :

CLARO Léon. « La réorganisation de l'école des beaux-arts d'Alger », Chantiers, Mars 1929.

COTEREAU Jean. « Vers une architecture méditerranéenne », Chantiers, Janvier 1930, p.19-21.

COTEREAU Jean. « Vers une architecture méditerranéenne » Chantiers, Avril 1931, p.381-383.

ROTIVAL Maurice. « Veut-on faire d'Alger une capitale? », Janvier 1931, p.27-37.

PROST Henri « Le plan régional d'Alger », Chantiers, Mai 1936, 269-70.

« Immeuble à Alger, 4e groupe bon accueil », Chantiers, Septembre 1929, p 513-514.

« Immeuble de 14 étages rue de Mullhouse, une formule heureuse de propriété collective », Chantiers, Mai 1933, p.515-522.

« Immeuble de rapport à loyer moyen rue de Lyon, allée des muriers et des petits-champs, Alger », Chantiers, Novembre 1934n p.831-832.

« L'Afrique du nord à l'exposition coloniale internationale 1931 », Chantiers Nord-africains. octobre 1930, p.927-928.

« Le palais de l'Algérie à l'exposition coloniale internationale », Chantiers mai 1930, 431-32.

« La surélévation de l'immeuble de la Cte algérienne des pétroles "standard" », Chantiers, Juillet 1933, p.729-735.

« Le musée national des beaux-arts d'Alger », Chantiers, Mai 1930.

« Le nouveau garage des établissements J.Vinson, à Alger », Chantiers, Mai 1931: p.483-490.

« L'utilisation commerciale du mur de soutènement de l'université d'alger », Chantiers, Février 1929, p.131-133.

« Maison d'accouchement avenue de l'Oriental à Alger », Chantiers, Juiller 1932.

« Shell-immeuble ». Chantiers, Février 1933.

« La création d'un nouveau quartier », Chantiers, Avril 1929.

Articles de journaux:

COTEREAU Jean. « L'exposition d'urbanisme et d'architecture moderne : Hommage aux organisateurs ». journal général des travaux publics et du bâtiment, 17/02/1933.

LATHUILLIERE Marcel. « L'exposition d'urbanisme et d'architecture moderne d'Alger ». journal général des travaux publics et du bâtiment, 14/02/1933.

« Journal général des travaux publics et du bâtiment ». 11/04/1933.

« Journal général des travaux publics et du bâtiment ». 28/03/1936.

« Journal général des travaux publics et du bâtiment ». 29/09/1931.

« Journal général des travaux publics et du bâtiment ». 08/10/1931.

« Journal général des travaux publics et du bâtiment ». 03/01/1931.

« Journal général des travaux publics et du bâtiments ». 09/09/1929.

« Journal général des travaux publics et du bâtiments ». 15/07/1930.

« Journal général des travaux publics et du bâtiments ». 30/09/1932.

« Journal général des travaux publics et du bâtiments ». 19/03/1931.

Thèse et mémoires:

BAKDI Samia. « Contribution à l'étude de l'architecture muséale: cas du musée nationale des beaux-arts d'Alger , étude architecturale et muséographique ». Magister, EPAU, Alger, 2006.

CHABI Ghania, « Contribution à la lecture des façades du patrimoine colonial du 19^e et du 20^e siècles » : quartier Didouche Mourad à Alger, Thèse de magister en architecture, Université Mouloud Maameri de Tizi-Ouzou, Tizi-Ouzou, 2012.

DIF Samiha. « Henri Petit, figure emblématique de la belle époque algéroise ». Magister, EPAU, Alger, 2016.

LAMMALI Samia. "L'apport des Guichaïens au patrimoine architectural algérois 1830-1930". Magister, EPAU, Alger, 2016.

OULDALI HAMMOUDI Rymel. Les immeubles de rapport néo-mauresque à Alger, étude architecturale du quartier de l'oriental (Debussy) », Magister, Epau, Alger, 2014.

Webographie :

www.gallica.bnf.fr

www.halimede.huma-num.fr.

www.paulguion.com

www.journals.openedition.org.